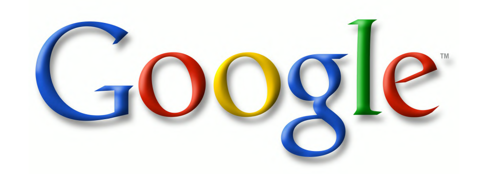
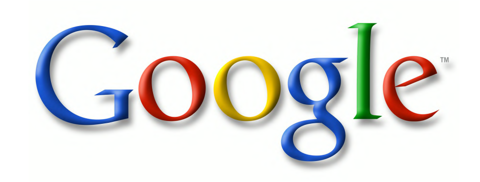
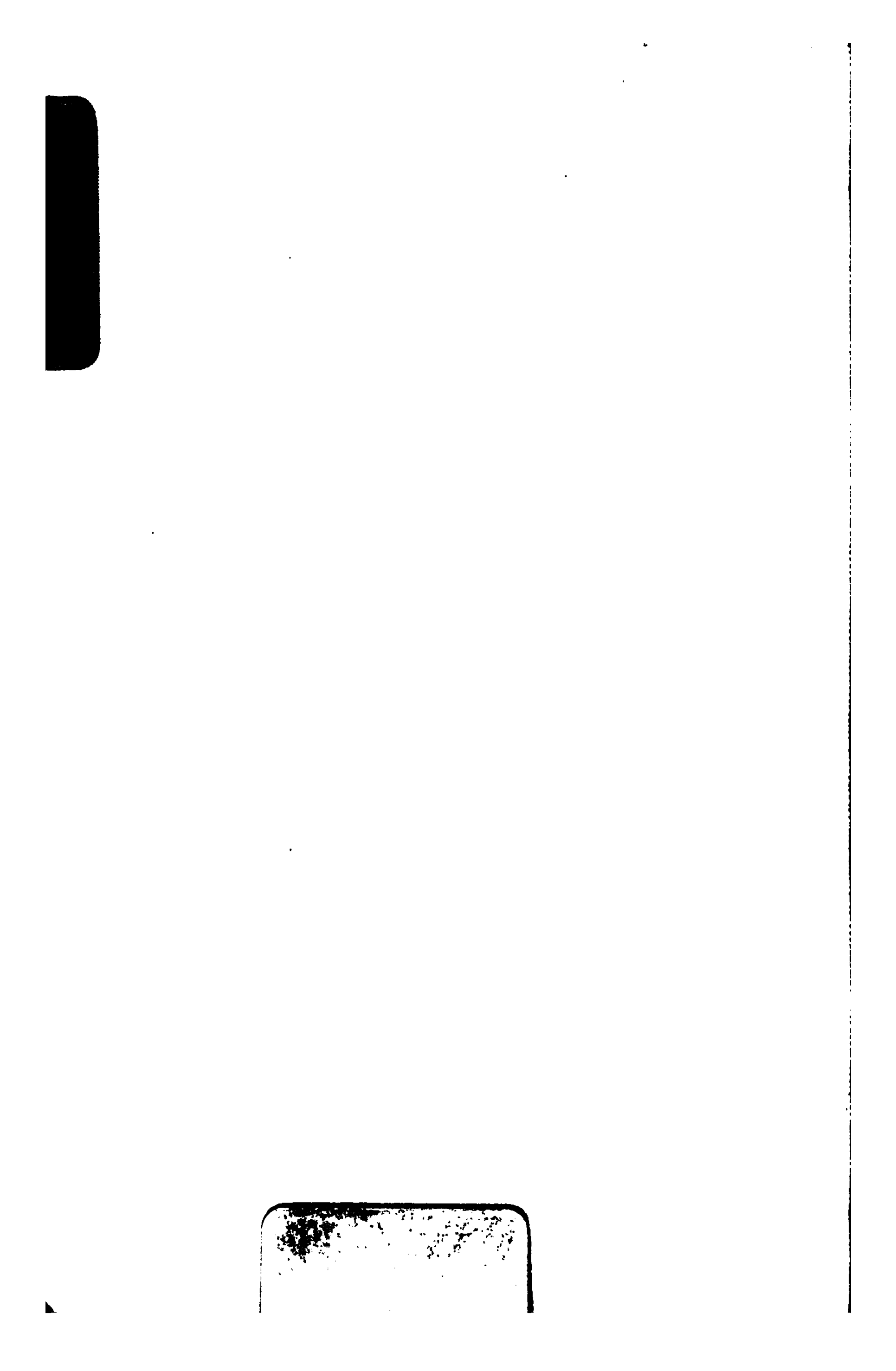
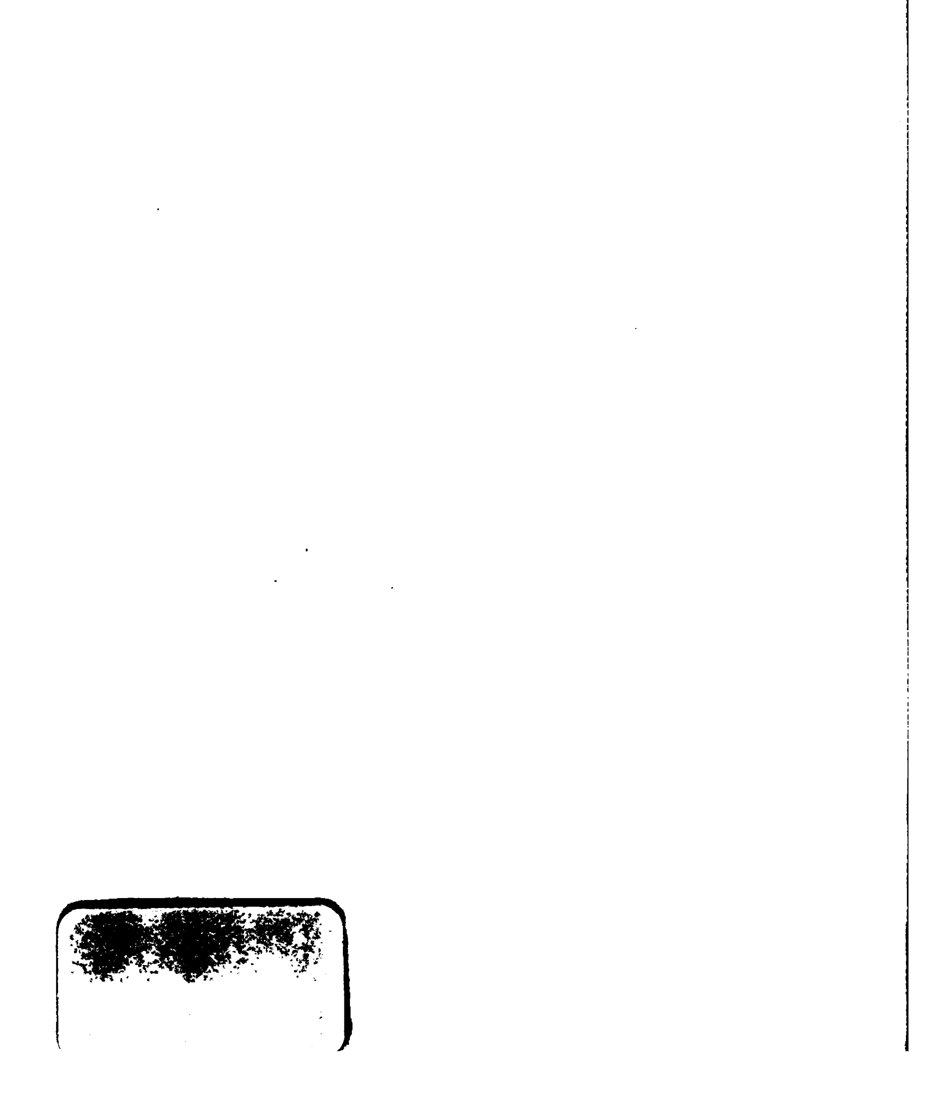




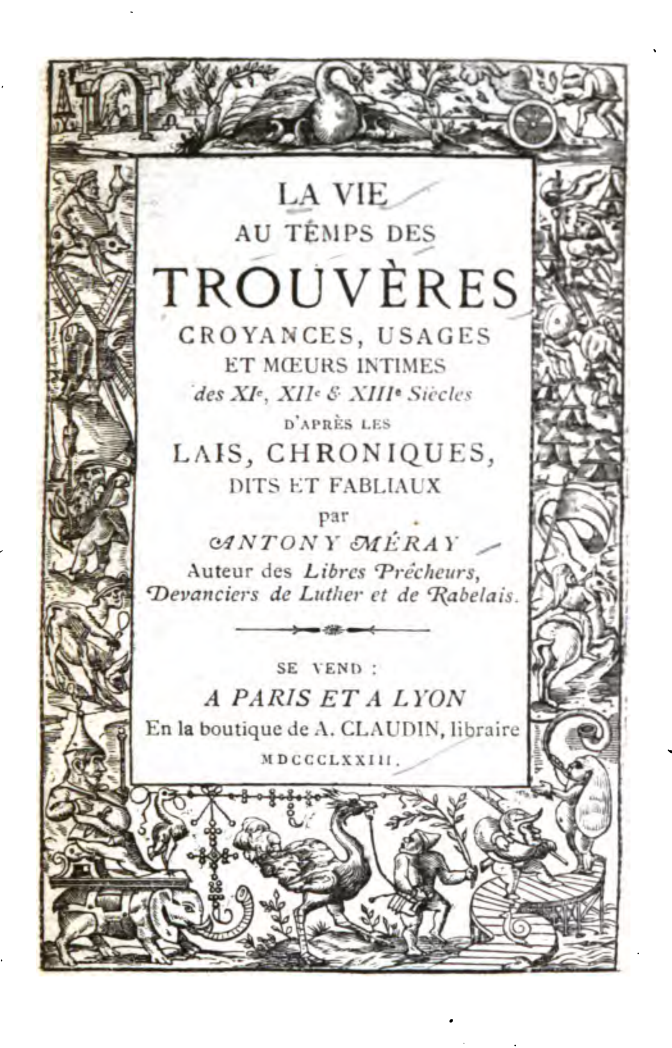


DOK
Meray



DOK
Meray

١٨ ٧١



LA VIE AU TEMPS DES TROUVÈRES

CROYANCES, USAGES ET MŒURS INTIMES

des XIe, XIIe & XIIIe Siècles

D'APRÈS LES

LAIS, CHRONIQUES, DITS ET FABLIAUX

par

ANTONY MÉRAY

Auteur des *Libres Prêcheurs, Devanciers de Luther et de Rabelais.*

SE VEND :

A PARIS ET A LYON

En la boutique de A. CLAUDIN, libraire

MDCCCLXXIII.

LA VIE
AU TEMPS DES
TROUVÈRES

CROYANCES, USAGES ET MŒURS INTIMES

des

XIe, XIIe & XIIIe Siècles

D'APRÈS LES

LAIS, CHRONIQUES,

DITS ET FABLIAUX

Par

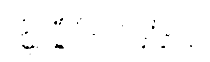
ANTONY MÉRAY



PARIS ET LYON

A. CLAUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

MDCCCLXXIII.





La bordure du frontispice est reproduite d'après J. DE TOURNES, typographe du XVI[e] siècle



INTRODUCTION.



Si haut que l'on remonte dans les souvenirs historiques de la Gaule, on trouve, installés au foyer de ses habitants, l'amour des contes et la propension à la critique joyeuse. Nos ancêtres avaient, dès le temps de César, et bien auparavant sans doute, leurs *Serées* et leurs *Escraignes*, où les langues se déliaient, où l'on brocardait à qui mieux mieux, gaiement et à portes closes, où l'on contait les aventures des voisins, où l'on riait, sans se gêner, des déconvenues domestiques des hommes et des dieux. Si les contes sont nés des fabliaux, ces derniers sont fils, par générations successives, des piquants récits échangés sous la feuillée des hautes forêts, dans les intermèdes des travaux et des grandes chasses.

On n'eut jamais chez nous, à aucune époque, ce respect absolu des traditions, ni cette admiration sans réserve du pontife et du prince, qui distinguaient les races au masque grave de l'Inde et de l'Égypte. Nos ancêtres, passionnés et mobiles, ont toujours aspiré au mieux; ils ont toujours conservé dans un coin de leur âme cette pointe de scepticisme intelligent, qui ne craint pas de retourner, sous toutes leurs faces, les grands personnages et les grands problèmes. En tout temps cette facilité d'examen dut amener, sur leurs lèvres, ce sourire de bon goût qui prépare les voies au progrès.

On ne se hasarderait guère, en supposant que les druides, si vénérables qu'ils nous apparaissent à travers les siècles, ne durent pas avoir la vie aussi douce sur le vieux sol gaulois que dans les profondes vallées de la Calédonie et dans les îles saintes qui séparent Albion de la verte Erin. La récolte du gui sacré avec la faucille d'or, au milieu des mystérieuses invocations, fut sans doute troublée de temps en temps, chez nous, par le sourire de quelque devancier de Rutebeuf et de Rabelais.

Plus tard, un nouveau courant intellectuel vint à souffler sur les rives de la Seine et de la Loire; courant d'origine germanique, qui franchit le Rhin à la suite des guerriers Francs. Ce nouveau venu fit germer sur notre territoire la

semence héroïque à côté des vertes satires et des railleries décolletées. A l'entrée des Karls et des compagnons du grand empereur, les oreilles gauloises retentirent du récit des combats, de la glorification des hauts faits individuels, des terribles exploits de la lance et de l'épée. Les chansons de geste, les romans guerriers, les lais de bataille se prirent à rivaliser avec les fabliaux, les dits, les sirventes et les lais d'amour. Les féeries du Nord, les enchantements, les géants et les fées caractérisent cette invasion.

Cet afflux de poésie étrangère vint donner des modèles de gravité à notre vieille poésie. Dans son flegme germanique, elle prenait au grand sérieux les princes et les chefs de la féodalité, dont elle dorait les vices; elle chantait les hommes triomphants et les choses bruyantes, gravement et sans se dérider. Le courant indigène refusa longtemps de se fondre avec ce compagnon austère; longtemps on put assister à ce phénomène de deux ondes variées de teinte et de saveur, qui, semblables à celles du Rhône et de la Saône à Lyon, se côtoyaient sans se pénétrer.

La part plus spécialement germanique de nos souvenirs littéraires ne nous occupera que fort incidemment; seule, la tendance gauloise, sarcastique et rieuse, rentre complètement dans notre cadre. Nous voulons examiner nos ancêtres sous leur physionomie de frondeurs, d'amis

des nouveautés, de conteurs frisant le scandale; nous tenons à les montrer accueillant déjà avec une réserve narquoise les fronts les plus majestueux, et ne se tenant pas de décocher quelques flèches aux mystères les plus inviolables, aux plus merveilleux étonnements.

Ce que nous cherchons dans leurs œuvres, ce sont les traces de leur vie intime et de leurs préférences sociales. Nous essayerons d'y découvrir la juste portée des institutions de leur temps, la taille véritable des héros dont l'histoire ne nous a transmis qu'un croquis vague, sur un fond trop rembruni ou trop complaisamment éclairé.

Si quelques érudits intelligents n'avaient eu le courage de marcher en dehors des sentiers battus; si, dès la fin du XVIe siècle, Estienne Pasquier et Claude Fauchet n'avaient eu la curiosité de nos vieux poètes; si, plus près de nous, Barbazan, Legrand d'Aussy, Sainte-Palaye, Raynouard, n'avaient préparé, par leurs actives recherches, les résurrections modernes de ces parrains de Villon, d'Antoine de la Salle et de Bonaventure Des Periers, on croirait encore que la France n'a d'autre mérite, en ce genre, que celui d'avoir adroitement pillé les conteurs italiens. Aujourd'hui, le procès est vidé, les pièces sont sous nos yeux, authentiques, indéniables; aucune nation ne possède de types aussi anciens

de cette littérature familière, sémillante et sans rides, dont l'antiquité nous offre à peine quelques traces.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette question de primauté; beaucoup d'historiettes populaires ont un fond commun sur lequel chacun est venu broder, suivant le génie de sa race et les mœurs de ses contemporains. Quand une nouvelle est attrayante, elle ne se perd pas; les générations se la transmettent, à travers les âges, avec une singulière persistance.

On est étonné de rencontrer, dans la bouche de nos paysans, des contes en vogue au temps de Philippe-Auguste, et dans la voix de nos bergères, des lais d'amour, paroles et récitatif, à peine retouchés, qui viennent directement de nos ménestrels.

J'ai entendu conter par un vigneron fort peu érudit, la farce du *Cuvier*, avec des variantes inédites, bien entendu. Ce conte, qui a passé par tant de plumes et de langues depuis Apulée, qui lui-même l'attribue aux Milésiens, a fait, vous le voyez, un beau chemin avant d'arriver seulement jusqu'au trouvère qui l'a rimé. On en peut dire autant de l'aventure attribuée par Flavius Josèphe au libertin Mundus, qui, sous la couverture du Dieu Anubis, abusa la pieuse crédulité de Pauline. Combien de masques sacrés remplacèrent celui du dieu égyptien, avant les nou-

veaux visages que lui substituent Boccace et La Fontaine.

Ces folâtreries qui courent le monde depuis des siècles, sous différentes estampilles, ne peuvent nous donner, en passant, que la couleur du pays qui les a racontées à sa mode. C'est aux anecdotes plus spécialement originales, aux fabliaux à couleur historique, aux chants populaires de nos vieux siècles, que nous demanderons nos renseignements.

Ce travail est la première partie d'une étude historique, littéraire, anecdotique, qui embrassera successivement lês conteurs de France et d'Italie. Avant de commencer la partie relative aux œuvres des jongleurs et trouvères, je ne comptais faire qu'une annexe à un livre déjà prêt; je ne m'attendais pas, je l'avoue, à rencontrer dans les contemporains des croisades une veine aussi riche, d'aussi nombreuses confidences sur les mœurs intimes du temps qui les a vu chanter. Je pensais moins encore trouver en eux autant de finesse d'esprit, de vivacité d'imagination, et d'aussi charmants détails de style. L'opinion pédantesque qui ne consent à voir autre chose dans ce vieux trésor littéraire qu'un pur attrait d'archaïsme, m'avait d'avance découragé.

Il me semblait cependant étrange que l'agitation des croisades, qui a si démesurément secoué

cette période du Moyen-Age; que ces pérégrinations guerrières qui ouvrirent à nos aïeux de si vastes échappées sur le monde, n'eussent eu aucune influence sur leur littérature, en leur renouvelant partout ailleurs l'air et l'horizon. C'eût été là un phénomène isolé dans l'histoire.

L'architecture et tous les arts qui s'y rattachent s'étaient épanouis à cette effervescence héroïque du monde chrétien. Les aspirations au renouvellement des dogmes avaient agité la pensée, formulées par de hardis lutteurs : Bérenger de Tours, Pierre de Brueys, Arrigo le Lombard, Abailard et ses ardents disciples, Arnaldo de Brescia et les comtes de Toulouse, qui protégèrent, jusqu'à leur propre ruine, les nouvelles explications des textes saints. Un moment échappés aux hallucinations de la force et de la foi, nos pères, cherchant à élargir l'idéal et à diminuer le despotisme de Rome, avaient poussé aussi loin qu'il leur était possible le thème éternel des rénovations religieuses. De son côté, l'histoire avait repris ses nobles traditions dans les admirables chroniques de Villehardouin et de Joinville. Seule, la poésie aurait continué à être inculte et barbare; cela paraissait invraisemblable. Je m'aperçus avec bonheur qu'il n'en était rien.

Cette heureuse surprise a changé en un volume ce qui devait s'écrire en vingt feuillets. Le

prologue de mes conteurs de France et d'Italie est devenu un livre complet; les pages se sont multipliées d'elles-mêmes, parceque la mine s'est montrée abondante et riche au-delà de mes prévisions.

Je me suis laissé entraîner d'autant plus volontiers, que les fabliaux n'ont pas simplement défrayé les curiosités et charmé les loisirs des peuples de la France; grâce à la vulgarisation rapide de la langue française, ces gracieuses compositions ont répandu partout un parfum de poésie, un éclair de gaieté, dans ces sombres siècles où tant de sceaux étaient mis sur les lèvres et sur les cœurs.

Dès la fin du XII[e] siècle, la langue française romane, que l'orthographe sépare presque seule de la langue française d'aujourd'hui, était, au dire de Brunetto Latini, « *la parleure la plus délitable et commune à toute gent.* » Les œuvres de nos ménestrels faisaient le tour du monde connu; elles passaient les Alpes et le Rhin, descendaient en Asie-Mineure, et dans l'empire d'Orient, à la suite des croisés; elles se chantaient ou *fabloïoient* en Angleterre, où le français se parlait couramment depuis l'invasion de Guillaume de Normandie.

Les témoignages de la présence et du succès des trouvères au-delà des frontières de France surabondent. Le roman de *Guillaume de Dole*

nous donne les noms de plusieurs des plus célèbres, entre autres Renault de Sabueil et la gracieuse Doëte de Troyes, qui charmaient la cour d'Allemagne sous l'empereur Conrad, fils de Frédéric II. C'est à un ménestrel français, devenu son commensal et son ami, bien avant son départ pour la Palestine, que Richard *Cœur de Lion* dut sa délivrance, en 1194, comme le relate la naïve chronique de Jehan Raveneau, religieux de Saint-Wandrille. Une preuve assez originale de leur affluence en Italie est l'ordonnance faite, en 1228, par les officiers municipaux de Bologne, pour interdire aux trouvères français de stationner sur les places de la cité universitaire. L'intolérant gonfalonier, en exercice, avait peut-être remarqué que leurs chants et leurs récits donnaient de trop vives distractions aux écoliers de la grande cité universitaire.

Claude Fauchet croit avoir découvert un témoignage plus ancien de l'irradiation des trouvères, dont les exploits poétiques remonteraient ainsi au règne du roi Robert; il le tire d'un passage du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, où il est dit que Henri II d'Allemagne, dont le règne ouvre le XIe siècle, éloigna les jongleurs, *joculatores*, de la cour impériale, à cause des grands profits qu'ils y faisaient. Mais ce dernier point n'a rien de sûr; on ne trouve de traces

certaines de ces derniers, chantant et composant en langue romane, que vers le règne de Louis le Jeune, père de Philippe-Auguste, époque où les arts et la poésie commencèrent à sortir de leur longue léthargie.

Si le XIe siècle est compris dans cette étude, ce n'est qu'en qualité de seuil et de vestibule, où commencèrent à se dessiner les mœurs et les arts des deux suivants; on peut aussi y admettre le commencement du XIVe, jusqu'aux sanglantes rivalités de la France et de l'Angleterre, dans lesquelles la gaieté française s'abîma pendant près de deux cents ans.

Ainsi, dès cette époque reculée, l'esprit français jouissait d'une incontestable popularité. Les fantaisies de notre littérature se répandaient au loin, recherchées et acclamées absolument comme aujourd'hui. Dans ces courses à travers les peuples, nos premières œuvres ont laissé des semences qui fleurirent, plus tard, sous forme de traductions et d'imitations. Chose vraiment inconcevable, le souvenir de ces premiers rayons de gloire littéraire s'était à ce point perdu que longtemps on accepta chez nous, comme fruits du génie de nos voisins, les chansons de geste, les romans de chevalerie, les lais, les contes, tout ce qui, sorti jadis de la vieille France, nous revenait traduit et imité.

Les recherches modernes ont enfin permis de

reconnaître notre héritage. En gaie science, comme en beaucoup d'autres conquêtes intellectuelles, les Français ont été les initiateurs de la civilisation moderne, au milieu de cet interminable Moyen-Age si lamentable et si sanglant. Aux croisades de l'esprit mieux encore qu'aux croisades de la foi, on peut répéter avec Torquato Tasso, décrivant la revue solennelle passée devant Jérusalem par Godefroy de Bouillon : « *Prima i Franchi mostrarsi.* »

Nous pouvons difficilement nous rendre compte de l'immense popularité de ces poètes errants; le succès de nos chansonniers peut seul nous donner une idée de la faveur dont ils jouissaient auprès de toutes les classes de la population. Les sujets choisis par eux étaient à la portée de tous. Un certain niveau de sans-gêne, d'ignorance et de naïveté leur permettait de parler à tous le même langage et la même poésie. L'idiome de ce temps-là s'est raffiné dans nos villes; mais dans nos campagnes, celles de l'Est et du Nord en particulier, la *parleure* des vieux siècles s'est conservée jusqu'à nous.

Dans certaines de nos provinces, *avoir mestier* signifie encore avoir besoin, *voire* est toujours une particule interrogative; le *ramon* est resté le nom du balai; *moult* s'emploie volontiers pour beaucoup, *mie* pour pas, *o* pour avec, *anuit* pour aujourd'hui, *tretous* pour tous; *mais que* est

l'équivalent de pourvu que. Le pluriel remplace avec agrément le singulier : chevaux équivaut à cheval, généraux à général, brutaux à brutal. Le gentil sauveur du roi Richard s'y appellerait encore Blondiaux et non Blondel comme dans l'opéra-comique de Grétry. Les verbes se conjuguent à peu près de la même façon qu'autrefois dans la bouche de nos villageois, et les voyelles continuent à avoir pour eux des intonations indéterminées. Seulement, il faut se hâter de le constater, les chemins de fer et les institutions primaires vont bientôt changer tout cela, et faire disparaître ces derniers vestiges de la langue du passé.

Je ne doute pas que, si les ménestrels revenaient au milieu de nos paysans, ces derniers ne les comprissent mieux que ne sauraient le faire beaucoup de nos érudits. Cette conviction m'enhardira à faire des citations sans prendre la peine de les traduire. A part quelques expressions trop vieilles, qui seront traduites entre guillemets, à côté du texte, je compte sur l'intelligence et la sagacité du lecteur pour s'en tirer convenablement.

Quant à la verdeur des expressions, rappelons-nous que ces défauts n'effarouchaient pas plus les contemporains de nos poètes que la nudité des femmes bronzées du Nil supérieur n'effarouche les Nubiens. Philippe-Auguste avait au-

près de lui des trouvères en office régulier; il honorait d'une estime particulière le ménestrel Hélinand. « A son mangier, dit Alexandre de Paris, il estoit seul à table et toujours y estoient son médecin et de ses gens et valets de chambre honnestes qui parloient de joyeusetez où il prenoit plaisir. » Le roi Louis VIII se laissait dédier avec une sorte d'orgueil, une traduction du très-curieux *Roman des Sept Sages*, duquel Boccace a emprunté plusieurs bons contes.

Herbers défine ici son livre
Au bon roi Loeys, le livre
Cui Diex doint honor en sa vie.

Le jongleur Guillebert de Berneville fut le grand ami de Henri de Brabant, père de la seconde femme de Philippe III; ce duc ne dédaigna pas de composer une chanson en son honneur.

Saint Louis ne fut lui-même pas toujours si rigide qu'il ne se plût à écouter les fableurs, même quand leur témérité dévoilait les vices des clercs si opulents et si peu réguliers de cette époque. Jusqu'au temps du roi Charles V, les conteurs eurent la charge d'égayer la cour de nos princes : « Pendant le dîner de la reine sa femme, dit Choisy, il y avait un prud'homme qui faisait des contes. »



CHAPITRE Ier.

LA SOCIÉTÉ OÙ CHANTAIENT LES TROUVÈRES.

UAND on parcourt les fabliaux, on se sent transporté dans un monde singulièrement original, auquel l'étude de l'antiquité ne nous avait nullement préparés, et que les poètes des siècles suivants ne nous rappelleront que de loin. On ne se trouve guère disposé à regretter le manque d'érudition classique de cette littérature charmante. Nous aurait-elle aussi libéralement ouvert les portes et les fenêtres de ces mystérieux intérieurs gothiques, si ses auteurs avaient pu nous ressasser les faits et gestes des Grecs et des Romains?

Ces mœurs étranges, qui nous apparaissaient vaguement dans les grisailles du Moyen-Age, à

travers les mailles serrées du fanatisme monacal et les despotiques fantaisies des seigneurs féodaux; ces détails de la vie familière, que nous voilaient la poussière des champs de bataille et les nuages d'encens s'exhalant des innombrables sanctuaires, se sont révélés à nos recherches dans les savoureuses indiscrétions des Trouvères et des Ménestrels. Leur grand mérite est d'être, plus que ne le furent jamais nos autres poètes, les hommes de leur pays et de leur temps.

Quand on se promène, à leur suite, dans les siècles où ils ont rimé et chanté, l'Europe du temps des Croisades, la France surtout, nous apparaît comme une réunion humaine à part, tout-à-fait à part. L'effroyable terreur apocalyptique de l'an mille, prophétiquement assigné à la destruction de la terre, semble avoir enlevé de toutes les têtes le souvenir des premiers efforts de l'humanité; la tradition antique est rompue, et l'on dirait qu'un déluge a forcé les survivants à refaire à nouveau les rouages de la vie sociale. A part quelques traces de la cité romaine, quelques garanties municipales, toujours contestées, tout est changé, tout est refondu.

Trois classes d'hommes bien distinctes, vivent côte-à-côte, aussi séparées de coutumes et de droits privilégiés que les castes de l'Inde : les seigneurs, les vilains et les clercs.

Les premiers, hommes de sang bleu, chevaliers et gens de proie, perchent sur les hauteurs, dans des rochers peu accessibles, dont les abords sont surveillés par des *Guètes*, placées au sommet des tours et pourvues de cors pour sonner l'alarme. Ils dominent le reste de la population, dans leurs châteaux à créneaux et machicoulis, dont les longues et profondes fenêtres alternent avec les archières aux lignes noires, toujours prêtes à donner passage aux projectiles à l'adresse du visiteur suspect et du passant. Les adultes de cette noble caste ne descendent de ces lourdes forteresses que brodés d'écailles d'acier, vêtus de tissus à mailles de fer, la lance au pied ou le faucon au poing.

Tout ce que leur œil embrasse du haut de ces robustes manoirs : terres, champs, forêts, lacs et rivières, collines et vallées, tout est à eux; ils y fourragent à leur guise et y moissonnent sans semer. La seule récolte qu'ils daignent faire eux-mêmes est celle du gibier, de la bête rousse et de la bête fauve, dont la vie est sacrée pour tout autre que pour eux et leurs chiens.

Au-dessous de ces citadelles seigneuriales, inexpugnables, même aux gens d'armes du seigneur roi, les serfs, rivés à la terre, essaient de vivre, entassés dans des huttes de chaume qu'entourent des haies épineuses, destinées à les défendre de l'approche des bêtes de proie, qui

pullulent et vaguent affamées, la nuit. Selon cette mélancolique description de Gautier de Coinsi, le pauvre vilain était loin d'avoir ses aises :

> En une povre maisonète
> Close de pieus et de sauciaux,
> Com une viel sous à pourciaux,
> Maint jour avoit pesant et triste ;
> Pou pain (*peu de pain*) souvent et mal giste
> En sa maison close de coif (*haie*),
> Avoit souvent et faim et soif.

Ils étaient là sous l'œil du maître, sous la verge de ses sénéchaux et baillis, travaillant au milieu des humiliations et des rapines, comptant avec le seigneur, avec le prêtre, avec la dent des bêtes de chasse, luttant jour et nuit contre la misère, à la merci de toutes les fantaisies de la force, de toutes les hallucinations de la foi.

Quelques villes, soigneusement cerclées de hautes murailles, que dominaient les tours du suzerain, les beffrois de la commune et les flèches des moustiers, donnent un asile un peu plus sûr aux manants de la bourgeoisie, aux clercs séculiers, aux argentiers, aux gens de justice et aux corporations des métiers. Là, l'espace est sobrement ménagé ; les maisons s'écrasent les unes sur les autres dans des ruelles obscures, où l'air circule à peine, et que la peste visite souvent.

Ces manoirs urbains ne présentent à l'œil qu'un pignon étroit et massif, un coin timide, à toit surplombant comme un capuchon de moine, à porte basse, verrouillée, bardée de fer du haut en bas.

La défiance est en permanence dans ces cités; on le sent. Les maisons s'effacent comme pour éviter un coup d'épée. Au lieu de l'ample façade de nos constructions modernes, si largement étalées au soleil et au grand air, on n'aperçoit que des murs soupçonneux, où, par de rares ouvertures fortement grillagées de pierre et de fer, treillissées de lamelles de plomb qui enchâssent de petits carreaux de verre noirâtre ou de vélin huilé, la lumière n'entre que masquée et par accident.

Au milieu des sombres îlots que forment les maisons des villes, où les manants de la bourgeoisie se dissimulent; à côté des chaumières cachées dans les hautes *coifs* d'épine, où sont confinés les vilains des campagnes, on voit s'étaler, à coudées franches, les couvents et les moustiers. Les édifices monastiques, aux murailles immenses, aux cloîtres à arcades, demi-cimetières, demi-préaux, n'ont pas encore revêtu l'aspect opulent, presque joyeux, des abbayes du temps où nos rois les donneront en bénéfice à leurs favoris; ce ne sont pas encore des demeures de plaisance ni des asiles d'oisiveté, exclusivement

du moins. Aux XIe et XIIe siècles, les âmes repenties, les désolées, celles que navraient les terribles désordres de la féodalité étaient plus nombreuses dans les couvents que les innocents qui acceptaient le froc par profession, ou ceux que le calcul et la force y muraient contre leur gré.

Cependant le mot d'ordre était déjà donné de courir sus aux richesses, *per fas et nefas*; et comme cette vie de rêve et de *far niente* mystique, passée dans l'abondance, disposait les pieux reclus aux appétits mondains, il se nouait parfois d'étranges drames, derrière ces noires clôtures. Nous le verrons par les diatribes de Rutebeuf, de Jehan de Condé et de leurs confrères, les moines étaient déjà fort compromis dans l'estime populaire, bien que les auteurs des fabliaux ne les prissent pas aussi souvent pour héros de leurs scabreuses histoires, que le firent, plus tard, les conteurs de France et d'Italie.

Les cloîtres d'alors étaient assez bien fermés; leurs hôtes ne couraient pas encore les champs aussi hardiment que cela devait leur arriver par la suite. Ils ne se multipliaient pas encore en aussi grand nombre, pour venir confisquer le service des prêtres de l'ordinaire, pour vendre indulgences et absolutions, pour quêter des messes à dire et des carêmes à prêcher.

Tandis qu'au village et à la ville on traînait le

soc, on taillait la vigne, on forgeait l'écu et le haubert, on préparait les fourrures, fort en usage à cette époque; pendant qu'on façonnait les robes, les bliaux, les pelissons et les surcots, qu'on taillait le bois pour fabriquer tables, chaires et bahuts, que l'on tissait l'or des manteaux et des joyaux; pendant que les travailleurs des cités et des campagnes faisaient tous les travaux utiles à la vie, on était tout autrement occupé dans les demeures des deux castes supérieures de cette curieuse société.

Au château, l'on discutait les expéditions prochaines ou lointaines, on préparait la guerre civile et les coups de main, on tenait plaids et conseils, on nouait des ligues turbulentes et des projets héroïques, on se disposait aux pas-d'armes et aux tournois; on se liait par des vœux téméraires de pèlerinages armés, de redressements de torts par la force, de croisades contre les Sarrazins d'Espagne ou d'Orient. A tous ces beaux projets se mêlaient invariablement l'amour et le désir de se hausser dans le cœur des dames.

Le vœu du héron fait à la cour du roi d'Angleterre, à la sollicitation du prince rebelle Robert d'Artois, désireux de se venger de la France, est ûn type de ces ligues extravagantes qui se tramaient en un clin d'œil, par acclamation, au milieu d'un repas ou d'une fête, entre

ces nobles oisifs, avides de changement, de désordre et de bruit.

Suffort, l'un des barons anglais, entraîné par l'enthousiasme de ce vœu, accompli aux accords de deux ménestriers jouant de la *viele* et de deux *puceles* qui les accompagnaient de la voix, ajoute à la folie principale cette fanfaronnade caractéristique : « Si le roi Édouard me conduit sur les terres du roi de France, je pousserai jusqu'en Bohême, à la rencontre du fils de l'empereur :

Et si mon cors l'encontre, par Dieu ! jà n'i faudra
Qu'il n'ait bataille à moi, mon cors désiré l'a,
Ou de glaive ou d'espée, si qu'il le sentira,
Si que il proprement à terre versera,
Et j'arai son keval (*cheval*) ; ne sais s'il me (*le*) donra.
Or aviegne qu'aviegne, tout ainsi en sera ! »

Ce trait peint à merveille la turbulence effrénée de ces superbes barbares, dont l'idéal est tout entier dans *Une branche d'armes*, cette forfanterie merveilleuse et terrible qui commence ainsi :

Qui est li gentis bachelers
Qui d'espée fu engendrez
Et parmi li hiaume alètiez (*allaités*)
Et dedens son escu berciez
Et de char de lyon nouriz

Et au grant tonnoirre endormis?....
Et qui fet de son poing maçue,
Qui cheval et chevalier rue
Jus à terre, comme foudre?....

Les dames châtelaines ne se montraient guère moins rudes et aventureuses que ces terribles faiseurs de vœux, leurs fils et leurs maris. La part que prit à ce *vœu du héron* la reine Phelipe en est une effrayante preuve. Quand l'oiseau fut placé devant elle, la femme d'Édouard III, qui était grosse d'enfant, jura par le Dieu « *qui nasqui de la Vierge et qui morut en crois* » qu'elle ne souffrirait son fruit issir de son corps, que si le roi la conduit sur le continent « *au païs par delà.* » Plutôt que d'y faillir, ajoute-t-elle :

D'un grant coutel d'achier li miens cors s'occira
Sera m'ame (*mon âme*) perdue et li fruit perira!

Édouard fut si épouvanté de ce cruel serment, dans lequel était engagé le salut de sa lignée et celui de sa femme, en ce monde et dans l'autre, qu'il appareilla au premier jour, et débarqua à Anvers. Là, Phelipe accomplit son serment en accouchant, au-delà de la Manche, d'un fils qui fut nommé le lion d'Anvers.

Plusieurs de ces nobles dames avaient, à l'exemple de la comtesse de Montfort, « *un cœur de lion et un glaive moult raide dont fièrement*

èle se combatoit. » Dans le fabliau *des trois chevaliers et del canise*, une châtelaine promet de donner son amour à celui de ses trois poursuivants qui s'exposera aux morsures du bois et de l'acier, dans un tournoi, vêtu simplement d'une chemise à elle, qu'elle fait offrir successivement à chacun d'eux par son écuyer. L'un des trois soupirants accepte, et est rapporté à la cruelle amante, moitié mort, mais brûlant d'amour, sous le lin sanglant qui adhère aux effroyables entailles des lances et des épées. Assurément, ce chevalier avait bien mérité ce qu'il obtint :

Dous regards, dous sourire,
Et baisiers qui n'est pas le pire.

Le plus étonnant est que, pour faire honneur à cet extravagant héroïque, la belle sauvage osa vêtir à son tour la chemise ensanglantée pardessus ses habits, et servir à table, en ce lugubre costume, les conviés du tournoi, qui ne s'en étonnèrent pas outre mesure.

Dans les couvents, sous la douteuse lumière des verrières historiées, les pieux reclus rêvaient d'effrayantes hallucinations, de combats d'anges et de diables se disputant, sans trêve, à qui emporterait les âmes affolées des pauvres humains. Ils cherchaient fièvreusement les moyens d'é-

chapper aux chaudières éternelles, d'apaiser les ressentiments implacables d'un Dieu aussi vindicatif, aussi jaloux, aussi colère que les princes et leurs hommes d'armes. Ces pâles cloîtrés cherchaient un sens prophétique aux moindres phrases des textes sacrés, chantaient, soir et matin, les sombres poésies du roi David, et remplissaient des *sommes* in-folio de fantaisies bizarres et de superstitieuses interprétations.

Ces occupations mystiques, dès cette époque déjà, étaient interrompues par le tintement de l'or, qui, sous prétexte du rachat des âmes, entrait par le guichet du parloir. Les verroux glissaient sur leurs gonds pour laisser passer les hautes gerbes, les guirlandes de volailles et le gibier. Les grands biens des monastères, qui ne s'employaient plus qu'exceptionnellement à soulager les pauvres, à héberger les pèlerins, étaient déjà un ferment actif aux passions comprimées dans le cœur de ces vigoureux célibataires. On entendait déjà parler de folles explosions de sensualité et de tendresse mondaine dans les couvents de l'un et de l'autre sexe.

Si des désordres inévitables agitaient les cloîtres, cela se passait généralement à huis-clos; la famille n'en était pas aussi troublée qu'elle le fut plus tard, lorsque les ordres de toute robe se mirent à se répandre au dehors. Les clercs dont il est question dans les aventures des fa-

bliaux sont principalement des prêtres de l'ordinaire, des doyens, chapelains ou *provoires*, comme on appelait les curés de ce temps. A de rares exceptions près, les moines ne sont pas encore les héros favoris des indiscrets conteurs, comme ils le devinrent aux siècles de Louis XI et de François Ier.

Quand les Trouvères parlent de grands chemins et de routes, c'est, la plupart du temps, des sentiers qu'il faut entendre. Les voies romaines, si larges et si bien chaussées, avaient disparu; les chênes, les bouleaux et les hêtres avaient repris l'espace que les légions de César avaient enlevé à la forêt. Les nouvelles voies étaient étroites, tortueuses, favorables aux surprises et aux coups de mains. Le héros du *provoire qui mengea les mures*, pouvait à son aise choisir le fourré épineux où il devait tomber meurtri; Absalon, fuyant au galop et sans salade, y eut trouvé assez de branches basses pour s'y pendre par les cheveux. Il y avait souvent juste assez d'espace pour laisser trotter le palefroy de l'homme d'armes, la haquenée blanche de la châtelaine et le courtaut du marchand forain.

Gardées à tous les coudes, ces routes sinueuses étaient fréquemment interrompues par des barrières à péages, surveillées par des tours crénelées, où le seigneur du lieu exigeait un tribut, infestées de rebelles et de chevaliers d'une

loyauté douteuse, de bêtes affamées et de bandits.

Dès que le soleil se couchait, voyageurs et pèlerins cherchaient un gîte pour éviter les embûches nocturnes et les vilaines apparitions; car le diable, lui aussi, faisait des siennes; sous mille formes bizarres, il venait ajouter aux épouvantements du pauvre hère surpris par les ténèbres de la nuit. Pour échapper aux mille prunelles qui, à l'heure du vespre, s'allumaient dans l'ombre, il fallait se hâter de chercher un gîte. Mais les hôtelleries étaient à peu près inconnues; à leur défaut on allait frapper à la porte du prêtre ou à celle des couvents, dont la plupart avaient accepté, dans leur charte de fondation, la charge d'héberger les voyageurs. On demandait aussi, à de simples particuliers, une hospitalité, dont le minimum était une botte de paille dans une étable et quelques bribes du repas du maître, comme on le voit dans l'*Ermite que l'ange conduit.*

Les gens qui restaient au logis n'oubliaient jamais le pauvre voyageur dans leurs prières. On avait entendu conter à la veillée tant et de si tragiques aventures sur ceux qui se trouvaient errants la nuit par les sentiers, que personne n'osait se mettre en route, sans avoir fait ses dernières dispositions, sans s'être mis sous la protection de quelque confrère du célèbre saint

Julien. Si le gîte du soir se trouvait bon, on en était indubitablement redevable à ces intercessions puissantes.

Dans le fabliau de *Gombert*, par Jehan de Boves, prototype du *Berceau* de La Fontaine, les deux clercs fortunés sont dits avoir logé à l'hôtel Saint-Martin. Dans celui de *Boivin de Provins*, rimé par Courtois d'Arras, les filles qui veulent endormir leur proie à force de bon vin et de caresses, pour le rober à leur aise, lui disent :

> Par saint Pierre le bon apostre
> L'ostel aurez saint Julien.

Les joies de ces providentielles auberges valaient la peine qu'on se mît en règle avec ces grands intercesseurs ; selon le dire de nos bons jongleurs, l'effet de cette pieuse précaution était immanquable :

> Tu as dite la patenostre
> Saint Julien, à cest matin,
> Soit en romans, soit en latin,
> Or tu seras bien ostelé.

C'est dans ce champ-clos du Moyen-Age, où les bons lots étaient si rares, où chaque rang se trouvait si sévèrement étiqueté, où il était si

dangereux aux pauvres gens de laisser passer de trop longues oreilles, que Rutebeuf, Adam de la Halle, Jehan de Boves, Audefroy le Bâtard, Baudouin et Jehan de Condé, Eustache d'Amiens, Marie de France, Doëte de Troyes et tant d'autres trouvères et trouvèresses, si gais, si libres dans leurs allures, rimaient et chantaient avec entrain et bonhomie. Si leurs charmantes productions n'étaient là pour attester que l'esprit gaulois surnageait au-dessus des mille servitudes qui s'efforçaient de le noyer, on refuserait assurément de croire que l'on ait pu rire et critiquer en ce temps-là.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant; malgré leurs superstitions, les siècles de Philippe-Auguste et de saint Louis étaient une époque de renaissance. Les arts y florissaient délicats et marqués au coin du bon goût; les admirables monuments parvenus jusqu'à nous, dont chaque pierre était taillée ou peinte, où chaque fragment de vitrail était un chef-d'œuvre d'harmonie, sont bien faits pour nous plonger dans l'étonnement. Des joyaux d'architecture aussi achevés que l'est la Sainte-Chapelle de Paris ne naissent pas en pleine barbarie. Ces merveilles forment, avec les grandes pages historiques des Villehardouin et des Joinville, le côté grave du génie des contemporains des croisades; c'est la part incontestée de la gloire de notre vieille

France qui rayonnait déjà vaillamment sur le monde, à l'époque où la barbarie étreignait encore la meilleure part de l'Europe.

Ce qui doit nous frapper plus particulièrement dans le genre de gloire plus modeste des fabliaux, c'est le côté obstinément railleur du génie national; c'est cette liberté d'examen incompressible, cette propension à un scepticisme de bon aloi, qualités si nettement accentuées déjà dans les œuvres des Trouvères, qui accompagnèrent les sévères merveilles de l'art chrétien. Les éclats de rire, dont nous recueillons les échos, préludaient aux franches attaques de nos libres penseurs des derniers siècles.

Les gros appétits des races dominantes commençaient à étonner l'esprit narquois des bonnes gens; les abus des justiciers avaient rencontré leurs premiers frondeurs; les railleries, adressées à la paresse et à la rapacité des gens d'église, faisaient déjà pressentir les vigoureuses satires de l'*Isle Sonnante* et du cinquième livre de *Pantagruel*.





CHAPITRE II.

LES ROIS ET LES SEIGNEURS DES GRANDS SIÈCLES DE LA FÉODALITÉ.

Pour mettre un peu d'ordre dans cette étude, où tout se présente à la fois sous la plume, où tout sollicite si vivement la curiosité, commençons par rechercher la manière dont les grands de la terre étaient traités, dans les œuvres de nos jongleurs.

Les rois n'étaient guère directement en cause; il faut lire sous les allégories pour retrouver leur part dans ces lestes critiques. Leur rôle dans les fabliaux est généralement héroïque et couvert par le respect. On ne voyait pas alors l'ennemi public dans le souverain; il y avait tant de despotismes intermédiaires et plus rappro-

chés. Les rois ne levaient pas directement d'impôts réguliers; ils ne demandaient ni dîmes ni corvées; leur visage se montrait peu dans les provinces, et leur joug s'y faisait peu sentir. Le souverain vivait sur ses domaines, lui et ses gens, et consommait ses propres revenus, comme un seigneur de grand fief. Il n'en sortait que pour les grandes entreprises.

A la couronne étaient attachés certains droits honorifiques, certains dons d'hommage et de vasselage suprême. Outre les revenus de leurs terres, les monarques tiraient profit des chartes qu'ils accordaient aux corporations et aux communes, des priviléges dont ils gratifiaient les villes; ils avaient encore dans un périmètre restreint à quelques provinces, des droits de justice et de confiscation.

Les seigneurs féodaux, au contraire, qui se partageaient le pays, et étendaient leur pouvoir sur les habitants, comme un filet sur un vol d'alouettes, avaient des impôts réguliers et irréguliers, des exigences journalières et de toute nature, des taxes démesurément variées, qui frisaient le dol et la rapine. Plus leur fief était mince, plus leur autorité était rapprochée du vassal, et moins pouvait-on échapper à leurs caprices. Le roi qui s'entrevoyait dans un lointain majestueux et calme, était invoqué comme une providence. On le tenait pour un allié plutôt que

pour un adversaire; on le prenait volontiers pour arbitre, malgré les mécomptes que cette intervention solennelle avait souvent fait éprouver à ceux qui l'invoquaient. Les critiques qui s'adressaient à ces demi-dieux, étaient donc en général très anodines.

Nous voyons cependant les trouvères leur reprocher leur paresse et leur défaut d'initiative, qui les empêchaient de soutenir leurs droits à la pointe de leur lance. Le piquant fabel *la Bataille des vins*, dont le héros est « *li gentilz roy Phelipe*, » a tout l'air d'un trait acéré, à l'adresse du fils de saint Louis. Le bon roi y est représenté, passant son temps à s'enivrer et à goûter le produit des vignobles, étrangers et indigènes, pour couronner, en toute connaissance de cause, les vainqueurs d'entre ces fils du vieux Noé. Il se fait aider dans cette belle besogne par un prêtre anglais, bon ivrogne et son chapelain. Ce dernier, le verre en main et l'étole au cou, dirige si consciencieusement ce tournois, qu'il finit par tomber sur le champ de bataille, où il dort trois jours et trois nuits sans se réveiller.

Les chroniqueurs nous apprennent en effet qu'avant de gagner son titre de *hardi*, le jeune roi Philippe se laissait gouverner par le barbier de son père, abandonnant la chose publique aux caprices d'un pareil conseiller.

Dans *la complainte d'Outre-Mer*, Rutebeuf

excite, avec une grande vivacité de parole, l'empereur et le roi saint Louis à aller dégager Geoffroy de Sargines et ses preux compagnons qui, à leur grand péril, sont restés au milieu des Sarrazins. Le prince des ménestrels reproche aux princes des barons de se laisser conter des « *romans divers por soy esbattre*, » et de laisser là les héroïques aventures de Jérusalem et d'Antioche. Ils s'attendrissent inutilement, dit-il, sur les trahisons de Roncevaux :

Assez de gent sont mult dolant
De ce que l'en a trahi Rollant,
Et pleurent de fausse pitié...

Mais ils ne songent pas à agir eux-mêmes, pour dégager les pauvres chevaliers qu'ils ont laissés outre-mer, en revenant dans leurs foyers. La défaillance est si complète, ajoute-t-il, que faute de Tancrède et de Baudouin, on laissera « *maintenir la terre aux Bédouins.* »

Près d'un siècle auparavant, nous voyons le satirique trouvère Bertrand de Born se plaindre avec amertume que Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion ne songent qu'à nourrir, à grands frais, des chiens et des oiseaux pour la chasse, au lieu d'entretenir des hommes d'armes : — Ils ne se soucient de dépendre argent pour lever et entretenir gens de guerre, et le jettent sans compter aux lévriers et aux faucons. — Au mo-

ment où Bertrand de Born gourmandait ces deux princes, ils étaient en paix et ne songeaient à rivaliser que dans le luxe de leurs plaisirs; leurs rivalités de bataille rendirent-elles les peuples plus heureux ?

Dans *le Vœu du Héron*, déjà cité, Robert d'Artois, le moteur de ce vœu de guerre, présente d'abord l'oiseau, symbole de la couardise, au roi Édouard, comme un reproche public de sa lâcheté vis-à-vis de Philippe de France, son rival; car le héron dit le poëte :

Sitôt qu'il voit son umbre, il est tout estourdis,
Tant fort s'escrie et bruit, com s'il fut à mort mis;
Et puisque couers est, je dis, à mon avis,
Qu'au plus couart qui soit ne qui oncques fut vis (*vu*),
Donrrai le hairon; c'est Edouart Loeïs,
Deshérités de France le noble païs,
Qu'il en estoit droit hoirs (*héritier*) mès cueur li falis,
Et por sa lasqueté (*lâcheté*) en mourra désaisis.

Les fabliaux blâment aussi la facilité des rois à se laisser charmer par les femmes d'autrui, cè qui n'est extraordinaire chez les rois d'aucun temps, et le peu de scrupule, qu'à l'exemple du bon roi David, ils mettaient à supprimer l'obstacle. *Le lai d'Equitan*, composé par la spirituelle Marie de France, nous parle d'un monarque qui, après avoir séduit la femme de son sénéchal, s'accorde avec la coupable pour faire

entrer par surprise son fidèle serviteur dans un bain d'eau bouillante, pendant que de son côté le roi entrerait dans un bain d'eau tiède. Prendre le bain avec son prince était un honneur qu'on n'eut pas eu l'idée de refuser.

La dame fet les bains tremper
Et les deus cuves aporter;
Devant le lit, tout à devise,
A chacune des cuves mise;
L'ewe (*l'eau*) buillant feit aporter,
Où li sénescal deust entrer.

En attendant l'arrivée de son mari, et pour passer le temps :

La dame vient parler au rei (*au roi*),
Et il la mist dejuste sei (*soi*);
Sur le lit al Seigneur couchèrent,
Et déduisirent et dévisèrent,
Ilec ont ensemble geu.

Le sénéchal s'empresse de se rendre à l'honneur du bain que lui offre son maître. Une servante veillait à la porte pour empêcher qu'il entrât sans prévenir, ce qui arrivait souvent dans ce temps où l'étiquette n'existait guère que dans les cérémonies publiques; cette précaution put à peine retarder d'un instant la grande hâte de l'époux trompé. Le roi surpris, pour éviter l'esclandre, saute prestement du lit dans le bain; par

malheur il se trompe de cuve, et cette fois au moins le vice fut puni.

Dans le *lai de Graelent* par la même trouvèresse, c'est un roi de Bretagne qui, pour complaire à sa femme, laquelle a contre le beau Graëlent-Muer un juste sujet de dépit, laisse le jeune chevalier dépenser son avoir à son service, sans l'aider en rien de ses deniers royaux. La parcimonie du prince va si loin que Graëlent s'épuise en équipage de guerre et se trouve entièrement ruiné à la paix.

Tant despendi (*dépensa*) qu'il n'ot que prendre,
Car li rois le faiseit atendre,
Ki li déteneit ses soudées... (*sa solde*)
Ne li remaint que engagier
Fors un roncin (qui) n'est gaires chier;
Il ne puet de la vile aler
Car il n'aveit sur quoi monter.

La fantaisie des rois remplaçait assez mal en effet la fixité des appointements, dont la mode n'est pas très-vieille; longtemps encore les souverains préférèrent donner leur or aux favoris plutôt qu'aux loyaux serviteurs. Leur tendance à faire passer les ressources d'un royaume par leur cassette particulière, à n'en régler l'emploi qu'au gré de leurs caprices, ne céda qu'au moment où la volonté populaire vint ébranler le droit divin.

Quelquefois, mais plus rarement, les trouvères reprochaient aux rois leur prodigalité; cette propension à laisser s'égarer leurs deniers ne pouvait absolument déplaire à ceux qui avaient toujours besoin d'argent. Dans le fabliau *du marcheant qui alla voir son frère*, il s'agit d'un roi libéral de ses revenus, qui chaque année en dépensait la totalité, sans rien garder pour les cas imprévus :

Qui plus donoit et plus faisoit
Que sa terre ne li rendoit.

Le sénéchal de cet imprévoyant monarque avait un frère qu'il fit venir à la cour, où il s'efforça de le fixer par des immunités et des faveurs: En homme prudent celui-ci s'informe des revenus et de la dépense du maître :

Li marcheant emprès enquist
Quelle despense li rois fist.

A quoi le sénéchal répond qu'il dépensait tout :

Autant com la rente valoit,
La despense au roi montoit.

— S'il en est ainsi, dit le marchand, je m'en retourne; car si la guerre survient, les belles promesses de franchise de taxes et d'exemption

d'impots n'empêcheront pas que nous en supportions les frais.

Hues de Cambrai, dans une facétie intitulée *la male honte*, attaque le vice contraire chez les princes, ce qui était plus naturel et plus fréquent dans les œuvres des trouvères. Une coutume abusive, dont les droits de succession sont un dernier vestige, existait en Angleterre, par laquelle le roi héritait de la moitié des biens de ceux qui mouraient sans enfants; ce fait est confirmé par Ducange dans une dissertation de son glossaire.

Or un bourgeois au lit de la mort fait lui-même le partage de ses richesses, pour éviter ce tracas à sa veuve, et « que sa dame ne fust en effroi. » Cela fait, il charge un sien compère de porter au prince la malle, où il a mis la moitié de son or et de ses joyaux. Le sel de l'aventure est dans le nom du défunt qui s'appelait Honte. Arrivé à la cour du roi d'Angleterre, « la malle à son col pendue, » le porteur parle ainsi:

> Sire, dist-il, oïez mon conte,
> Je vous aport la malle honte;
> La male honte recevez
> Quar par droit avoir la devez.

Cet insolent calembourg déplait au roi qui ne se doute pas du riche contenu du coffre que porte le vilain. Il le fait battre et chasser par

ses valets. Le vilain revenant le lendemain à la charge, un chevalier de Cornouailles, mieux avisé que les autres, conseille de ne plus battre le pauvre homme et d'ouvrir la malle dont il est chargé. On l'ouvre donc, et l'on y trouve « mainte denrée, maint anel d'or, maint esterlin. »

Tout s'explique; le riche bourgeois défunt se nommait Honte, et c'est cette malle opulemment remplie qu'il a léguée à son souverain pour se conformer à la loi du pays. L'injurieux mot, la male honte, ne contenait cette fois rien de malgracieux. Le roi se hâte de réparer sa méprise, en donnant cette riche aubaine au manant.

A cette époque d'abaissement des caractères, on croirait que le manant battu jugera son injure suffisamment réparée, et s'en retournera gaiement. Hues de Cambrai ne l'entend pas ainsi; le fier jongleur a déja une tout autre idée de la dignité humaine. Il met dans la bouche du vilain des murmures que l'on ne trouverait pas dans celle de beaucoup de courtisans de noble race, qui mettent l'oubli des royales injures au prix d'une belle sinécure ou d'une grosse somme d'argent.

Et li vilains dist coiement : (*tout bas*)
— La male pran-je voirement,
A tout (*avec tout*) l'avoir qui est dedens;
Mais je pri Dieu entre mes dens

Que male honte vous ottroit;
Si fera-il, se il m'en croit,
Autre celi (*autre que celle*) que je port;
Car lédengié (*maltraité*) m'avez à tort.

Ce souhait de légitime colère retomba sur la tête du monarque : Hues de Cambrai dit en terminant que l'an ne fut passé, sans que le roi eût de la honte assez. Une semblable protestation contre le droit de la force et l'injustice du souverain est peu commune ; les traits lancés à leur adresse étaient ordinairement plus déguisés.

La riote du monde, petite satire en prose, mordante et pleine de verve, publiée par Francisque Michel, nous offre un singulier portrait de roi, un vrai frère de Grandgousier, qui boit et mange et se gabe du commun populaire.

Un jongleur qui « chevauchoie d'Amiens à Corbie » rencontre ce type souverain d'égoïsme, qui le prie de s'arrêter pour l'aider à rire. Après plusieurs jeux de mots et joyeuses équivoques, le sire dit au trouvère : — « Or demorez à moi, si escondirez les pauvres au mangier, qui me font moult de cuivre (*d'ennui*). » Le jongleur accepte : à la grande joie du roi, il éconduit en effet tous les affligés, par des quolibets cruels, dont voici quelques échantillons.

— Sire faites bien à un homme devenu faible par maladie ? — Gardez-vous de lutter, car vous seriez tôt abattu. — Sire faites bien à cet infirme

qui n'a pas ses aises? — Mettez un coussin sous votre tête et deux à vos pieds, vous serez mieux. — Sire je n'ai pas de coussin. — Achetez-en. — Je n'ai pas d'argent. — Changez votre or. — Je n'ai pas d'or. — Faites-vous avocat, vous gagnerez assez, car vous avez bonne langue à plaider. — Sire faites bien à une pauvre femme grosse et enflée de maladie? — « Alez kier, se desenflerez. »

La religion ne retient pas la langue du jongleur mise en branle par le monarque; on dirait qu'ils ne sont pas plus chrétiens qu'humains, ni l'un ni l'autre : écoutez ce genre de railleries.

— Sire aidez une pauvre femme qui priera Dieu pour vous? — Priez Dieu pour vous-même qui tant en avez besoin. — Sire faites bien au pauvre croisé qui a eu les yeux crevés en Terre Sainte? — Qui vous a croisé? — Les cardinaux de Rome. — Plaignez-vous à eux; les folies des autres ne me regardent pas. — Sire faites bien aux pauvres nonnains qui prient Dieu, jour et nuit? — Changez de maître, si celui-ci ne vous aide. — Sire donnez pour le luminaire de Notre-Dame? — Or lui dites qu'elle soupe de jour, car la lumière est chère. — Sire donnez pour l'huile de sainte Catherine? — Veut-elle faire frire oignons? « dis li que les oïles encombre le pis. »

Hélas! nos pères n'étaient-ils donc pas plus croyants que nous? cette question est antici-

pée ; nous y reviendrons amplement plus loin. Enfin ce mauvais garçon, toujours pour plaire au roi, résume sur un dernier passant ses ironiques conseils.

« Encore me poise ke vous estes chi arrestés. « Vous estes bien el chemin, errez tosjours. Alez « le fons du val, portez del pain, mangiez matin, « hébergiez-vous de jours, ne vous annuitiez « mie. »

La vanité exagérée gonflait déja les joues des rois de ce temps-là. A part de très-rares exceptions, les chefs des peuples, n'étaient pas éloignés de se croire proches parents des maîtres du ciel, dont on les disait mandataires. Rois et dieux étaient confrères ; aux uns et aux autres les pontifes offraient l'encens. Si les souverains terrestres ne pouvaient donner la vie, ils avaient mille moyens de donner la mort, et pouvaient, au moins de ce côté, imiter les princes célestes.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'orgueil des rois revient fréquemment dans les récits des fableurs. Tout ce qui était à eux devait être admiré et déclaré sans égal. Ainsi le roi capricieux, qui ne payait pas les services de Graëlent, outrait encore la vanité du roi Candaule : chaque année il exposait sans voile les beautés de sa femme aux yeux de toute sa cour, et obligeait les courtisans à les proclamer incomparables.

Dans *le dit dou Magnificat* de Jehan de Condé,

(édit. de Stuttgart) un roi de Sicile qui avait un de ses frères sur le trône d'Aragon et un autre sur celui de Bavière, se choqua un beau jour de cette strophe du pseaume : *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles*. Cela lui semblait une insulte à son inébranlable puissance, une folie irréalisable même à la puissance divine; il résolut d'effacer cette insolente affirmation.

Ains qu'il ysist de sa capielle.
Prestres et clers o soi apielle,
Et commanda (*que*) plus ne disissent
Ce ver, et que hors l'esmesissent,
Ou ils en aroient vergogne;
Car ce li sanbloit tout mensongne
Et cose qui ne pooit estre;
Car il estoit de si grant estre
Que Dieus ne hons (*ni hommes*) ne li poroit
Gréver.......

Mal lui prit de cette susceptibilité fanfaronne; Dieu se fâcha contre ce rival, comme on doit bien le penser; car le roi du ciel ne laissait guère passer l'insulte impunie. Mais cela n'est pas notre affaire. L'essentiel pour nous est de constater ici que les critiques des fableurs, à l'adresse des rois, n'étaient au fond ni bien méchantes ni bien directes. Ce qu'ils leur reprochaient a toujours caractérisé les monarques, aussi longtemps au moins qu'ils ont cru régner par la grâce de Dieu.

Quant aux seigneurs, aux barons, aux chevaliers, bien que les trouvères eussent grand be-

soin de leur appui, ils les ménageaient un peu moins. Les fableurs, les jongleurs, les ménestrels de race populaire ne se gênaient nullement pour signaler les côtés vicieux de la chevalerie, que leurs confrères de sang noble chantaient sur un ton héroïque. Ils soulèvent sans façon le voile de désintéressement et de continence, dont les paladins couvraient leur amour des belles et leur zèle protecteur des faibles.

Dans son beau temps, la chevalerie représentait la justice prompte, la vengeance soudaine, toujours suspendue sur la tête du coupable. C'était la loi de Lynch des États-Unis d'Amérique, dans les territoires éloignés où la justice ne fonctionne pas régulièrement. Dans la société féodale, si troublée, si pleine de monstres, le chevalier errant avait repris la tradition d'Hercule. Invulnérable sous l'enveloppe de métal qui le couvrait de la tête aux pieds, il allait à l'aventure, perché sur son étalon de combat, bardé de fer comme lui, gigantesque monture capable de porter en croupe la victime sauvée et au besoin l'écuyer démonté.

Fort du prestige de sa dignité et de la vigueur de son bras, il abattait les barrières, il châtiait les tyranneaux féroces, il brisait les portes des geôles, jugeait les différends, combattait en champ-clos pour les veuves et les orphelins, purgeait les bois, les rivières et les routes des mal-

faiteurs et des bandits. Pour adoucir l'âpreté de ces habitudes de justice arbitraire, un amour unique, fidèle jusqu'au trépas, devait être l'âme de ces hautes entreprises. Mais ces devoirs formaient l'idéal de la profession.

Si, dans les poésies des trouvères grands seigneurs, tels que Jehan de Brienne, Charles d'Anjou, Raoul de Coucy, Thibault de Champagne, Pierre de Dreux, ce programme nous apparait fidèlement respecté, il n'en est pas de même dans les œuvres des trouvères-jongleurs, dont les indiscrétions nous occupent en ce moment.

L'Ordenne de Chevalerie, où le prince Hues de Tabarie, prisonnier du légendaire sultan Saladin, détaille à son vainqueur, avec de si élogieux commentaires, les cérémonies et les vertus qui font le chevalier, était loin de faire loi et d'être ponctuellement réalisé. Les occasions solennelles qui réunissaient les spectateurs et les spectatrices de haut rang: tournois, pas d'armes, joutes à deux ou à plusieurs combattants, donnaient lieu au rappel public de ces traditions de courtoisie. Rutebeuf cependant se permettait de ne pas faire grand cas de ces héroïques passe-temps, comme on peut le voir dans ces vers de *la Complainte de Constantinople:*

Tournoïeurs, vos qui alez,
En hyver et tos enjalez, (*gelés*)

Querre places à tournoïer,
Vos ne pouvez mieux foloïer; (*faire folie*)
Vos dépandez, et sens raison,
Votre tems et votre raison.

Bien que les chauds appétits et les rudes passions de ces barbares superbes se couvrissent d'un masque de modération et de galanterie, une fois en lice, l'odeur du sang n'en revenait pas moins « faire de leur bras massue » et troubler leur cerveau. On ramassait souvent, sur le sable, des champions navrés à mort dans ces luttes d'apparat. Dans un grand tournoi qui se donna à Nuits, en 1240, il y eut un tel acharnement que soixante hommes, tant écuyers que chevaliers, restèrent sur le terrain, tués par les armes ou écrasés sous les pieds des chevaux.

Cet idéal n'empêchait pas non plus que l'adultère ne fut souvent la récompense du triomphant, comme on peut le voir dans *les trois chevaliers et la chemise*, le sombre fabliau de Jakes de Basiu, que nous avons déjà cité. Ce dénouement peu moral est également celui du *lai du revenant* de Pierre d'Ansol.

Un paladin normand voulait obtenir l'amour de la femme d'un riche seigneur. La dame mit pour condition qu'il lui montrera auparavant comment il sait tenir sa lance et son écu. Piqué au jeu le chevalier fait annoncer, à dix lieues à

la ronde, un tournoi qui doit se faire devant le château de la belle; afin qu'elle puisse, de ses fenêtres, le voir travailler de la hache et de la lance. Au jour dit, il tient la lice, et commence par désarçonner le châtelain, puis beaucoup d'autres, dont l'un mourut sur le coup.

La nuit venue, quand la châtelaine voit son époux succomber à la fatigue, elle se rend à la chambre du beau vainqueur. Hélas! lui aussi s'est endormi; la lassitude a été plus forte que l'amour. Indignée, elle lui envoie une de ses dariolettes lui intimer, de sa part, l'ordre de partir sans délai. Jugez de la surprise du pauvre amant! Comment va-t-il réparer son offense?

Après avoir prié la pucelle de lui indiquer la chambre du maître, afin de prendre congé de lui, il se met en *pure chemise*, costume naturel aux revenants; puis il se dirige, avec grand cliquetis d'épée, vers le lit où repose le couple seigneurial. D'une voix lamentable, il réveille le châtelain demi-mort de peur, et le supplie d'intervenir en sa faveur auprès de sa femme, qu'il a gravement offensée naguère. Le salut de son âme est au prix de ce pardon qu'il viendra implorer, chaque nuit, des deux époux.

Le baron, que cette perspective de familiarité sépulchrale ne fait pas sourire, insiste, séance tenante, pour obtenir le pardon du revenant. Il l'obtient aisément, et sa très-pitoyable épouse

qui a compris la ruse, s'en va rendre la joie au pardonné, dès que le châtelain retombe alourdi par le sommeil.

Dans les batailles véritables et dans les siéges, les chevaliers gagnaient parfois un courage surhumain, à se rappeler leurs titres et à contempler les armes de leurs ancêtres peintes sur leur écu. Rien n'est aussi imposant que l'épisode de la prise de Constantinople, racontée par Villehardouin.

Quand cette poignée d'hommes d'armes venus de France sur les galères de l'héroïque aveugle, le vieux doge Henri Dandolo, vit tout-à-plain devant elle « la grant ville » aux murailles immenses, aux tours formidables, « sachiez que il n'y ot si hardi cuer (*cœur*) qui ne frémist. » Pour hausser leur courage, les barons déployèrent devant leurs yeux, sur les châteaux des nefs, les gonfanons aux nobles devises, qui avaient guidé leurs aïeux.

« Et al maitin qui fu le jor de la saint Johan-
« Baptiste, en juing, (1204) furent dréciés les ba-
« nières et li gonfanons ez chastials des nefs, et
« les hosches des escuz portenduz lèz bords des
« nefs. Chascuns regardoit ses armes tels com à
« lui convint que défendissent, que par tems en
« aront mestier. »

Quelques jours après la capitale de l'empire grec, en dépit de ses cent tours et de ses hauts

murs, tombait aux mains de cette petite troupe de Français; le grand empire lui-même était partagé, comme une proie, entre ces quelques milliers de barons vainqueurs de tant de millions d'étrangers. Il est vrai que les habitudes de turbulence, d'avidité, d'incontinence et d'insubordination, ce revers de médaille qui effleure l'histoire, et que nous révèlent largement les trouvères contemporains de ces héros, ne tardèrent pas à tout gâter.

Nous allons voir dans les œuvres de ces francs rimeurs, comment ces qualités des hommes de guerre et des princes de grands apanages germaient vigoureusement sur le sol natal.





CHAPITRE III.

ÉLASTICITÉ DE LA MORALE DES CHEVALIERS.

Les héros fantasques de la chevalerie qui, à travers l'histoire, se sont illuminés à nos yeux d'un reflet de loyauté, de chasteté et de désintéressement, sont fréquemment accusés par les ménestrels de vivre aux dépens d'autrui et de tirer parti de leurs amours. Si quelques-uns d'entre ces preux se rapprochèrent du type rêvé, ce ne fut pas à coup sûr le plus grand nombre; le bon sens indique d'ailleurs qu'il en dût être ainsi.

Des hommes qui s'attribuent, avec autant de sans gêne, toutes les joies, toutes les distinctions, toutes les possibilités d'expansion, toutes

les gloires de la vie, aux dépens de la masse de leurs concitoyens, maintenus systématiquement dans l'humiliation et la servitude; ces hommes là, en quelque pays qu'ils aient vécu, n'ont jamais pu être taillés sur un patron de vertu et d'équité. Les maitres absolus d'une société, sur laquelle ils trônent par le droit de la force, n'ont jamais échappé à la dégradation qu'ils imposent.

Si poétisés, si bien dorés qu'aient été leurs privilèges, si semblables aux dieux qu'ils se soient faits, en face des foules écrasées, on peut déclarer, avant même d'ouvrir l'histoire que l'esprit de désordre est en eux. Tôt ou tard ces habitudes de turbulence, d'oisiveté et d'orgueil ruineraient les peuples, sur lesquels les glorieux paladins dominent, si de la grande matrice populaire, laborieuse et réfléchie, ne sortaient des protestations robustes, des germes de salut public que les souffrances n'ont jamais réussi à décourager.

Dans le spirituel fabliau de *Huéline et Églantine*, où deux bachelettes éprises, l'une d'un clerc, l'autre d'un chevalier, discutent les mérites et les défauts de ces deux amours, celle qui a choisi le prêtre répond ainsi aux méprisantes réflexions que son choix inspire à sa compagne : — Votre noble amant met tout en gage, pour aller courtiser la gloire dont vous faites tant de cas; puis il revient dans vos bras éclopé, sans

sou ni maille, réduit à accepter de votre bon cœur tout ce que vous consentirez à lui offrir:

> Surcot, o mantel o pelice,
> Vos li pretez, n'an poez mais;
> Très-bien savez n'el verrez mais.

Les deniers ne lui durent guère: cheval, haubert, heaulme et éperons doivent prendre le chemin du marché; l'épée et la dague passent au bouchier, pour payer l'achat d'une demi-truie salée; puis faute de vin, il faut vendre jusqu'à la selle et la bride. Puis après, le glorieux amant revient quêter à votre porte, et cela cinquante ou soixante fois par an.

Voilà une façon assez réaliste d'envisager ces héros de la chevalerie errante, arche sainte du moyen-âge; on ne saurait dire que le trouvère ait ici voilé son opinion. Le faste et le luxe que les chevaliers affichaient dans les tournois étaient en effet une cause de ruine permanente; aussi personne mieux qu'eux n'avait-il besoin des lombards et des juifs. Ces derniers souvent battus, toujours méprisés, leur avançaient sur bons gages, à intérêts énormes, les frais nécessaires à conquérir la renommée.

Quand les prisonniers qu'ils faisaient à la guerre ne leur payaient pas de suffisantes rançons;

quand le prix des tournois, les aventures des chemins et les largesses du suzerain ne les remettaient à flot, les tournoyeurs et redresseurs de torts ne trouvaient pas indélicat d'accepter, de leur maitresse, des gages d'amour plus sérieux qu'une visière d'or ou un anel, qu'une ceinture de soie ou une écharpe brodée à leur chiffre. Le don d'une lourde aumonière pleine de besants d'or ne les rendait nullement confus. Si nous en croyons les mémoires, cette prudente tradition semble s'être longtemps conservée chez quelques-uns de leurs descendants.

Le *lai d'Ignaurès*, rimé par un trouvère du XIIe siècle qui avait nom Renaus, et publié par Monmerqué, confirme la vénalité des amants de noble race. Le chevalier Ignaurès n'était pas de grande richesse, mais il fit tant par sa prouesse qu'il l'emporta sur tous les barons de son pays. Il menait toujours avec lui cinq jougléres *(joueurs)* de flute et de chalumeau; lui-même chantait si bien que les dames l'appelaient le lousignol *(rossignol)*. Dès son lever il allait au bois chasser, et n'oubliait jamais de se trouver aux tournois.

Inutile de dire qu'Ignaurès était gracieux avec les dames: les femmes des douze chevaliers de son voisinage étaient ses amies, ses *drues;* chacune d'elles en était si bien traitée qu'elle avoit lieu de se croire seule aimée.

Toutes avaient été séduites par sa beauté, sa jeunesse, sa discrétion et la grande figure qu'il faisait dans les passes d'armes.

Molt demainne cortoise vie,
Et quant tornoi estoient pris (*assigné*)
Il i aloit querre son pris,
à XX chevaliers ou à trente,
Et si *(et pourtant)* n'avoit c'un poi de rente.

La mine d'or qui permettait au bel Ignaurès une si grande suite, un luxe si royal, était un mystère. Auçun des douze barons, ses *pers* et voisins, bien qu'ils fussent de plus grande terre et de plus grande rente, ne pouvait rivaliser avec lui d'opulence; aucune de leurs femmes n'eut suffi, seule, à alimenter le train princier de leur bel ami. Le mot de cet énigme, le poëte le révèle sans blâmer son héros, la vérité de ce secret était qu'Ignaurès prenait de chacune, et recevait l'impôt d'amour de douze mains.

Toutes les gens s'esmervilloient,
Mais les dames trop li donnoient,

Cela semblait d'ailleurs si ordinaire que, lorsque, par une confession mutuelle, les châtelaines eurent découvert le partage que le félon faisait de son cœur, pas une d'elles ne songea à lui reprocher cette étrange subvention. Au lieu d'étaler leurs bourses vides, ces amantes irritées, en

vraies femmes du XIIe siècle, firent reluire leurs couteaux.

Les coutiaus ont avant sachiés
Que eles avoient muciés :
— Ignaurès, vous aves tant meffait
Que mors estes tout entresait ;
Nus ne vous puet morir *(conserver)* fors diex.

Au lieu de se montrer aussi grossier que le fut Jehan de Meung en une circonstance moins critique, le bel Ignaurès désarme les dames offensées, par cette gracieuse réponse : — Je crois si peu à tant de cruauté de la part de si jolies visages, que si j'étais armé de toutes pièces,

L'escu au col, el poing la lanche,
Si descendroie-jou ichi
Et me mettroie en vo merchi.
Si je muir à si beles mains,
G'ière *(je serai)* martyrs avec les sains.

Les maris ne furent pas si faciles à apaiser. Ayant surpris le secret de leur infortune conjugale, ils firent délicatement accommoder le cœur et les autres parties du corps d'Ignaurès qu'avoient aimé leurs femmes, et leur en servirent une portion à chacune. Celles-ci après ce funèbre régal, résolurent de ne plus manger et moururent héroïquement de faim.

Dans le bizarre fabliau de Garin, *le chevalier qui fait parler les....*, « conte de lourde mensonge » dit Fauchet, et prototype des *Bijoux indiscrets* de Diderot, le chevalier et son écuyer qui en sont les héros ne font ni l'un ni l'autre preuve de désintéressement. Un paladin, à l'exemple de l'amant d'Huéline, avait « tout mangié, tout despendu » ; à part sa jeunesse et sa bonne mine, il ne restait au pauvre sire que douze deniers.

Ne li remaint mantel d'ermine,
Ne surcot, ne chape fourée, (*ne* pour *ni*)
Ne d'autre avoir une denrée
Que tout n'ait beu et mis en gage.

Notre prodigue se met en voie avec son écuyer, pour aller à un tournoi, sans trop savoir si ses douze deniers pourront l'y conduire. Chemin faisant, ils rencontrent « trois pucelles qui de biauté semblaient fées. » Les belles se baignaient dans une claire fontaine entourée « de verts et feüillus arbrissiaux ; » à quelques pas étaient leurs riches vêtements. Or la première idée qui vint à l'écuyer, en voyant ces robes d'or tissues, fut de les embler, pendant que son maitre se fondait en joie à la contemplation des charmes frais et jeunes des baigneuses. Le chevalier vivement ému de la touchante façon dont les trois

pucelles nues réclament sa protection, leur fait restituer leurs habits; il est vrai qu'à quelques pas de là, il s'empare lui-même, sans le moindre scrupule, des dépouilles d'un chapelain qui allait porter à sa mie :

> Dix livres de bonne monoie,
> Qu'il a seint en une corroie,
> Por acheter robe mardi.

Le chevalier profite de la frayeur qu'éprouve le papelard pour s'emparer de sa jument, de sa bourse et de son manteau ; il regarde cette proie sacrilège comme une première récompense que lui envoie la gratitude des trois fées.

Ces fées qui vivaient jeunes et belles, dans des châteaux entourés d'eaux et de verdure, exerçaient un grand mirage; on mettait sans doute beaucoup de complaisance et d'imagination dans ces ravissantes métamorphoses des jolies femmes en créatures célestes; leur enchantement le plus irrésistible était leur grande richesse et leur rare beauté. Cette galante illusion était toujours fort bien accueillie; elle excusait si naturellement les entrainements de la sensualité; elle recouvrait d'un vernis si poétique les calculs de la vénalité amoureuse!

S'il se trouvait quelque chevalier capable de rougir des suppléments de solde offerts par les

femmes, d'hésiter à accepter d'une maitresse les robes d'écarlate, les fourrures précieuses, les coursiers de prix, les angelots d'or et les esterlins sonnants, — or jusqu'à Jehan de Saintré, et même plus loin, les chevaliers de cette trempe n'étaient pas communs, — il n'y en avait aucun qui ne se fit honneur d'être défrayé splendidement par elle, si cette maitresse était une fée. L'une des plus nobles qualités de ces demi-déesses était, on le sait, de posséder des trésors inépuisables.

Tout le personnel de la chevalerie rêvait des grands biens accordés par les fées à Lanval et à Graëlent; chacun avait en sa mémoire les faveurs dorées que la charmante fée de la terre de Lains avait, avec ses baisers, octroyées à son doux ami.

> Un don li a doné après :
> Doinst (*qu'il donne*) et despende largement,
> Ele l'i truvera assez;
> Moult est Lanvax bien àsénez (*assuré*)
> Que plus despendra largement
> Et plus ara or et argent.

Une aussi merveilleuse rencontre brillait au bout de toutes les entreprises. Quelque saint que fût le but du voyage, quelque sacré que fût l'engagement qui mettait en voie les preux et les paladins, ils n'hésitaient guère à s'attarder dans le

château d'une fée, placé sur leur chemin.

La manière de voyager des héros du moyen-âge n'était jamais bien rapide ni bien directe; ces braves chercheurs d'aventures obéissaient à toutes les fantaisies que le hasard plaçait sur leurs pas. Ce qu'ils avaient à faire était rarement pressé. Pour eux comme pour les Orientaux, le temps ne paraît pas avoir eu beaucoup de valeur; c'était une monnaie dont ils étaient prodigues. Il n'est pas étonnant que les belles et les châtelaines, au dire des fabliaux, aient si souvent désespéré de revoir leurs maris ou leurs amants. Les imaginaires aventures de Renauld et de Roger, leur disparition soudaine, leur longue absence, leur captivité volontaire dans les voluptueux enlacements d'Alcine et d'Armide étaient des évènements presqu'aussi fréquents alors que les captivités de guerre. En dépit des protestations théoriques, les joies faciles attiraient les chevaliers; ces soldats illustres ne se faisaient pas faute de profiter des joyeuses ouvertures que leur faisait le destin.

Dans *le chevalier à l'espée*, messire Gauvain, l'un des héros de la Table Ronde, ramène à son château de Carduel la fille d'un châtelain, qu'il a gagnée non aux échecs, comme le fut la fille d'Ivoirin de Montbrant par Huon de Bordeaux, non à la force de ses reins comme le preux Olivier, l'un des douze pairs de Charlemagne, gagna

la belle Jacqueline de qui fut engendré Gallien Restauré, mais en rompant un charme redoutable qui la protégeait contre les baisers des amants. Le beau neveu du roi Artus conduit donc chez lui la pucelle qui lui appartient, sans aucun lien officiel, depuis plusieurs nuits, quand il fait rencontre d'un chevalier bien armé. La première pensée du nouveau venu est de s'emparer de la belle fille; ce qu'il fait en prenant sans façon sa haquenée par la bride, malgré les réclamations de sire Gauvain, qui a commis l'imprudence d'oublier à Carduel son harnais de combat.

Soit naïveté barbare, soit fougue dans les appétits, la loi morale ne gênait pas trop, on le voit, les grands seigneurs de ce temps-là. Les a-t-elle beaucoup gênés depuis?

Nous avons déjà parlé des vœux bizarres que ces hommes de fer improvisaient, dans les banquets et dans les fêtes; nous avons vu les dangers auxquels ne craignaient pas de les exposer les châtelaines qui tenaient de leur naturel rude, souvent féroce. Les plus fréquents de ces vœux, dont *l'Orlando furioso* nous a fait entendre les derniers échos, étaient de faire proclamer à main armée la supériorité de leur maitresse, d'envoyer à ses pieds un certain nombre de chevaliers vaincus, de s'en aller conquérir telle merveille fabuleuse, délivrer telle victime dont les malheurs leur sont contés.

Le roman de *Giglain li biaus desconneus*, (le bel inconnu) présente une suite de ces merveilleuses entreprises qui excitaient l'émulation de tous les courages. Messire Giglain parti de la cour du roi Artus, pour aller prêter l'appui de sa lance à la fille du roi Graingars, cueille en chemin toutes les aventures qui s'offrent à lui. Il délivre la belle Clarie des mains de ses ravisseurs; il fait adjuger à la pucelle Margerie l'épervier qui devait être le prix de la beauté; il ravit de force au veneur de la Lande un chien qui faisait envie à sa compagne de route, la demoiselle Hélie. Sans se lasser il met à mort les géants et démonte les chevaliers. Tous ceux qu'il ne laisse pas sur le carreau, Giglain les envoie rendre témoignage de sa valeur à la cour de son prince :

Ains en la cour Artu le roi
Illec en iras de par moi;
Se tu ne l'fais, à ceste épée
Auras jà la tête coupée.

Giglain cueille également les cœurs des dames, dont il a rempli les vœux. Sa morale est facile : « Péchier n'est de feme traïr » ; si ses infidélités ne lui permettent plus d'appeler s'amie, l'unique aimée, il l'appellera la mieux aimée. Quant à l'amour des fées, comment le refuser? C'était, nous l'avons dit, un régal à l'attrait du-

quel le ciel semblait lui-même être complice. Ces baisers semi-divins ne pouvaient manquer d'être les bien venus. Giglain ne résiste donc une première fois au voluptueux accueil de la fée de l'Isle d'Or que parcequ'il a terme pour mener à fin son entreprise. Au retour il n'a garde d'oublier les seins d'ivoire et les mains blanches de l'enchanteresse; il s'arrête courtoisement à son château pour leur faire fête.

Après quelques épreuves, pour le punir de s'être dérobé à ses premières invitations, le bon cœur de la fée lui pardonne complètement et sans réserve:

La dame par la main le prent
Et cil s'est delès lui couciez....
Molt doucement andoi s'embracent
Les lèvres des bouces s'enlacent.....
Et si les aboivrent de joie;
Amors les mainnent bone voie:
Les oils tornent à esgarder
Les bras metent à acoler.....
Je ne sai s'il la fist s'amie
Car n'i fu pas ni len vi mie,
Mais nom de pucèle perdi
La dame delès son ami.

Un des vœux les plus fréquents alors était celui de s'associer à deux ou à plusieurs pour un pélerinage armé, où l'on s'engage à détruire sur sa route tous les ennemis des dames et de la foi,

tous les brutaux, les jaloux, les païens et les Sarrazins. Les croisades furent la plus large expression de ces serments collectifs; or les croisades trouvaient déjà, dans les fableurs et les ménestrels, des esprits hésitant et doutant de leur excellence et de leurs bons résultats. Rutebeuf, ce fier et osé frondeur des égoïsmes et des brutalités de son temps, a vertement critiqué les pélerinages en général et les croisades en particulier, dans *la desputizons dou croisé et dou descroisé.*

Le dénouement de cette discussion, très-colorée, est, il est vrai, favorable au croisé; mais cette dernière concession semble un placage collé là à dessein. Il est permis d'y voir une précaution destinée à faire passer la partie critique, où ce mordant poëte a mis toute son audace habituelle.

Si plusieurs des autres poëmes de Rutebeuf semblent pousser à ces ligues toujours malheureuses; s'il y convie la noblesse qui perdait son temps à *foloïer* dans les tournois; s'il engage à y coopérer de leurs grands biens, les clers et les prélats qui, dit-il, vivent à l'aise « bien vestus et bien atornés, du patrimoine au crucifiz; » s'il s'adresse pour cela aux riches bourgeois qu'il accuse déjà de se faire un dieu de leur panse, c'est afin de donner un cadre approuvé, aimé et populaire à ses vertes satires.

Ces malencontreuses expéditions avaient com-

mencé bien avant lui, il n'espérait pas les empêcher; et d'ailleurs il lui déplaisait fort de voir que certains barons étaient revenus d'Orient, laissant en arrière exposés aux coups des Sarrazins de braves compagnons, tels que messire Geoffroy de Sargines, à qui il dédie l'une de ses plus ardentes complaintes. Dans ses complaintes d'Outre-mer et de Constantinople, il revient sans cesse sur les périls que courrent ces vaillants hommes à batailler en Terre Sainte, en si petit nombre et presque sans espoir de succès, quand autour de lui personne ne paraît s'inquiéter d'eux; personne ne songe à les aller secourir ou dégager.

Le sens de *la desputizons dou croisé et dou descroisé* est donc parfaitement clair; il nous a paru essentiel de résumer ici cet important document.

Un jour environ la saint Remy, le poète entend causer derrière une haie; ce sont quatre chevaliers, dont deux sont en grande contestation; curieux d'ouïr ce débat il se dissimule dans le buisson et écoute. L'un des deux discoureurs s'est croisé et cherche à se faire des compagnons. Ses arguments sont qu'il faut peiner dans ce monde, à l'exemple des apôtres et des martyrs; qu'il faut renoncer à ses aises pour gagner paradis. Le non-croisé est plus positif: selon lui, le corps ni l'âme ne gagnent rien à courir le

monde; il lui semble absurde de s'en aller en pélérinage à Jérusalem, à Rome ou en *Estur* (en Asturie à Saint-Jacques de Compostelle probablement), pour plaire à Dieu. Le plus clair du profit, dit-il, est que l'on en revient toujours ruiné.

Le croisé insiste sur le peu de valeur des biens d'ici-bas et sur le mépris qu'on en doit faire. Rutebeuf alors par la bouche du descroisé emploie les grands arguments : — Messire, dit-il, vous qui prêchez si bien pour faire prendre la croix, sermonnez donc ceux qui portent tonsures et couronnes monachales; prêchez les doyens et les prélats qui ont tous les soulas du siècle. C'est un jeu mal inventé que celui qui nous prend toujours au même piége.

Clers et prélats doivent vengier
La honte-dieu, (puis) qu'il ont ses rentes;
Il ont à boivre et à mangier
Si ne leur chaut qu'il pleut ou vente.

D'ailleurs, reprend-il, j'ai vu beaucoup, ce dont je m'émerveille, de gens grands et petits, sages et honnêtes, s'en aller dans ces pays lointains; ce qu'ils y font est bien, « comme je crois, » cependant quand ils reviennent, ils ne valent pas grand'chose :

Si ne valent ne ce ne quoi,
Quant ce vient à la revenue.

Dans une note de l'excellente édition de Rutebeuf, donnée par M. A. Jubinal, on trouve les vers suivants tirés du *Dit des proverbes et du vilain*, où se trouve exprimée la même pensée que celle du prince des trouvères :

La voie d'Outre-mer
Voi à maint hom aimer,
A l'aler gabe et huie; (*on se réjouit*)
Quant vient au revenir,
Ne puet se soutenir.

Ceci est du reste largement corroboré par le témoignage des chroniqueurs, qui nous montrent ces troupes indisciplinées se ruant à la croisade, comme s'ils avaient à accomplir une mission de viol, de pillage et de meurtre. Après avoir laissé la ruine partout où ils ont passé, ces barbares fanatiques reviennent eux-mêmes, ruinés, malades et pour longtemps épuisés.

Les croisades eurent pourtant cet heureux résultat de rendre, par leur bouleversement héroïque une animation générale, une vigueur de quelques siècles au corps social de la vieille Europe. Elles portèrent le premier coup aux iniquités féodales, en ruinant les possesseurs de fiefs et faisant, comme nous l'apprennent Rutebeuf et ses confrères, de gens puissants et riches des pauvres diables que leur misère désintéressait du vieil ordre politique, dont ils avaient cessé

d'être les privilégiés. Un autre résultat majeur fut celui d'élargir les idées par l'expérience que donnent forcément les voyages, les migrations et les mélanges de races; l'imagination littéraire et les arts reçurent un grand élan des comparaisons instructives que faisaient ces foules nationales en se mêlant aux foules étrangères.

Les trouvères, de leur côté, rapportèrent de ces vagabondages pittoresques, à la suite des croisés, de nouvelles inspirations. Nombre de sujets de contes orientaux: hindoux, persans et arabes, se sont transmués en fabliaux avec une ornementation et des détails particuliers.

Revenons à nos chevaliers: on a souvent discuté la question de leur fidélité en amour, de leur continence; prenons à cet égard l'avis des trouvères. Ce sujet est si intéressant, si essentiel à faire connaître la véritable physionomie de ces preux batailleurs; les indiscrétions des poètes leurs contemporains sont si intarissables sur ce point, qu'il vaut bien la peine qu'on lui consacre un chapitre tout entier.





CHAPITRE IV.

CONTINENCE DES CHEVALIERS ET DES CHATELAINES.



armi les héros de la chevalerie, il y en avait sans doute qui s'efforçaient de se tenir dans la limite assez élastique de leur serment. Il s'en trouvait qui ne robaient pas sans nécessité, qui ne trompaient pas sans motif, qui ne brutalisaient pas inutilement le faible, et laissaient passer, sans trop les fouler, le voyageur désarmé et le marchand. Cela variait chez eux du plus au moins, selon l'humeur du moment, selon l'idée que ces glorieux vagabonds se faisaient de leurs droits, de leur force et de leur rang.

Un point plus délicat du programme chevaleresque, le vœu de continence, voyait généralement mollir les scrupules; son observation avait fini par se réduire à éviter l'emploi de la force

dans les amoureuses entreprises. Les dames n'étaient pas sévères; le code d'amour confié à leur garde les autorisait, nous le verrons bientôt, à une bienveillance qui n'avait souvent de bornes que la crainte du seigneur époux. Les droits de l'hospitalité à peu près illimités; les surprises de sympathie subite, excitées dans les cœurs féminins par les périls auxquels avait échappé le nouveau-venu; l'absence fréquente du châtelain : tout contribuait à semer de tendres pièges les chevauchées de ces coureurs d'aventures, jeunes et forts, dont les caresses improvisées n'avaient pas de lendemain.

Jehan de Condé nous offre, dans *le Chevalier à la Mance*, un des rares exemples d'un homme d'armes à l'amour exclusif. Ce héros avait commencé par vivre en *musart*. Sa lâcheté et sa mauvaise vie l'avaient fait chasser du pays par ses frères, deux vaillants chevaliers de Champagne, qui lui avaient abandonné, sur la rivière de l'Oise, une terre où il passait son temps « à prendre sauvagine au las. »

Ce cœur failli s'énamoura d'une dame du pays, pleine d'honneur et de beauté. Un jour que son mari était aux champs, il osa lui parler de son amour, et lui déclarer qu'il mourrait, s'il n'était favorablement écouté d'elle. La dame qui trop bien savait sa mauvaise renommée, changea de couleur en entendant sa requête. Cependant par

crainte de lui et pour sortir d'embarras, elle ne crut pas trop s'engager en lui répondant de la sorte :

Sire, fait-elle, je vous di
Que quant teus (*tel*) et si preus serez,
Que tous vos voisins passerez
De hardement et de prouèce,
De valour et de gentillece,
Adont serai-je vostre amie.

A cette promesse et sur ses instances, elle ajouta le don d'une de ses manches, qu'elle prit dans un de ses coffres. Fier de ce résultat, le chevalier fit de ce gage sa devise : « de gueule à mances d'argent » il armoria son écu, sa cotte et son harnois, et s'en alla courir les tournois, où il se réhabilita, en désarmant les plus hardis champions.

Quand il eut acquis le bruit « de se savoir bien desporter, de lances froissier et brisier ; » lorsque les dames eurent appris à parler de lui, à le *prisier*, à désirer son regard, le chevalier revint tout naturellement, réclamer le prix de sa réhabilitation à celle qui lui a donné la manche. La belle savait bien à quoi expose le don de pareils gages, en cour d'amour elle eut été tenue d'y faire droit ; elle se vit moult embarrassée. Assurément elle ne s'était pas attendue « k'ensi se deust comporter » le musard d'autrefois. Tiendra-

t-ellesa promesse? Celui qui a tenu la sienne est là, à ses genoux, disant :

> Je l'ai si bien desiervi, (*mérité*)
> Faites-moi certain paiement.

La dame ne nie pas sa dette; mais elle a son mari, excuse honorable, qui pourtant, nous le verrons bientôt, n'est pas admise par le code d'amour. Elle est désolée de l'alternative où elle se trouve de fausser, sans doutance, l'un ou l'autre de ses deux serments. Certes, dit-elle, en songeant à son amant :

> Trop li ai esté félonnesse;
> Mès quant je fis cette promesse,
> Ne cuidai pas qu'iestre peuist,
> Q'a tel nom parvenir deuist.

Elle hésite; la beauté du réclamant « profondément au cuer li touche. » Il est permis de croire que si son créancier d'amour eut plus vivement insisté, le serment du mariage eut été seul faussé, et qu'elle ne dut sa vertu qu'à la loyauté extraordinaire de l'amant. Celui-ci, ô merveille d'héroïsme! se retire, bien « qu'il ot au cuer un brin de rage, » et s'en va en Terre-Sainte attendre, en guerroyant, la mort du légitime possesseur de la belle, espérance qui ne tarde pas à se réaliser.

Le chevalier de La Tour Landry parle d'un

de ces preux errants nommé Geoffroy de Lugre, et le cite comme faisant un honorable contraste avec ceux de ses confrères qui portaient « aussi grant honneur à telle qui est blasmée et diffamée, comme aux bonnes. » Ce brave redresseur de torts était loin d'être raffiné dans ses procédés de moralisation, et bien que son portrait ait été tracé en plein XIVe siècle, il s'encadre si bien ici, que nous ne résistons pas à l'envie de l'y admettre.

« Et vous diray que se cellui messire Gieffroy de Lugre chevauchast par le pays, il demandast: — A qui est celluy hébergement? Et l'on lui deist: — C'est à telle. Se la dame feust blasmée de son honneur, il se torsist avant d'un quart de lieue qu'il ne vensist devant la porte, et lui feist un pet, et puis pransist un poy de croye (un peu de craie) qu'il portoit en son saichet, et escrivist en la porte ou en l'uis: — Un pet, un pet! Et y faisoit un signet et s'en vensist. Et aussi au contraire, se il passast devait l'ostel à dame ou damoyselle de bonne renommée, se il n'eust moult grant haste, il la vensist veoir et huchast: — Ma bonne amye ou bonne damoyselle, je prie à dieu que en cest bien et ceste honneur il vous veuille maintenir en nombre des bonnes; car bien devez estre louée et honorée. Et par celle voie, les bonnes se craingnoient et se tenoient plus fermes et plus closes de ne pas faire chose

dont elles pussent perdre leur honneur et leur estat. »

Ce bizarre exemple de pédagogie morale, à domicile, était loin d'être généralement suivi. Tout nous porte à croire, au contraire, que la plupart de ces coureurs de profession étaient de francs ribauds. Leur vie aventureuse, leurs bonds capricieux par monts et par vaux, de repaire en repaire, de château en château; les pèlerinages auxquels ils se vouaient, les reflets d'héroïsme dont ils fascinaient les dames, leur mettaient sans cesse les occasions à la main. Or les fabliaux, d'accord en cela avec les chroniques du temps, nous apprennent que ces vigoureux chevaucheurs ne se faisaient pas faute d'en profiter.

Il parait prouvé par de nombreux témoignages que, dans certaines provinces de la vieille France, la mode se conserva longtemps d'exercer envers les hôtes que l'on voulait honorer, l'hospitalité sans réserve encore en usage dans certaines îles de la Polynésie. Après le souper et les mains lavées, quand on avait desservi les épices et les confitures, on offrait une compagne de nuit au visiteur. Cette coutume plus cordiale que décente s'est maintenue, presque jusqu'à nos jours, dans les hôtelleries des bords du Danube et de la Russie méridionale.

Une aussi courtoise réception était le rêve des voyageurs de tout rang; les fableurs nous ap-

prennent qu'on la devait presque infailliblement à l'invocation de deux saints, patrons de l'hospitalité : saint Martin dont il est question dans le fabliau de *Gombert et des deux clercs*, et saint Julien, celui des deux intercesseurs qui, grâce à La Fontaine, est demeuré le plus célèbre. Dans un de ces petits poèmes, un amant qui vient d'obtenir les faveurs de sa maitresse s'écrie avec enthousiasme :

Saint Julien, qui puet bien tant,
Ne fist à nul homme mortel
Si dous, si bon, si noble ostel !

Eustache Deschamps dit également dans une de ses spirituelles chansons :

Qui prend bonne femme, je tien
Que son ostel est saint Julien.

Cette coutume était mieux qu'acceptée, elle était idéalisée. Dans le roman de *Gérard de Roussillon*, on peut voir comment le noble comte Gérard fit à l'envoyé du roi de France les honneurs de sa maison : rien n'y faillait, ni pour le jour ni pour la nuit, ni pour la table ni pour le lit.

Lacurne de Sainte-Palaye, qui cite cet exemple avec d'autres, ajoute cette remarque, résultat de sa profonde érudition : « Dans l'éloge des sei-

gneurs qui faisaient le mieux les honneurs de leurs châteaux, nos romanciers et nos poètes leur prêtent la même complaisance pour leurs hôtes, que celle des peuples qui habitent le long du Nil, suivant les relations des voyageurs. » Le même érudit cite, d'un fabliau dont il ne nomme pas l'auteur, un scabreux passage qui ne laisse guère de doute sur la facilité des mœurs de nos paladins. Un chevalier, à la nuit close, sonne du cor à la porte d'un château, où il ne tarde pas à être reçu avec honneur.

La comtesse qui fu courtoise,
De son oste pas ne lui poise,
Ainz li fist fère à grant délit,
En une chambre, un riche lit;
Apèle une souève pucele,
La plus courtoise et la plus bèle.
A conseil li dist: — Bele amie,
Allez tost, ne vous ennuit mie,
Avec ce chevalier gésir......
Je i alasse volentiers,
Que jà ne laissasse pour honte,
Ne fust pour monseigneur le comte
Qui n'est pas encore endormi....

Dans *le Chevalier à l'espée*, le chatelain met sa fille, gardée il est vrai par une épée enchantée, dans le lit de son hôte, messire Gauvain; et ce noble neveu du roi Artus n'est pas trop renversé par cet excès de courtoisie.

Egalement dans le singulier fabliau de Garin, où nous avons vu un jeune chevalier rendre les robes d'or aux trois fées et prendre sans façon la dépouille d'un chapelain, le capricieux héros arrive *sur le vespre* au manoir d'une gente châtelaine. La nuit venue, après le dernier repas, celle-ci répète exactement la scène citée par Lacurne de Sainte-Palaye. Elle sacrifie sans scrupule les lois de la pudeur à sa bienveillance pour le nouveau venu. Elle appelle la plus jolie de ses parentes, qui répond au doux nom de Blancheflor, et lui dit : — Belle cousine,

Tu t'en iras au chevalier
Que monseigneur héberja hier;
Ne cri ne noise ne feras,
Et avec li te coucheras,
Et feras du tout son plaisir......
Et bien li dis que je y alasse
Se le comte ne redoutasse.....

Les bergères des bords de la Saône chantent encore un vieux lai, à peine amélioré dans sa gothique prononciation, dont les couplets de deux vers, alternativement répétés et psalmodiés sur un récitatif mélancolique, contiennent un souvenir très net de cette gaillarde hospitalité : « S'en est du sire de Beaussart — qui s'ot volu marier ; » dès le premier soir de ses noces

« en guerre fut mandé. » En son absence, la belle-mère, jalouse de la jeune femme, la maltraite et l'emploie aux plus vils travaux.

Un soir le sire de Beaussard, revenant de guerre, « entend s'amie chanter. » Il la reconnaît à la voix, et la retrouve gardant un troupeau de cochons. Le chevalier cache son indignation; mais quand, après le souper, sa mère, qui ne l'a point reconnu, lui offre une de ses dariolettes pour compagne de lit, le noble sire, levant sa visière, foudroye la coupable par ces simples mots:

Sera la pauvre porchère
Que j'aurai à mon coucher.

L'amour des dames, cette récompense suprême des hauts faits et des tournois, n'était pas toujours pris dans le sens platonique, nous l'avons vu déjà. Les aphorismes du code adopté par les cours d'amour qui rendirent, pendant longtemps des arrêts mieux respectés que ceux des tribunaux ordinaires, contiennent, sur le scabreux chapitre de la chasteté chevaleresque, plus d'une piquante révélation. Sans anticiper sur cette part des mœurs de nos pères, qui sera largement traitée dans la seconde moitié de cet ouvrage, sous presse en ce moment, il est bon de détacher ici quelques articles de l'amoureux Digeste, tels que nous les a transmis maître André le Chape-

lain, au service de la cour de France, vers le milieu du XIIe siècle (1).

Le sens trop net de ces lois, confiées à la garde des dames, n'eut pas manqué d'effaroucher les charmantes *Précieuses* de l'hôtel de Rambouillet. Le premier article de ce code semble devoir servir de base à tous les autres, par la simplicité de sa rédaction et la hardiesse du précepte qu'il contient.

Art. 1. *Causa conjugii ab amore non est excusatio.* Cet article, souvent débattu en cour d'amour, a été confirmé par plusieurs arrêts dont nous donnerons plus loin le texte, notamment par un jugement de la comtesse Marie de Champagne, qui porte la date de 1174.

Art. 6. *Masculus non solet, nisi in plena pubertate, amare.* Ce dogme amoureux, exigeant la puberté de l'amant, est d'une précaution significative; la *Dame des Belles Cousines* l'avait-elle oublié, quand elle se prit à aimer le petit Jehan de Saintré?

Art. 26. *Amor nihil possit amori denegare.* Celui-ci est infiniment périlleux: si l'amour ne

(1) Cette date de l'existence de l'auteur du livre, *de arte amatoria,* mise en doute par le bibliophile allemand Frédéric Diez, sera clairement prouvée dans la 2e partie de cette étude, au chap. des Cours d'Amour.

doit rien refuser à l'amour, que deviendra la vertu d'une femme aimée, entre les mains d'un amoureux qui demande au-delà du permis?

ART. 31. *Unam feminam nihil prohibet a duobus amari, et a duabus mulieribus unum.* Voici une manière de voir et de comprendre la morale, qui s'éloigne singulièrement de l'état séraphique, de cette unité mystique qui nous avait semblé avoir été le rêve des époux et des amants au siècle d'Abailard.

L'imagination jouait alors un rôle énorme dans les déterminations et les croyances; les fantaisies les moins raisonnables, les hallucinations les plus bizarres venaient, par accès intermittents, troubler ou égayer les relations de cette curieuse société. Une des plus fantasques de ces aberrations mentales est assurément celle qui inspira la création de l'ordre des Galois et Galoises, dont le chevalier de La Tour Landry nous a transmis les excentricités.

Si le menu peuple avait fourni les éléments du tourbillon des *pastoureaux* qui, sous prétexte d'aller délivrer saint Louis, inonda et troubla la France, ce fut dans les hautes classes que se recruta la folle confrairie des Galois. Ces amoureux indépendants: châtelains, barons, chevaliers, dames et damoiselles, avaient entièrement banni la jalousie de leurs rangs. Quand un Galois se présentait dans un manoir dont le maître

était affilié à la secte, celui-ci se retirait et laissait sa femme aux soins du visiteur, se réservant de réclamer la même faveur en pareil cas. Ces fous pittoresques semblaient avoir à cœur de réaliser la réforme la plus contestée de la république de Platon.

Cette partie de leur programme rentre à merveille dans la facilité de mœurs, dont les formidables appétits de ces hommes de fer avaient doté le milieu social, dans lequel, à l'exemple des demi-dieux d'Homère, ils faisaient la pluie et le beau temps. Laissons ici la parole au chevalier de La Tour Landry :

« Estoit ordené entre euls que dès que un des « galois venist là où feust la galoise, si elle eust « mary, il convenist par celle ordenance que il « alast faire panser les chevaux au galois qui ve« nus fust, et puis s'en partist de son hostel, sans « revenir, tant que le galois feust avecques sa « femme ; et se cellui mary estoit aussi galois et « alast veoir s'amie, une autre galoise, et l'autre « feust avecques sa femme, feust tenu à grand « honte et déshonneur se le mary demourast « en son hostel, ne commendast ne ordenast « rien depuis que le galois feust venu ; et n'y « avoit plus de povoir (en son hôtel) par celle « ordenance. »

Le plus excentrique des statuts de cette confrairie de libre morale, qui fleurit surtout dans

l'Angoumois, le Poitou et la Touraine, est qu'ils avaient imaginé de changer, pour leur usage, l'ordre naturel des saisons. Si rigoureux que fut l'hiver, « pour gelée ne vent que il en feist » ils ne portaient qu'une cotte simple, sans pelisson ni surcot. « Une serge legière, sans plus » leur servait de couverture la nuit; ils eussent regardé comme une honte d'allumer du feu dans leurs vastes cheminées, qu'ils remplissaient de mousses et de branchages d'arbres verds. L'été, ils portaient fourrures, mantel, housse et chaperon double, des gants ou des moufles, et affectaient de trouver grand plaisir à se chauffer. Les témérités de ces réformes ne portèrent pas bonheur aux Galois.

« Cy dura ceste vie et cestes amouretes grant « pièce, ajoute le naïf moraliste, jusques à tant « que le plus d'iceux en furent morts et péris de « froit; car plusieurs transissoient de pur froit, « et moururent tout roydes, delèz leurs amyes; « et aussi leurs amyes delèz eux, et en parlant de « leurs amourètes, et en eulx moquant et bour- « dant de ceulx qui estoient bien vestus; à d'aul- « tres il convenoit de leur dessérer les dens de « cousteaulx, et les tostoier (masser) et froter au « feu, comme poussin engelé et mouillé....... Si « doubte moult que ces galois et galoises, qui « moururent en cest estat et en cestes amourètes, « furent martirs d'amour, et que aussi comme

« ils morurent de froit, ils ont grant chaut par « delà et ardent. »

Quand les chevaliers s'en allaient en guerre, même en guerre sainte, ils conduisaient avec eux des provisions d'amour. Dans un siège, lorsqu'ils étaient réduits à chasser les bouches inutiles, ils conservaient toujours quelques bouches amoureuses.

Le fabliau, *une Femme pour cent hommes*, parle de cent chevaliers qui, « en ung chastel sur mer, estoient » chaque jour assaillis par les Sarrazins. « Deux femmes entre eulx avoient, dont ils faisoient lor volonté. » La jalousie se mit entre les deux commères, aussi rudement trempées que leurs robustes compagnons. L'une d'elles occit sa compagne, et n'obtint sa grâce qu'en promettant de faire, à elle seule, tout le service. Depuis, dit le poète :

Des chevaliers fu si privée
Que ses services lor agrée.
Onc ne recrut (*ne se lassa*) de lor amour,
Ne tost ne tart, ne nuit ne jor;
Ains lor livroit assez estor,
Car chascun l'avoit à son tor.

A défaut du témoignage des fableurs, on pourrait consulter sur ce point les historiens contemporains, dont les chroniques laissent glisser,

par ci par là, de leurs feuillets gothiques, des échappées indiscrètes d'une indéniable signification. Joinville parle, à plusieurs reprises, des honteux désordres qui se commettaient ouvertement dans l'armée des Croisés; au camp devant Damiette par exemple : « Car ainsi que le bon roy me dist, il trouva jusques à ung jet de pierre, près et à l'entour de son pavillon, plusieurs bourdeaux que ses gens tenoient. »

Au temps du pieux roi Robert, on se gênait moins encore : de semblables découvertes se faisaient dans l'intérieur même du palais, si l'on en croit son biographe Helgaud, (*vita Roberti regis*). Un jour, dit le moine de Fleury, le bon roi s'étant levé de bonne heure, pour assister aux laudes, aperçut deux personnes, de sexe différent, qui commettaient l'œuvre illicite, dans un coin de la galerie par où l'on allait à la chapelle. Le pitoyable monarque se contenta de jeter sur eux sa pelisse de fourrure, afin que personne ne les reconnût.

Devons-nous citer encore la terrible aventure des trois brus de Philippe le Bel, advenue en l'an 1317, qui touche de plus près, que les moralités de La Tour Landry, à l'époque dont nous nous occupons ici ? Nous laisserons narrer ce cas étrange à religieuse personne Robert Gaguin, dont les renseignements nous ont semblé très-précis et très-dignes de foi.

« Aussi en ce temps fut la nécessité et malheur des femmes nobles, car les trois femmes et espouses des fils de Philippe accusées furent de adultère; pour raison de quoy Marguerite femme de Loys Hutin, roy de Navarre, et Blanche, femme de Charles, comte de la Marche, par sentence du roy, envoyées furent en exil au château Gaillard, la luxure desquelles estoit manifeste. Au regard de Jehanne espouse de Philippe, comte de Poictiers, après qu'elle eust esté par aucuns jours en prison à Dordan, comme innocente fut délivrée et à son mary restituée. Les putiers stuprateurs, c'est assavoir Philippe et Gaultier frères de Daunoys, après qu'on leur eust coupé les membres libidineux, escorchés furent et à mort mis à Pontoise.

« A cause de ceste impudicité des femmes nobles, je cuyde celle fable estre issue, laquelle coustumièrement est récitée par ceulx qui les choses ignorent, de Jehanne, femme de Philippe le Bel; c'est assavoir qu'elle usa de concubinage d'aucuns escoliers, et affin que son péché ne fust congneu, les estaignit et jecta par la fenestre de sa chambre en Seine, duquel péril eschappa ung seul escolier nommé Jehan Buridan, par lequel fust fait ce sophisme : — La royne occir ne craingnez, il est bon de ce faire. »

Si Blanche et Marguerite furent convaincues d'adultère, la troisième bru Jehanne, comtesse

de Poitiers et la propre femme du roi Philippe en furent gravement soupçonnées. Le dicton populaire, dont Robert Gaguin attribue l'invention à Buridan, sauvé des flots de la Seine, est un indice très-significatif du peu d'estime que le peuple faisait de la chasteté des grandes dames.

Un demi-siècle plus tard, aux fêtes du tournois qui se firent dans le monastère de Saint-Denys, pour célébrer la réception du roi de Sicile dans l'ordre de chevalerie, les seigneurs montrèrent, malgré la sainteté du lieu, qu'ils avaient conservé les licencieuses traditions de leurs ancêtres. Chacun chercha, dit le religieux auteur de la chronique, à satisfaire sa luxure, si bien « qu'il y eust des marys qui pâtirent de la mauvaise conduite de leurs femmes, et qu'il y eust aussy des filles qui perdirent le soing de leur honneur. » Le jeune roi de France, Charles VI, frère du prince fêté, fit à cette occasion, en faveur des dames, des prodigalités telles que, dès ce moment, on eut le droit de douter de sa raison.

Quant à la façon dont ces dominateurs de la terre observaient leur vœu chevaleresque de continence et de protection, à l'égard des pauvres filles des serfs et des vilains, il n'en faut pas parler. La dignité humaine n'existait guère dans l'âme de cette malheureuse caste, accablée par la misère, mâtée par l'abus de la force. Ceux qui lisent *li gieus de Robin et de Marion*, feront

prudemment de ne pas prendre au sérieux les dédains que Marion jette aux prières du chevalier :

> Biaus sire traiiez-vous arrier,
> Je ne sai que chevaliers sont ;
> Deseur tous les homes du mont (*du monde*)
> Je n'ameroie que Robin....

La peur est pour beaucoup dans le refus de la bergère : je crains « que vos chevaus ne me fiert. » Au milieu de sa pastorale dramatique, d'ailleurs, Adam de La Halle fait battre Robin par le chevalier, qui parvient un moment à enlever la rebelle Marion.

La facilité des seigneurs à regarder comme permise la séduction des filles des vilains et des travailleurs : bergères, servantes, ouvrières de tout genre, meschines et dariolettes, n'avait pas de bornes. Cette manière, ce sans-façon hautain ont-ils complètement cessé aujourd'hui?





CHAPITRE V.

JUSTICIERS FÉODAUX. — LE ROLE DES TOURS DANS LA JUSTICE SEIGNEURIALE.

Le voile patriarchal dont est encore entourée la justice des temps féodaux, aux yeux de certains admirateurs du passé, est assez gaillardement soulevé dans les œuvres des contemporains des Croisades. En compagnie de ces gentils poètes, on ne tarde pas à s'apercevoir que la façon dont les seigneurs châtelains rendaient la justice aux gens de leurs domaines est loin de ressembler à celle des maitres en droit qui les ont remplacés.

La plupart des possesseurs de fiefs, qui consentaient à prendre au sérieux cette part de leurs privilèges, le faisaient à la façon de Sancho Pan-

ça ; ils s'éclairaient tout simplement des conseils de l'équité naturelle et du bon sens, trop souvent aussi, ils oscillaient au gré de leur humeur et de leur fantaisie du moment. Il y avait tant d'espèces de lois et de droits différents, sans compter le droit canon ; ils en connaissaient si peu les règles ; un si petit nombre d'entr'eux était capable de lire un texte « soit en latin soit en roman, » qu'ils auraient été fort embarrassés pour s'y prendre autrement que le compagnon de don Quichotte.

Saint Louis, dont la figure honnête et candide illumine ces vieux siècles d'un reflet d'équité, était un type parfait de justicier seigneurial. Sous ses prédécesseurs, le petit territoire qui s'appelait plus spécialement la France, était fort mal en ordre, au témoignage du sire de Joinville. L'office de prévôt royal s'y vendait au plus offrant ; aussi dit l'excellent historien, fuyait-on un pays si iniquement administré.

« Et estoit totalement justice corrompue par « faveur d'amys, par dons et promesses, dont le « commun (peuple) ne ouzoit habiter au royaul- « me de France, et estoit lors presque vague. Et « souventes fois n'avoit-il aux plaids de Paris, « quant le prévost tenoit ses assises que dix-sept « personnes au plus, pour les injustices et abu- « sions qui se y faisoient. »

Chez les seigneurs de fiefs, les choses allaient-

elles mieux que dans les tribunaux du seigneur roi? Outre que l'exemple donné par le suzerain était déplorable, les grands vassaux à peu-près indépendants étaient, eux et leurs nobles tenanciers, presqu'entièrement occupés de soucis belliqueux. Saint Louis mit tout son zèle à réformer les lois et la manière dont on devait les appliquer. Lui-même, avant de partir pour l'Égypte, rendait la justice et la faisait rendre, sous ses yeux, par Pierre de Fontaines et Geoffroy de Villette, comme on le voit dans la charmante page du judicieux sénéchal de Champagne, si souvent citée.

Cet exemple fut peu suivi ; cependant saint Louis eut quelques émules, au nombre desquels il faut compter Thibaut IV, comte de Champagne, le trouvère couronné qui fit écrire ses chansons sur les murs de son château de Provins. Ce Thibaut est celui dont le savant Grosley dit qu'il « attira toute l'Europe aux foires de Troyes, sa capitale, par l'ordre qu'il y établit. » Ce prince fut imité en cela et surpassé par son fils Thibault V, auquel Rutebeuf, ce poéte vraiment national, a dédié une élogieuse *complainte*, sorte d'oraison funèbre en vers. Dans cette pièce d'une grande élévation de style, le poéte représente le comte Thibault équitable, hospitalier, généreux aux pauvres et compagnon plutôt que maître envers chacun de ses sujets :

Large, cortois et net au monde....
Pers aus barons, aus pôvres pers (*pair*)
Et aus moïens compains et fréres.

Dans le fabliau *du povre mercier*, un marchand mercier craignant fort les rapines et les larrons, se rend à une foire tenue sur les terres d'un baron de haute noblesse, parceque ledit seigneur a réputation d'être bon justicier et de ne permettre pas qu'on mît chez lui les voyageurs à trop forte rançon. Ce baron était pourtant assez sévère; il prononçait facilement le gros mot: — Qu'on le pende! Mais il abhorrait l'injustice, cela suffisait pour rassurer les gens. Voici du reste son rude portrait:

Un sire qui tenoit grant terres,
Qui tant haïoit mortel guerre
(Et) totes gens de maulvèse vie,
Que il leur faisoit vilenie
Et tout maintenant les pendoit.

Ce redoutable sire rendait strictement aux marchands les sommes et les denrées qu'ils mettaient sous sa sauvegarde, mais rien de plus. En arrivant à la foire le mercier met sa jument paître et passer la nuit dans le pré du seigneur, la confiant par égale moitié à la garde du baron et à celle de Dieu. Le matin venu, il se trouva

qu'une louve avait dévoré la pauvre bête. Le mercier s'en vint pleurant conter la perte de sa jument, bien qu'il l'eut mise sous la double protection du baron et de Dieu. — Combien valait-elle dit le bon justicier. — Soixante sols messire. — Bien répond le baron.

Ami la moitié de soixante
Vos rendrai, ice sont trente;
Car la moitié me comendastes
Et l'autre moitié (à) Dieu donastes.....
Se tout comandé le m'eussiez
Tos les soixante sols réussiez.

Le mercier prit les trente sols du baron, chargea le reste de sa mercerie sur son dos et s'en alla, en murmurant que, s'il peut mettre la main sur Dieu ou sur l'un de ses serviteurs, il les forcera bien à lui rendre les trente sols confiés à la garde du ciel. Chemin faisant, notre homme rencontre un moine, il se hâte de le joindre.

Biau dous sire (dit le moine) que voulez-vous?
Je suis à Dieu le nostre père.

C'est bien l'affaire du marchand qui s'écrie : — Ah! ah! biau frère, soyez le très-bien venu.

S'en deviez aler en chemise,
A tant je serai bien paiez
Des trente sols. Or tost traiez (*tirez-les*).

Un vif débat s'engage; le frocard comprend l'imprudence qu'il a commise en se déclarant serviteur de Dieu; il propose de s'en rapporter au jugement du bon justicier chez qui se tient la foire. Le marchand sûr de son droit et de l'équité du seigneur consent à retourner pour soumettre le cas à son arbitrage. Devant le juge, le moine cherche à donner le change, en faisant ressortir la gravité sacrilège qu'il y a à mettre la main sur un prêtre; mais le bon justicier n'en juge pas moins en faveur du marchand: Dieu doit trente sols, c'est à ceux qui détiennent son bien à les payer pour lui. — Or payez, dit-il au moine ou abandonnez le service de Dieu qui vous vaut de si bons gages.

Le moine n'est pas de force à retorquer cet argument; il se résigne: « li moine plus parler n'en ose. » Il paya les trente sols pour la part de son maitre éternel, quitte à mendier quelques heures de plus.

A l'exemple de ce dernier, si quelques seigneurs écoutaient encore, de temps en temps, les plaignants qui s'adressaient à eux, le plus grand nombre avait abandonné, à prix d'argent, ce soin

à leurs sénéchaux qui le transmettaient, aux mêmes conditions, à des prévots ou baillis. Ceux-ci imposaient des amendes ruineuses, afin de rentrer dans le prix de leur charge. Ils inventaient des délits, comme le prévot de *Constant Duhamel* qui accuse ce dernier d'avoir volé du blé en brisant la nuit la grange à son seigneur. Constant effrayé, pour échapper à cette calomnie déshonorante, est prêt à tout sacrifice :

Que donras-tu à mon seignor (*dit le prévot*)
Se je te fais estre délivres?
— Sire je li donrai vingt livres.
— Or t'en reva en ta maison.
Je serai por toi champion.

Ces larrons officiels saisissaient les biens à tout propos; ils taillaient à outrance les pauvres gens, dont la juridiction leur était chèrement vendue. Leur devise n'était autre que celle contenue dans le fabliau bien connu: *de la vieille qui graissa la main au chevalier :*

Chascun à prandre s'abandonne,
Pôvre n'a droit s'il ne donne.

Ce plaisant conte nous offre au moins un acte de réparation louable. Il est vrai que cette réparation est due surtout à l'accès de bonne humeur

que cause au seigneur la naïve méprise de la pauvre femme : le châtelain, heureux de rire, fit rendre à la victime de son coquin de prévôt les deux vaches qui lui avaient été extorquées.

Un autre exemple d'équité seigneuriale se lit dans le *Bachelier Normant*. Henri, comte de Champagne, un parent des grands comtes Thibaut : cette famille était coutumière du bien, absout un bachelier d'avoir volontairement répandu le vin de son hôte. Un tavernier brutal, en servant une petite mesure de vin audit bachelier, avait négligemment laissé tomber une partie du contenu; puis au lieu de s'excuser, il s'était contenté de répondre au pauvre diable : — Vin répandu porte bonheur.

Celui-ci auquel il ne restait qu'une *maille*, petite monnaie de la valeur d'un de nos sous, demande un peu de fromage, et pendant que le brutal monte le lui chercher, il arrache le robinet d'un de ses tonneaux. Quand le tavernier revient furieux, le bachelier le console avec sa propre raillerie, ajoutant que son bonheur l'emportera sur le sien, puisqu'il a eu plus de vin répandu. Le brave comte Henri n'eut-il pas raison d'acquitter le bachelier?

Voici un résumé de la morale des justiciers ordinaires de cette époque, tracé par l'un des plus hardis révélateurs des méfaits de la société du temps des Croisades. La verve que met Rutebeuf

dans la poursuite des prévaricateurs, fait comprendre pourquoi le peuple écoutait ses vers, en se signant, comme à la lecture des évangiles. Ce portrait des prévôts et baillis, brossé de main de maître, est tiré du ***dit de l'estat du monde :***

Provost et bailli et majeur
Sont communément li péjeur, (*les pires*)
Si com convoitise le vost;
Quar je regart que li provost,
Qui acensent (*afferment*) les provostez,
Que il plument (de) toz les costez
A cels qui sont en lor justice,
Et se défendent en telle guise :
—Nous les acensons (*affermons*) chièrement;
Si nous convient communément,
Font-ils, partout tolir et prendre,
Sans droit ne sans raison atendre.
Trop aurions mauvèz marchié,
Se perdions en nostre marchié.

Dans les questions de justice locale, les tours, les donjons et leur sous-sol jouaient un rôle considérable. Les seigneurs mettaient les gens à l'ombre de ces robustes maçonneries, pour la moindre faute; ils y claquemuraient les gens de leur entourage, les serviteurs qui contrariaient leurs caprices, quelquefois leurs femmes elles-mêmes et leurs propres enfants. Les lais, les romans, les chansons et les dits sont remplis de ces épisodes de claustration arbitraire.

Audefroy le Bâtard, dans *le lai d'Idoine*, chan-

te une belle pucelle de ce nom qui, aimée du chevalier Garsile et surprise devisant avec lui, se voit jeter impitoyablement par ordre de son père, dans l'une des tours du palais. Au bout de trois longues années, employées à pleurer ses amours, le père barbare imagine un moyen, selon lui infaillible, de mettre fin à l'obstination de sa fille. Il fait publier un tournoi dont le prix doit être la main d'Idoine. Le chevalier Garsile accourt, et, la veille de la lutte, il reçoit une des manches de sa mie par la fenêtre du donjon. Grâce à ce talisman, le tendre amant revient vainqueur de ses rivaux, et obtient l'amour de la belle prisonnière.

Le *lai d'Ammelot*, du même ménestrel, est calqué sur ce même patron. Il y a pourtant une variante dans cet autre poëme d'Audefroy le Bâtard : la position déjà si cruelle se complique d'un mariage forçé, qui ne réussit pas à guérir la douce Ammelot de sa passion pour le comte Guy. Séparée de son ami, elle cherche les lieux solitaires afin d'y pleurer ses amours en liberté. C'est sur les malheurs de cette noble fille, sans doute, que fut composé ce couplet qu'Henry d'Andely met dans la bouche de la maitresse d'Alexandre, dans *le lai d'Aristote :*

Lez un vergier, lez une fontenelle,
Siet fille à roi, sa main à sa maiselle; (*sa joue,*

En soupirant son douz ami apèle:
Ah! queens Guis, la vostre amor
Me tôt (*m'enlève*) solas et riz.

Le mari jaloux surprend ces plaintes; il maltraite cruellement la pauvre amante, et l'enferme dans une tour. Le comte Guy, au retour d'une passe d'armes, apprend la souffrance de sa bien-aimée; il n'hésite pas à provoquer l'époux, le tue et enlève sa veuve promptement consolée.

Dans le délicieux roman d'*Aucassin et Nicolette* attribué à Barbe de Verrue, l'une des plus aimables trouvéresses du commencement du XIIIe siècle, c'est le fils du comte Garins qui est jeté par son père dans le souterrain d'une tour, pour n'avoir pas voulu renoncer à l'amour de sa mie séquestrée elle-même dans le donjon du vicomte de Beaucaire. Les fabliaux surabondent de ces aventures, où apparait le rôle dramatique de ces amas pittoresques de pierres, qui donnent encore tant de cachet aux ruines féodales, sous leur forme ronde ou carrée.

Il y avait de grandes différences dans l'ameublement de ces sortes de prisons. Celles destinées à servir de simples asiles de précaution familiale ou maritale étaient ornées de façon à faire oublier, si la chose était possible, les douceurs de la liberté. Les tours de vengeance avaient, au contraire, les parois nues et noires; elles étaient

froides et ténébreuses. Dans *le lai de Gugemer* de Marie de France, cette variété de donjons, appropriés à l'usage qu'on voulait en faire, se trouve parfaitement établie.

Gugemer se voit transporté à travers les mers, sur une nef d'ébène enchantée, au pied d'un donjon où languit la femme du souverain d'un grand pays. Le mari jaloux n'avait laissé à sa captive, pour toute issue, qu'une poterne basse sur la mer; il avait d'ailleurs tout arrangé pour l'agrément de la noble prisonnière.

La tour était de marbre vert; les salles reluisaient de joyeuses *pourtraitures*; l'une entr'autres représentait « Venus la dieuesse d'amour » jettant au feu le livre où Ovide enseigne comment on se guérit de la passion d'aimer. Un beau verger, plein de fruits et de fleurs, permet à la dame de se promener avec sa nièce qui lui tient compagnie. Mais quand le beau chevalier Gugemer touche, de sa nef d'ébène, cette plage solitaire où jamais vaisseau n'avait osé aborder; quand il parvient à consoler la princesse, le maitre, averti par un chambellan, change ce lieu de délices en prison :

Par le conseil d'un sien barun
L'a le sire mise en prisun
En une tur de marbre gris;
Le jour a mal et la nuit pis.
Nul hom ne vos poroit descrire

Sa grant paine ne le martire
Ne l'angoisse ne la dolur
Que la dame suffri en la tur.

Au dire des poëtes, ces brutales précautions étaient presque toujours inutiles. Le dénouement des fabliaux semble fait pour décourager les jaloux; mais ce rôle n'a-t-il pas été celui des poëtes de tous les temps? En réalité bien des victimes ont dû périr de misère et d'ennui, à l'ombre de ces donjons. Sans le ménestrel Blondiaux, ne serait-ce pas ce qui fut arrivé à Richard Cœur-de-Lion, dans le donjon du duc d'Autriche ?

Dans *le Chevalier à la trappe,* c'est encore un mari jaloux qui, sans autre motif, traite sa femme á la mode sarrazine, et la tient sous les fortes serrures d'une tour, dont il porte sur lui les clefs. A défaut de portes accessibles, il y avait des fenêtres que l'on pouvait ouvrir. Un chevalier qui passait leva les yeux et reconnut, à travers les grilles, celle dont un rêve avait gravé l'image dans son cœur. Au lieu de provoquer l'odieux gardien, l'amant improvisé le trompe au moyen d'un souterrain à trappe, qu'il parvient à faire ouvrir par un ouvrier gagné à prix d'or.

Le dénouement du fabliau *de la Grue* est plus plaisant; c'est du reste un de ces contes libertins, dont nous ne prenons que la couleur locale. Ici

le rôle de la tour consiste à garder la virginité d'une fille de châtelain, « bèle et de haut pris. » La chose semble si peu extraordinaire au poète, qu'il déclare ce seigneur « n'estre ni fol ni vilain, » mais au contraire courtois et bien appris. A quoi tient la prudence ? Pendant que la nourrice, qui sert la captive, va chercher une *escuelle* au château, un bachelier vint à passer, « tenant une grue que prise avoit. » L'oiseau fait envie à la pucelle ; elle fait signe au jeune garçon d'entrer chez elle par la porte restée entr'ouverte.

Celui-ci bien *advisé* ne lui livre la grue qu'en retour de son honneur, dont la fillette sans expérience ignorait absolument le prix. La nourrice, revenue avec son escuelle, s'ébahit moult, et gronde sa jeune maitresse. Le mal était irréparable, on se décide à diner de la grue ; mais il faut un couteau ; la bonne servante descend,

> Puis s'en reva querre un coutel
> Dont ele dut ouvrir la grue ;
> Et la pucele est revenue,
> A la fenestre regarder.

Elle vit de nouveau le jeune homme qui flânait par là, le rappelle en toute hâte, le prie de lui rendre son honneur et de reprendre son oiseau. Le beau *varlet* ne se fit pas prier, la porte n'étant pas mieux close, ni la pucelle moins naïve,

il s'y prit pour rompre le marché, comme il avait fait pour le conclure. Cela rendit désormais superflue la précaution de la tour et de ses verroux. Le *Chevalier à la corbayle* est encore une raillerie des trouvères contre la jalousie; seulement au lieu de trappe ou de porte entr'ouverte, c'est la fenêtre qui est en jeu, et c'est par une corbeille que l'amoureux est introduit.

Je puis encore citer ici un vieux lai, resté populaire dans l'est de la France. Ce petit drame psalmodié en complainte, parle aussi d'une jeune fille dont le choix est tombé sur un amant qui déplait à son père. Celui-ci n'y voit d'autre remède que celui adopté par ses confrères aux châtellenies crénelées; il avait des tours, il s'en servit:

Il mit sa fille dans une tour,
Où l'en ne voit soleil ni jour:
— Oui dà ma fille tu y périra,
Point de remède il y aura.

Au bout de trois ans, terme fatidique, sire Leroy, l'amant aimé, conseille à sa mie, par un billet jeté dans sa fenêtre, de se faire malade à mourir « et se laisser ensevelir. » Quand les prêtres vinrent du moûtier, « pour chanter messe et l'enterrer, » le triste amant demande à la voir encore une fois. « Il tira son coutiaux d'or fin — et décousit le drap de lin. » Comme il s'y at-

tendait la belle était très-vivante; « un petit ris elle lui jetit. » A cette vue, le désespéré père ne put retenir sa joie; se retournant vers les clercs, il s'écrie :

Retourne prêtre, retourne abbé,
Retourne ma fille marier.
Fille qui a voloir d'aimer,
On ne sarot l'en empêcher.

Quant aux vilains dont les retours d'indépendance contrariaient les seigneurs, on n'y mettait pas tant de façons; surtout s'il s'agissait des serfs. Si l'on tient à être renseigné sur la condition de ces esclaves des sociétés chrétiennes, on n'a qu'à ouvrir le recueil *de Proprietatibus rerum,* écrit au commencement du XIVe siècle par Bartolomeus Glanvil, dit *Anglicus,* et traduit sous Charles V par Jehan Corbichon. On y verra que les seigneurs pouvaient vendre tels gens, comme bêtes, et remettre en servage, pour cause d'ingratitude et de mauvaise conduite, ceux qu'ils avaient affranchis.

« Les serfs par nature, qui sont nez de père et « de mère serfs, ne peuvent selon les lois, ven- « dre ne aliéner chose qu'ils aient, ne eux ma- « rier, ne prendre office ne dignité, ne porter « tesmoignage, sans la volonté de leur seigneur; « et ainsy sans infameté que en eulx soit, ils sont

« pugnis comme infâmes. » (Le Propriétaire des choses, livre VI, chap. XV *du Serf.*).

Qui pouvait protéger ces misérables gens contre la colère des barons ou celle de leurs justiciers? La corde en faisait prompte justice; la chose faite, il n'en était plus question. Leur vie paraissait de si mince importance, qu'on les tuait sans en rendre compte, quand ils vous appartenaient. Dans *le Chevalier à la trappe,* que nous venons de citer, le noble amant, dont nous avons raconté la ruse d'amour, n'hésite pas à occire de sa dague le pauvre artisan qui a creusé le souterrain et posé la trappe qui devait lui ouvrir l'accès de la tour où languissait sa maitresse. Le plus significatif est que le sentimental auteur de ce fabliau ajoute avec calme que le chevalier fit cela prudemment, dans la crainte d'être trahi par le vilain.

L'excellente trouvéresse Marie de France qui, dans les moralités de ses fables, attaquait vertement les iniquités des grands et défendait avec énergie les droits du faible, va nous fournir, dans la conclusion *du leu et de l'aignel,* un dernier coup de pinceau à ce tableau de la justice féodale.

Ci font li riche robeur,
Li vesconte (*les vicomtes*) et li jugeur,
De ceux k'il ont en lor justise:
Fauxe aqoison (*occasion*) par convoitise

Truèvent assez pour ax (*eux*) confundre.
Sovent les font as plais semundre,
La char lcur tolent et la pel (*leur enlèvent chair*
Si com li leu fist à l'aigniel. [*et peau*)

Cette étude des fantaisies tyranniques des justiciers de ce temps-là serait incomplète, si nous ne citions ici un terrible exemple de justice politique, consigné dans le *Roman de Rou*, ce vieil et splendide monument de notre langue. Il s'agit d'une tentative du menu populaire pour échapper aux rapines multipliées des seigneurs, aux inventions diaboliques de leurs officiers, toujours disposés à « faire mal à la terre » et ruiner le paysan.

Robert Wace, l'énergique poète du temps de Louis XII, met d'abord dans la bouche des vilains la liste démesurée des griefs qui les font résoudre à secouer le joug, en *fésant comune.* Ces pauvres gens s'assemblent et jurent entr'eux

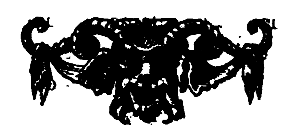
Ke jamez par leur volenté
N'aront seigneur ni advoé.

En apprenant « ke vilains comune faseient, » Richard II, qui régnait alors en Normandie, confia à son oncle Raoul, comte d'Evreux, la mission de mettre ordre à « ceste busuine. » Raoul ne se fit pas prier; il assembla ses hommes

de fer, et vint droit aux mécontents misérablement armés, qu'il mît facilement en déroute. Or écoutez quels moyens de conciliation employa le noble comte pour apaiser le désespoir des vaincus :

Tos les fist tristes è dolenz :
A plusieurs fist traire les dents,
È li altres fist espercer,
Traire les oils (*les yeux*) li puings couper.
A tels i fist les guarez kuire ; (*brûler les jambes*)
Ne li chaut ki s'en muire (*s'il en meurt*).
Li altres fist tos vifs builit,
Et li altres en plomb builir.

A partir de ce traitement, ajoute Robert Wace, on remit à une autre fois le projet de faire commune ; « n'en firent puis vilains semblant. » Qu'on s'étonne après cela si la soif de vengeance altérait si souvent l'âme des vilains. Est-il surprenant que l'histoire retentisse, de temps à autre, des âpres et passagères revanches qui tombaient comme la foudre sur ces féroces et fantasques justiciers ?





CHAPITRE VI.

FANTAISIES DE LA FOI DE NOS PÈRES.

E toutes les indiscrétions si variées, si inattendues, que laissent échapper les œuvres de nos vieux poètes, celles qui nous révèlent leur façon d'interprèter les grands problêmes de l'idéal religieux, sont peut-être les plus piquantes. Quelle était la pensée de nos pères sur la responsabilité humaine et sur la vie future? Jusqu'à quel point prenaient-ils au sérieux l'enfer et le paradis, les peines et les récompenses formulées par l'Eglise Romaine? Ce côté de leur vie sociale est d'autant plus curieux à inventorier, que c'est sous l'aspect religieux que nous croyons les mieux connaître.

Quelles qu'aient pu être à cet égard les prétentions sacerdotales, à aucune époque l'orthodoxie de la foi ne s'est complètement réalisé. Il en est du domaine des idées, comme de celui des biens matériels, il y a toujours du plus ou du moins dans leur possession; le communisme ne saurait jamais s'y établir, les parts ne seront jamais égales. Dans un temps où la docilité aux superstitions les moins raisonnées nous semble parfaitement établie, on discutait, jusqu'au fond des monastères, l'autorité infaillible du pape, l'immaculée conception de la Vierge, la présence réelle dans l'Eucharistie et jusqu'à la divinité de Jésus.

Dans *les réformateurs de France et d'Italie au XII[e] siècle* de M. N. Peyrat, on lit cette anecdote caractéristique :

« Un jour que Pierre le Vénérable, général de l'ordre de Citeaux en 1121, visitait un couvent de Bourgogne, des moines qui l'entendaient s'entretenir avec le prieur sur la divinité du Sauveur, soutinrent hardiment qu'on ne trouvait nulle part, clairement exprimé dans l'Ecriture, que le Christ fut Dieu. Le noble et prudent abbé eut l'air de ne pas entendre; mais quelques jours après il écrivit au pacifique vieillard « son frère et son fils, Pierre, prieur de Saint-Jean, » qu'il voyait dans ce discours, amour de l'étude et zèle de savoir, bien plus qu'absence de foi, et, dans

ces religieux, des lettrés et des érudits, bien plus que des sceptiques; mais qu'il convenait qu'un tel propos fut réprimé, de peur que le doute ne se glissât dans les esprits, sur ce fondement de notre salut. »

Dans le même siècle, Abailard se révoltait contre l'appétit de vengeance attribué à l'ordonnateur suprême. A ses yeux, Dieu était amour; dans l'amour était toute sa volonté et sa puissance. L'antiquité, selon lui, n'avait pu être vouée à la damnation, car la vérité du Verbe est de tous les temps. Il protestait énergiquement contre les pratiques de macération, en usage pour apaiser la colère divine, et s'efforçait de détruire l'inepte croyance qui vouait les enfants, morts sans baptême, aux éternelles rancunes du Très-Haut.

Cette beauté, cette bonté, cette sérénité d'intelligence ne venaient-elles pas de ce que l'illustre interprète des aspirations progressives avait aimé? Abailard, nul ne l'ignore, avait aimé, jusqu'à ravir les siècles de la splendeur de son amour.

Sa passion brûlante, tout en lui était vibrant d'ardeur, l'avait un moment rendu trouvère. Il fit, en l'honneur d'Héloïse, des poésies d'amour qui se chantaient partout : « *Amatorio metro vel rithmo composita reliquisti carmina.* » La première épitre de son amante témoigne ainsi de la

verve de son bien-aimé, et nous fait regretter vivement que ces vers passionnés, qui mirent le comble à la rage du moine Fulbert, ne soient pas parvenus jusqu'à nous.

« Tu composas, dit Héloïse, comme pour te « délasser de tes travaux philosophiques, des « vers et des chants d'amour qui, répétés pour le « charme des paroles et la suavité de la mélodie, « mettaient ton nom sur toutes les lèvres et dans « tous les cœurs féminins.... Or comme la meil- « leur part de ces vers chantaient nos amours : « *et cum horum pars maxima carminum nostros* « *decantaret amores*, mon nom devint bientôt « célèbre, et le feu de tes poésies alluma dans le « cœur des femmes un foyer de jalousie contre « moi. » (1re épitre d'Héloïse).

Pour mieux se rendre compte de la foi de cette époque, il est bon de se rappeler la théorie cosmique que nos pères avaient admise. L'univers se divisait pour eux en trois parties distinctes : le ciel en haut, l'enfer en bas, la terre entre les deux ; tous les phénomènes de la vie étaient contenus dans ces trois étages, où l'œil de la foi semblait avoir clairement pénétré. Au ciel, régnait Dieu entouré des anges et des saints ; en enfer, habitait Satan avec ses noires légions, dont les hurlements sinistres s'entendaient dans les cratères des volcans. Sur la terre, région mitoyenne, l'humanité, seule création responsable,

luttait, tiraillée sans relâche entre les habitants de l'étage supérieur et ceux du sous-sol infernal, qui jouissaient du privilège de pouvoir se transporter partout à volonté.

L'enfer à éviter, le paradis à gagner formaient la base de la religion : se sauver ou se perdre était la redoutable alternative de la vie. La grande préoccupation consistait à s'assurer, au ciel et sur la terre, des protecteurs puissants, capables d'aider l'âme militante dans l'œuvre du salut.

Quand on lit dans les vieux sermonnaires la peinture des flammes infernales et des tortures éternelles, sans cesse raffinées par les démons, on est porté à croire que ce monstrueux épouvantail a dû faire blanchir, avant l'âge, les cheveux des fidèles. Mais la dose d'horreur était trop forte; les prêtres avaient dépassé la mesure, et les gens de bon sens souriaient déjà de ce masque de Croquemitaine qui leur voilait la sérénité éternelle. Les fableurs en étaient arrivés à faire du ciel et de l'enfer le thème fréquent de leurs plaisanteries.

Rutebeuf, ce parfait miroir de son siècle, inclinait déjà à penser que le ciel s'ouvrait par l'intermédiaire de *dom argent* : les vilains lui en paraissaient naturellement exclus. A des gens sans sou ni maille, Dieu ne pouvait prêter « en paradis ni lieu ni place, » ni songer à les rapprocher de son fils et de la Vierge, sa bru. Dans le fabliau

dou pet au vilain, le malin poète raconte comment ces pauvres gens se virent fermer également les portes de l'enfer où la société était déjà délicate et choisie.

Un diable jeune et naïf est chargé de recueillir l'âme d'un vilain, au lit de la mort. Ne supposant pas qu'une âme de si *orde* espèce puisse sortir par les lèvres, le diablotin applique son sac à l'endroit opposé. On devine la méprise; il advint

> C'un pet en saut qui se desroie,
> Le sac emplist, et cil le loie, (*et il le lie*).

L'apprenti démon, pensant qu'il tient son affaire, apporte aux enfers l'immonde contenu. A son arrivée, la haute compagnie des réprouvés fait entendre de si vives protestations que les diables durent aviser :

> Chapitre tindrent lendemain,
> Et s'accordent à tel acort
> Que jamais nus ame n'aport
> Qui de vilain sera issue.

Quel refuge restera à ces âmes infortunées ? Il leur faudra user de ruse pour forçer les portes de l'autre vie, ce qui réussit fort bien à une âme de cette caste infime, comme on le voit dans le célèbre fabliau *dou vilain qui gagna paradis par*

plaid. Cette piquante satire dialoguée rappelle les facéties du moine napolitain Gabriel Barlette, citées dans mes *Libres Prêcheurs*, et la charmante légende de saint Joseph, qu'Alexandre Dumas a glissée dans son *Corricolo*.

Errante et sans asile, la pauvre âme aperçoit l'archange Michel conduisant un élu en paradis; la bonne idée lui vient de le suivre et de se glisser dans la céleste demeure, au moment où Saint Pierre, à la voix de l'archange, ouvre sa porte à deux battants. Le céleste concierge, indigné de cette intrusion, rappelle au vilain qu'on n'admet pas ses pareils dans le manoir de Dieu.

Pourquoi y estes-vous, répond celui-ci, vous qui avez trois fois renié Jésus? Le prince des apôtres va chercher du renfort et ramène Saint Thomas: — Et vous, reprend le vilain, vous qui n'avez voulu croire à la résurrection du Sauveur, qu'après avoir mis vos doigts dans ses plaies, que faites-vous ici? Saint Paul qui passait par là veut expulser l'insolent: — Quel est votre droit, riposte l'intrus, à vous qui avez fait lapider Saint Etienne et persécuter les premiers chrétiens? Ne seriez-vous pas resté juif, si Dieu n'avait fait, en votre faveur, tout ce qu'il sait faire de miraculeux? Même après votre conversion vous n'avez cessé de vous disputer avec saint Pierre; vous n'êtes qu'un vieux chauve et un brouillon.

Dieu lui-même est obligé d'intervenir. Ici le

brave trouvère met dans la bouche de son client un véritable plaidoyer démocratique. Le vilain rappelle fièrement à Dieu, que, né pauvre, il n'a cessé de travailler sans se plaindre; qu'il a pratiqué son évangile, en se montrant hospitalier et partageant avec les malheureux le pain gagné à la sueur de son front. Un discours si ferme et si plein de droiture finit par émouvoir l'Éternel, qui lui donne gain de cause contre ses trop zélés serviteurs.

Il est difficile, convenons-en, de jouer plus finement avec le préjugé, de railler plus spirituellement l'aristocratie céleste et ceux qui se disaient chargés de distribuer les places dans l'enceinte du paradis. Jamais, même au XVIIIe siècle, a-t-on mieux brocardé l'injuste partialité du Dieu des moines et de ceux qui passaient pour être ses favoris?

Dans le manuscrit 1132 de la Bibliothèque Impériale, on trouve un curieux dialogue sur les joies du paradis, assez irrévérencieux, bien qu'il se termine sagement par la conversion du railleur. Avant d'avoir reçu la grâce d'en haut, le trouvère se permet de faire d'impertinentes questions à son convertisseur, dans le genre sensualiste; en voici un échantillon :

Sire que savez-vous qu'on fait en paradis?
Y vestent les dames ou le vair ou le gris?

Ceux qui volontiers boivent i sont-ils bien assis ?
Les sert-on de plouviers ou de chapons rostis ?

Raoul de Houdanc, qui vécut un demi siècle avant Rutebeuf, place dans *le songe d'enfer*, des taverniers, des merciers et des marchands ses contemporains. Il rêve que Satan l'a invité à sa table en compagnie de clercs, d'évêques, d'abbés, de doyens, de moines. Entr'autres mets, le cuisinier d'enfer leur sert de la chair de moine engraissée de fainéantise et du rôti d'usurier nourri du bien des autres. Si savoureux que soient ces mets, Raoul n'y touche pas. Satan désireux de lui être agréable lui met alors sous les yeux un gros livre aux pages de vélin noir, qui contient tous les péchés de ses contemporains, des plus abominables aux plus mignons. Naturellement le ménestrel cherche le chapitre où figurent des révélations sur ses confrères ; heureusement pour eux, il se réveille dans cette occupation.

Le salut d'enfer, d'un trouvère anonyme, est le véritable guide de l'officier de bouche des régions infernales. L'auteur commence par saluer son lecteur de la part des princes du pays : Belzébut, Jupiter et Apollin, « venant d'enfer le droit chemin, » puis il donne une série de recettes culinaires qui devaient scandaliser bien des gens, la gent monacale en particulier. Ce brave jon-

gleur a meilleur appétit que Raoul de Houdanc; il déclare qu'il a goûté à tout ce qu'il décrit. On lui servit un popelican (*publicain*) assaisonné

> A une sausse bien broïé
> D'une béguine renoïé (*défroquée*).

Le garde-manger était largement fourni de « char de faus moines et d'abbés, par devant et par derriers. » Le lendemain autre régal et nouvelles sauces.

> Belzébut fist apareiller
> Un usurier cuit en un pot;
> Après faus monnoieurs en rost.
> Deux faus jugeurs à la carpie
> Et un cras moine à la soucie,

Notre bon *raillard* parle ensuite de la haute compagnie qui se trouvait à ces festins et des gros péchés qui les y ont fait admettre. Il finit par déclarer qu'au nom du prince des ténèbres, il apporte un grand pardon; il souhaite fort que cette faveur attire tout son auditoire en enfer.

Une singulière lacune de ces croyances est la place à peu près nulle qu'y tient le dogme du purgatoire, auquel Dante Alighieri, le sombre poëte italien, allait bientôt donner une si grande part dans sa *Divina Comedia*. Cette idée d'un

enfer transitoire n'était pas encore populaire en France. Le purgatoire eut été, cependant, une excellente étuve pour décrasser les vilains qu'on ne voulait recevoir ni en enfer ni en paradis, par cette dédaigneuse raison qu'une âme,

Qui de vilain sera issue
Ne puet estre qu'èle ne pue.

C'est toujours du ciel et de l'enfer qu'il est question : alternative logique, inflexible ; résultat inévitable de la responsabilité humaine, au moment où l'âme quitte la vie militante. Ce brasier expiatoire, qui devait, plus tard donner lieu au commerce des *indulgences* et faciliter le rachat des âmes à prix d'argent, eut des peines à pénétrer dans les têtes ; ce devait être d'ailleurs l'un des premiers dogmes que ratura la Réforme.

Dans les témoignages populaires des préoccupations religieuses, que les œuvres des trouvéres nous ont transmis, il est difficile de rencontrer le purgatoire.

Le poëme de Marie de France, *le Purgatoire de Saint Patrice,* sorte de traduction, en 3302 vers, d'un texte latin écrit par un moine qui, lui-même, est fortement soupçonné d'avoir tiré cette dolente fantaisie de l'antre de Trophonius, du voyage de Pausanias, et de l'avoir embelli des ornements symboliques de la descente d'Enée

aux enfers, est l'une des rares traces de cette imagination théologique, qui devait acquérir tant d'importance aux XIVe et XVe siècles.

Quelque temps après Marie de France, Gautier de Metz n'oublia pas d'orner son poëme encyclopédique, l'*Imaige dou monde*, de la description du Trou de saint Patrice :

En Irlande si est un leus (*lieu*)
Ki jur et nuit art come feus,
K'um apele le Purgatore
Sainz-Patris, et est teus (*tel*) encore,
Ke s'il i vont aukunes genz
Ki ne seient bien repentanz,
Tantost est raviz è perduz,
K'um ne set k'il est devenuz.

Ce n'est toujours là qu'une réminiscence mythologique, de seconde main, dont Rome et ses moines ne semblent pas avoir compris encore toute l'utilité pratique.

Au fronton de la plupart des cathédrales gothiques du XIIIe siècle, les artistes qui ont sculpté le pésement des âmes à la mort du chrétien, ont également oublié le purgatoire. La balance où se fait l'appréciation finale n'a que deux plateaux : celui où s'entassent les péchés et celui qui reçoit les vertus. Cette opération redoutable achevée, deux chemins seulement s'ouvrent devant les âmes jugées : celui qui conduit les élus

au ciel, et celui qui mène les maudits à la demeure de Satan.

Si le grand poète du temps de saint Louis avait entendu parler de ce moyen terme propiatoire, il n'aurait certes pas osé créer, de son autorité privée, un autre élément pour les vilains. L'air lumineux étant pour les élus, le feu pour les damnés, Rutebeuf ne trouva rien de mieux que d'assigner aux vilains, repoussés de ces *deux règnes*, l'élément où croassent les grenouilles, *(les raines)*, comme on le voit dans ce passage du *pet au vilain* :

> Rutebuef ne se set entremetre
> Où l'en puisse ame à vilain metre,
> (puis) Qu'ele a failli à ces deus raignes
> Or voist *(qu'elle aille)* chanter avec les raines.

Le scepticisme des trouvères ne craignait nullement de s'attaquer aux maîtres de la foi, et de battre en brèche par leur franc rire les droits exorbitants qu'ils s'étaient arrogés. Les despotiques allures des prélats et des doyens, leur avidité surtout, fournissaient un thème inépuisable à leurs mordantes joyeusetés. Une bouffonne parodie des foudres de l'Église, *l'excommunication du ribaut*, commence par ce leste début :

> Je connois tous les jalous
> Que leurs femmes ne font point cous (cocus)

Cette irrévérencieuse satire aurait fort bien pu attirer sur son auteur l'anathême ecclésiastique, dont l'auteur se moque impudemment; mais le poète rimait cela au temps où Philippe Auguste saisissait le temporel des diocèses, pour répondre à l'excommunication majeure, lancée contre lui par le pape Innocent III, à l'occasion de la répudiation d'Ingerburge, sa seconde femme, en faveur d'Agnès de Méranie.

Dans la *Bataille des vins,* on rencontre cette même parodie sacrilége. Le chapelain du gentil roi Phelippe, pour égayer son maître, prononce les paroles de la grande excommunication contre les boissons de Flandre et d'Angleterre, qui voudraient rivaliser avec les vins véritables. Avant de tomber sous la table et d'y rester trois jours et trois nuits, asphyxié par l'ivresse, le buveur tonsuré fulmine contre les cervoises, les cidres, les bières, les hydromels et les vins bleus. Il les bannit de la société des honnêtes gens, et termine en écrasant une torche contre terre, pour simuler l'anéantissement réservé à leur indignité.

Le caustique rimeur du *dit de la queue du renart* n'oublie pas de mettre les chefs du clergé au nombre de ceux qui cultivent « fiction et renardie. » Il leur consacre deux strophes de cet écho de la grande épopée de maître Renard, qui a fourni à nos pères tant de caustiques compa-

raisons. Voici l'une de ces flèches bien adressées :

Regnart est en haut montez,
Chascun au jour d'uy l'onneure :
Prélats, évesques, abbez,
Chascun au jour d'uy labeure;
Prestres, moignes, jacobins,
Cordeliers et li béguins
Qui font bien le papelart,
Sous leurs chapes ont regnart.

Dans la virulente satire *des prélats qui sont orendroit,* publiée dans le même recueil, un contemporain de Gautier de Coinsi blasonne, avec une grande verdeur d'expression, l'ignorance, l'avarice et la *gloutonie* de ceux qui disaient avoir reçu mission d'enseigner et de moraliser les peuples. Cette fois le rimeur a fait de son vers un fouet, ce qui arrive presque toujours quand le clergé est en cause; il cingle sans pitié les flancs de ses victimes.

Avoir fait bien, par saint Fiacre,
(un) Trésorier ou arcediacre
D'un crapodel, d'un limaçon
Qui ne set lire une leçon.
Tiex (*tel*) ne set mie encore a bé
Qu'à nous fera encore abé.

Si quelques clercs ont de l'instruction, du mérite et pas d'argent, on ne s'occupe guère de les

employer au salut des âmes, « car li prélats arriers les métent. » Aussi la plupart des clercs de haut rang ne pensent-ils qu'à amasser deniers, par droit ou par tort; il leur semble que paradis se gagne au son des besans et testons. Ce n'est pas par saint Pierre que sont conduits ces barons de l'Eglise, « c'est par Symon l'enchanteor, »

Lor vie est orde com ord ane
Vis (*vile*) est lor vie orde et reborse
Quant nés a Dieu copent sa borse,
Ils sont larrons...........
Tant par sont plain de convoitise
Et de tout panre (*prendre*) sont si aigre,
Que le gras veulent et le mègre
Et les croutes et la miète.

Quelle influence tels gens pouvaient-ils avoir sur ceux qui, comme les trouvères, avaient finesse et intelligence? Quelle sorte de moralité auraient-ils enseigné aux seigneurs et aux chevaliers? Ceux qui écoutaient leurs *abusions* étaient sans excuse; une pareille simplicité ne pouvait se compendre, aux yeux du fier Rutebeuf, que pour les pauvres diables, nés au manche de la charrue, comme il l'explique dans *le dit de sainte Eglise*:

Je ne blâme pas gent menue;
L'en les fet croire de vive voix

Une si grande desconvenue,
Que brebis blanche est tote noire;
Dites lor : « c'est de saint Grégoire ;
Quelque chose soit, (elle) est creue. »

Ce Rutebeuf a une si vaillante franchise, que je ne puis m'empêcher de citer encore un passage très imagé de sa *complainte d'Outre-mer*. Il s'adresse ici aux orgueilleux prélats « montés sur palefrois norrois, » et leur reproche, à eux les opulents et les biens repus, d'attrister les malheureux privés de tout, par leurs prescriptions de jeune et d'abstinence.

Vous sermoneiz aus gens menues
Et aus povres vielles chenues
Qu'elz soient plaines de droiture;
Maugrei eulz font-eles penance,
Eles ont sans pain assé paine,
Et si n'ont pas la pance plaine.

Jehan de Boves nous ramène à la critique rieuse dans son fabliau *de Brunain la vache au prêtre*, où il raille très-agréablement les ruses cupides d'un curé, pour augmenter les bénéfices de la dîme. Un vilain et sa femme entendent un jour prêcher par le *provoire* du pays, que Dieu rendait en double ce qui lui était offert par l'intermédiaire de ses serviteurs. De retour à la

maison, et de l'avis de sa femme, il s'empresse de détacher l'unique vache de son étable, et s'en va l'offrir à l'homme de Dieu. Celui-ci, pour habituer la nouvelle venue à son pré, l'accouple par un même lien à Brunain, sa propre vache, et les met paître ensemble. Forçée de suivre les mouvements de Brunain, la bête s'impatiente, tire à elle et entraine celle du prêtre, chez son premier maitre. Jugez de la joie du vilain et de sa femme; ils remercient Dieu, et reconnaissent qu'il est « voirement bon doubleur. » Jehan de Boves ajoute en façon de morale:

> Par grant eur ot li vilain
> Deux vaches et li prestre nulle.
> Tel cuide avancier qui recule.

L'obligation de faire en mourant un legs à l'église est spirituellement censurée dans *le testament de l'âne*. Ce conte a été si souvent imité, en substituant un chien à l'âne du fabliau de Rutebeuf, que deux mots suffiront à en donner une idée. Un prêtre avait vu mourir un âne, son serviteur, presque son ami; cette bonne bête l'avait aidé à porter au marché les denrées que lui rapportait « sa bone église: » le blé, la dîme et le vin des offrandes, que le prêtre « savoit bien vendre, de Pasques à la saint Remy. » Au lieu d'écorcher le défunt, le bon prouvoire l'enterre

intact, en compagnie des chrétiens. Qu'eut-il fait de mieux si son âne avait porté des reliques? Un de ses confrères scandalisé le dénonce à son évêque.

> Et qu'a-il fait? dist le preudom.
> — Il a pis fait qu'un bédouyn,
> Qu'il a son asne baudouyn
> Mis en la terre benoite.

Ce nom de *bédouin*, que portent encore les indigènes d'Algérie, rappelle les tribus nomades rencontrées en Syrie et en Egypte par les Croisés. L'évêque cite donc à son tribunal le subordonné irrévérencieux. Il l'aurait condamné bel et bien, si le rusé compère ne lui eut déclaré que son âne aimait l'épargne, qu'il mettait vingt sous de côté par an, et laissait dans son testament vingt livres à son évêque, en se recommandant à ses prières. — Que Dieu l'aime! dit à ces mots le pasteur radouci; qu'il lui pardonne ses méfaits « et tous les péchiez qu'il a fait. »

Sous cette allégorie maligne, le spirituel fableur atteint la rapacité des prélats, qui refusèrent longtemps la sépulture chrétienne à ceux qui oubliaient l'église dans leur testament. D'un touchant usage, fondé par la piété et dans l'intention d'établir, même après la mort, les clercs dispensateurs des aumônes, les chefs de diocèses

et même de simples paroisses avaient fait un droit absolu. Cette exigence exorbitante jeta longtemps le trouble dans les consciences.

Le même poëte nous apprend, dans *la complainte de Constantinople*, que les abbés mitrés empiétaient à cet égard sur les prétentions des prélats de l'ordinaire.

Que sont les deniers devenus
Qu'entre jacobins et menus (*mineurs*)
Ont receus de testament
De bougres, por loiaus (être) tenus,
Et d'usuriers viex et chenus?

Cet empiétement de la gent monacale, sur le droit aux souliers des morts, ne se fit pas sans lutte de la part du clergé séculier, ce que constate nettement Jacques Giélée, dans la satire de *Renart le nouvel*. Les Cordeliers se plaignent par la bouche du fils de maître renard, que les évêques les veulent empêcher :

De oïr les confessions,
Et de faire absolutions,
Et d'enjoindre penance aus gens,
Et d'être aussi as testamens.

La collection de *farces* du vieux théâtre français, éditée sous les auspices de Viollet-Leduc, en contient plusieurs qui ne sont autres que des

fabliaux remaniés et mis en dialogues. La farce *d'un Pardonneur, d'un Triacleur et d'une Cabaretière* peut être détachée de ce recueil, comme emprunt fait au XIIIe siècle, ainsi que *la Confession de Margot*, où le sacrement de pénitence est si effrontément tourné en dérision.

Dans la première de ces deux pièces, un prêtre qui crie, en pleine foire, des talismans à gagner le ciel, lutte avec colère contre un charlatan qui lui dispute les auditeurs, en annonçant sa thériaque et ses onguents. Chacun des deux rivaux porte aux nues ses denrées et ravale celles du concurrent. La querelle s'échauffe; on est prêt à en venir aux mains, quand une adroite cabaretière intervient, en engageant les bruyants personnages à venir paisiblement se rafraîchir chez elle.

— Ah! si mon pauvre mari était ici, dit-elle, il vous accorderait bien; car lui aussi était du métier: comme vous deux messires, il était obligé de mentir pour gagner sa vie.

— Comme quoy? (*dit le triacleur*)
— Il estoit ouvrier
Excellent d'arracher des dents.
— Sang-bieu! (*fit le prêtre*) il estoit de nos gens.

Après avoir bien bu et s'être réconcilié autour de la bouteille, le marchand de reliques donne en paiement à l'hôtesse, qui l'accepte avec res-

pect, malgré son scepticisme apparent, « le béguin d'un des innocens, » lequel possède de miraculeuses vertus, à condition qu'on n'ait pas la curiosité de le développer. Le triacleur enchanté de cette sainte fraude s'écrie en sortant :

Et benoiste soit tromperie!
Le corps-bieu, elle en a pour une.

Nos gaillards éloignés, la tavernière aussi curieuse qu'Eve et Pandore, ne peut résister à l'envie de développer le paquet; elle y trouve, devinez quoi ? Un morceau des braies du pardonneur, qui sont moult puantes et *brenneuses*. Dans son dépit, n'a-t-elle pas bien le droit de s'écrier, comme elle le fait : « Je prie à Dieu quy le confonde. »

Bonaventure Desperriers, Rabelais ou Voltaire se montrèrent-ils jamais plus franchement sceptiques et plus mordants ? Je doute fort que la gravité ultramontaine de notre temps supporte, aussi patiemment, qu'on vienne lui sonner de pareilles notes aux oreilles, dans les pays où elle peut encore se venger. Il est vrai qu'aujourd'hui, les clercs de la foi romaine livrent leur dernier combat de suprématie spirituelle. Les révélations de la science, doit-on s'en étonner, l'exaspèrent bien davantage que ne purent jamais le faire les atteintes du bon sens et de l'esprit.

Si nos gais rimeurs frisaient souvent l'incrédulité, il y en avait aussi parmi eux qui juraient et blasphémaient, sans redouter le terrible fer rouge réservé à de semblables délits. Oudart de Lacénie déclare, dans une de ses chansons, qu'il préfère l'amour de sa dame à la gloire d'être fils de Dieu et « roy dou paradis. » Aubins de Sezane est plus énergique encore; voici comme il s'exprime dans la même occasion :

A tous (les) sains le di,
Se je pers m'amie,
Qu'en Dieu ne me fi,
Ni sien ne suis mie;
Ainsi je l'affi!

Quelques-uns étaient plus prudents; ils se ménageaient, dans leurs blasphèmes, des possibilités de pardon fort originales. Gautier de Coinsi met en scène un ribaut qui, après avoir perdu son argent aux dés, et jusqu'à ses habits, se met à démembrer Dieu. Il jure par les *froissures*, les *courailles*, les entrailles de Dieu, par son foie, sa rate et ses plaies. Ce furieux prend Dieu par tous les membres, et en fait de même pour tous les saints; mais jamais il ne consent à démembrer la Vierge.

Se je corroçoie nostre Dame
Qui me feroit ma pais à Dieu?

Aubins de Sézane, étant de noble race, pouvait blasphémer en repos; mais que serait-il advenu, si un simple manant avait osé répéter ses reniements impies devant un chapelain? Sa langue eut été en grand péril d'être percée, comme le commandaient les pieuses ordonnances contre les parjures et les blasphémateurs.

Il ne faut pas douter que ces hardis moqueurs n'aient gagné, par leur gai savoir, des protecteurs puissants qui faisaient moins attention au fond de leurs saillies, qu'à la forme plaisante dont ils savaient les entourer. Trois cents ans plus tard, c'est en forçant le rire que Rabelais parvint à éviter le bûcher, et à obtenir pour les impiétés courageuses de son *Pantagruel* les privilèges et les permis d'imprimer signés François Ier et Henri II. C'était à cette époque une dangereuse maladresse de protester trop gravement : combien de libres penseurs, contemporains du martyre Etienne Dolet, l'ont éprouvé aux dépens de leur vie !





CHAPITRE VII.

MORALITÉ DES CLERCS SÉCULIERS ET RÉGULIERS.

E clergé était alors la seule classe de la société dont la bourse fut inépuisable. Ses propriétés territoriales étaient de véritables fiefs; les dépenses nécessitées par les Croisades, avaient fait entrer dans le trésor des collégiales et des moutiers, des valeurs inestimables en pierres précieuses et matières métalliques. Ces richesses, n'étant plus employées qu'exceptionnellement à soulager les pauvres et à héberger les voyageurs, étaient un ferment actif à l'explosion des passions, dans le cœur de célibataires oisifs, exonérés des plus grosses charges de la société. Le concubinage des prêtres séculiers

était chose à peu-près générale, et l'on ne songeait guères à s'en étonner.

A l'époque où commencèrent à fleurir les trouvères, les troubles excités par la défense que Grégoire VII avait faite aux prêtres de se marier légitimement, n'avaient pas encore cessé. Le XIIe siècle, et même une bonne partie du XIIIe virent se renouveler les protestations à ce sujet. Le clergé normand et la plupart de celui d'Angleterre était encore marié en 1225. Les prêtres anglais obtinrent en 1229, à prix d'argent, du roi Henri III et de son frère Richard de Cornouailles, la permission de garder leurs femmes, malgré la décision de l'assemblée, tenue à Londres, par quelques évêques du pays.

Quand il fallut obéir enfin ou perdre les priviléges de la prêtrise, abandonner une part de la prébende et de la dîme et se voir assujetti à la taille, les prêtres remplacèrent généralement les femmes légitimes par l'usage des compagnes libres. En certains pays, en Biscaye par exemple, ils y furent si bien autorisés, dit l'abbé Vély, qu'on refusait d'accepter pour curés de paroisse, ceux qui n'avaient pas de commères, caution qui semblait nécessaire à la tranquilité des maris. Jehan de Condé l'avait dit : « priestres sont trop raides de rains ; » surtout quand manquait à ces pasteurs du bon vieux temps le pain quotidien de l'amour.

Césaire d'Heisterbach, célèbre prédicateur de l'Ordre de Citeaux, qui vivait au temps de Rutebeuf, constate que les moines jetaient un œil d'envie sur ce privilége du pasteur ordinaire, de pouvoir, sans trop de scandale, s'adjoindre une coadjutrice. Le seul moyen qui fut à la disposition de ces pieux reclus de partager ce désiré soulagement, était de quitter le monastère ; ils ne s'en faisaient pas faute, si l'on en croit leur confrère Césaire d'Heisterbach. Chaque jour il arrivait qu'un moine, auquel pesait le célibat cénobitique, se faisait ouvrir les portes du cloître, et venait prendre place dans les rangs du clergé séculier :

« *Desertor ordinis in vitium labitur libidinis,* « *concubinam, sicut multis consuetudinis est,* « *ad sibi cohabitandam accepit, de qua liberos* « *genuit.* » (*Cœs. Heist.*, *mirac.*, *lib.* II, *cap.* 3).

A cet égard les documents surabondent. Pour rester dans notre cadre, nous nous en tiendrons à ceux que nous fournissent les trouvères. Le public était si bien fait à cette coutume, qu'il vénérait les ménagères des presbytères, comme si elles eussent été des compagnes légitimes. Dans nos vieilles poésies on les nomme souvent la prêtresse, la femme au prêtre, de même qu'on nommait la comtesse, la femme du comte, et la sénéchale, la femme de l'officier de ce nom.

Dans le bénin fabliau, *dou provoire qui man-*

gea les mures, quand la jument du curé, tombé dans les épines, revient seule à la maison, Guérin peint ainsi l'émoi de sa compagne :

> Chascun se maudit et se blame,
> Et la femme au prestre se pasme,
> Qu'èle cuide qu'il soit mort.

Au lieu de tomber dans les épines du chemin, le prêtre de *Constant Duhamel*, tombe en compagnie d'un prévot et d'un garde des forêts, dans les pièges qu'un mari, dont ils guettaient la femme, a tendu à tous les trois. Un rendez-vous successivement donné à ses trois poursuivants par Isabiaus, et l'attrait d'un bain préalable, selon la voluptueuse mode du temps, ont réduit l'un après l'autre, nos amoureux à se réfugier, nus et demi-morts d'effroi, dans un vaste tonneau placé là à dessein. Or par la bonde de leur prison, les coupables peuvent savourer l'amertume du tour que le mari joue à chacune de leurs épouses conviées, également l'une après l'autre, par la femme de Constant Duhamel, à un diner que doit précéder le bain. La scène s'ouvre par la femme du prêtre.

> Va moi tost querre la prestresse,
> Di li qu'èle viengne o moi (*avec moi*) baignier.

Avait dit Isabiaux à sa servante. Sans se faire

prier, l'invitée met ses plus beaux habits et suit la messagère qui la presse : « tant à la prestresse hastée, que à l'ostel l'a amenée. » Jugez de la confusion du provoire, lorsqu'il voit Constant Duhamel remplacer sa femme, au moment où celle qui lui appartient se dispose à entrer au bain; cela lui semble dur d'être déshonoré devant ses deux compagnons de tonneau. En effet le prévot se prend « à esgarder par le virtuel qu'il fet voler : »

Au prestre montre sa moillier (*mulier*)
— Qu'est-ce, dit-il, que je vois là?
Or esgardez que ce sera :
Ce puet bien estre la prestresse,
La conestriez-vous à la f....?

Au pauvre prêtre « est l'alaine faillie de deuil et de honte; » mais il ne tarde pas à avoir sa revanche et à pouvoir, à son tour, railler le forestier et le prévot. Finalement tout se passe fort mal pour les trois garnements qui, après avoir vidé leurs caisses pour enrichir Isabiaux, sont réduits à faire une rude et publique pénitence de leurs méfaits.

Dans *le Bouchier d'Abbeville* où le trouvère Eustache Deschamps raille l'inhospitalité des gens d'église, c'est un curé qui a une compagne, et qui refuse sa porte à un hôte, pour n'être pas

dérangé dans ses amours. Le boucher qui n'a pu trouver gîte ailleurs, dérobe un agneau gras au troupeau du prêtre, et réussit, au moyen de ce présent, à se faire ouvrir les portes du presbytère. Au matin, le rusé compère songe à se venger. Pendant que le *provoire* était à chanter messe, il obtint de le remplacer auprès de la prêtresse, en offrant à celle-ci, comme il l'avait déjà fait le soir avec le même succès à la servante, la peau moëlleuse de l'agneau qu'il s'était réservée.

On voit également dans le fabliau, *du prestre qui ot mère à force,* un curé qui laissait sa mère en guenilles, « ni ne li veut fère nul bien, ne plus qu'il feroit à un chien, » et tenait sa compagne en grand soulas :

Une bone amie ot le prestre
Que il vestoit et bien et bel;
Bone cote et bon mantel,
S'ot deus peliçons bons et biaux
L'un d'escuirieux, l'autre d'aignaus.....
(Mais de sa mère) il i pert bien
Que li ne veut-il doner rien.

Le malicieux dialogue de *Huéline et Églantine,* dont nous avons déjà parlé, nous montre à quel point paraissait alors naturel et même louable le fait de prendre un prêtre pour amant. La gente Huéline, l'amie au chevalier, débute, il est vrai, par reprocher à sa compagne d'avoir

choisi un amant *rez-tondu*, qui ne se montre en public qu'à la suite d'un cadavre :

> Quant une bière voit porter,
> Lors est seur de son souper.
> Mieux aime un mort que quatre vis; (*vifs*)
> Touz nos voldroit avoir occis.

Son argent sent le mort, ajoute-t'elle, avec un sentiment de mépris, qui surprend chez une contemporaine de la reine Blanche de Castille; chaque vivant qui trépasse, est pour le prêtre « un gain et un soulas. » Que peut-il pour charmer sa dame, sinon marmotter, lire, chanter, « et après ce tost enterrer. »

A ces irrévérencieuses paroles, qui témoignent plus qu'un doute sur le pouvoir spirituel du prêtre, la pauvre Églantine répond par l'amère critique du chevalier, que nous avons citée au deuxième chapitre; puis elle passe à l'éloge de son amant tonsuré. Au lieu de lui emprunter son butin pour le porter chez l'usurier, son clerc lui garnit largement sa garde-robe. Elle jouit à son aise de son amour, car il ne passe pas sa vie sur les routes, et ne revient jamais mutilé et éclopé. De plus il est discret, et l'on n'a pas à craindre qu'il scandalise *s'amie*. Cette vive discussion se termine par un plaidoyer en cour d'amour, où la liaison avec un prêtre est déclarée la plus désirable et la plus parfaite.

Un petit poëme latin du commencement du XIIe siècle, intitulé *Flos et Phyllis,* avait déjà choisi ce singulier thème qui ferait tant de scandale à notre époque. Les vers en sont gracieux et le latin n'en est pas trop mauvais. Le vieux fabliau de Florance et Blanche Flor, qu'il ne faut pas confondre avec le joli roman imité par Bocace sous ce titre, *il Philocolo,* est également brodé sur cette trame.

Ici encore la cause est déférée au tribunal allégorique des oiseaux : ces petites créatures ailées et amies de la musique passaient pour s'entendre, mieux que les hommes, aux choses d'amour. Le rossignol, le doux chanteür, prend à cœur l'intérêt des clercs; il jette son gant au perroquet, le rodomont, qui se charge de défendre les chevaliers. Après une lutte élégante et vive, le plaid se termine par la victoire des amants *rez-tondus.* — L'amie de l'homme d'armes en meurt; elle est mise en terre avec cette épitaphe :

Icy Florence est enfoïe
Qui au chevalier fu amie.

Dans la version du *roman des sept sages,* donnée par Leroux de Lincy d'après un manuscrit du XIIIe siècle, un détail de ce genre s'est glissé au milieu de ce faisceau de contes d'origine orientale, remaniés par la fantaisie gauloise et colorés à la mode de l'époque. Ce document

significatif se trouve dans la huitième nouvelle. Il s'agit d'une jeune femme qui fait subir trois épreuves à son vieux mari, afin d'apprécier de quelle dose de patience celui-ci est capable, avant de prendre un amant.

« Ha dame ! dit la jeune folle à sa mère, qui lui « parle de se contenir, mon père estoit jœunes « quant vos le preistes; si eustes vos joies en- « semble, mès je n'ai du mien ne soulas, ne de- « port. Si me convient à porchacier. — Et qui « amerois-tu ? — Certes, je le vos dirai : le pro- « voire de ceste vile qui m'en a requise et proiée. « — Le provoire de ceste vile, dist la mère ! — « Certes voirs est, je ne voldroie pas amer che- « valier, car il se venteroient à la gent, et gabe- « roient de moi, et me demanderoient mes gajes « à engajer. »

Ainsi toujours la certitude du mystère et du profit, dans le choix du prêtre; toujours la crainte de la ruine et du scandale, dans le choix de l'homme d'armes. Je ne sais si le premier a conservé les qualités qui le recommandaient aux dames; mais ce que tout le monde sait, c'est que le soldat d'aujourd'hui ressemble, à s'y méprendre, au chevalier besoigneux et fanfaron d'autrefois.

Une mordante satire résumée par Legrand d'Aussy, sous ce titre remanié par lui, *des Catins et des Ménestrels*, indique parfaitement l'opinion

que la généralité du public avait des mœurs du clergé. Voici en deux mots le sens de la pièce.

Quand Dieu créa le monde, il y plaça trois espèces d'hommes : les nobles auxquels il donna les terres, les prêtres qu'il gratifia de la dîme et des aumônes, les vilains qu'il condamna à travailler sans relâche pour nourrir les autres. Dans ce partage des lots, le créateur avait oublié les ribaudes et les jongleurs. Sur la réclamation de ces deux ordres joyeux, il fit don des ménestrels aux nobles et des ribaudes aux prêtres. — Hélas! s'écrie le malin trouvère, les nobles ne se sont guère bien acquitté de la tutelle de mes confrères. Quant aux clercs, ils ont si gracieusement traité les filles de joie, que Dieu les en récompensera sans doute, en leur ouvrant à deux battants les portes de son saint paradis.

Un tel exemple de charité envers le prochain nous charme, et l'on pourrait fermer les yeux sur les motifs, si les clercs avaient été aussi fraternels envers tous les faibles; sur ce chapitre encore, il y avait bien des lacunes. Les portes des presbytères, nous venons de le voir, restaient souvent sourdes à l'appel du voyageur en détresse, et quand celles des couvents s'ouvraient, on n'y trouvait plus guère que le pain et la paille de la plus stricte hospitalité.

Le Reclus de Moliens se joint aux fableurs pour blâmer la dureté de la plupart des gens

d'église. Dans la strophe 104 de son *Miserere*, il dit en parlant d'un prêtre :

N'est pas de l'ordène saint Martin
Qui en hyver, par la bruine
Partit de son branc achérin (*épée d'acier*)
Son mantel au povre el chemin.

Rutebeuf qui ne recule jamais devant la vérité, dit aussi dans son poëme, *de la vie dou monde*.

Chanoine séculer mainent très-bone vie :
Chascuns a son hostel, son leu et sa mainie,
Et s'en i a de tex (*tels*) qui ont grant signorie,
Qui poi (*peu*) font por amis et assés por amie.
Des biens de sainte Eglise se complaint Jésus-Christ
Que on met en joiax et en vair et en gris;
S'entrainent leur Keues Margos et Beatrix,
Et li membre diu (*de dieu*) sont povre, nu et despris.

Si nous soulevons maintenant le guichet des monastères, où les cœurs s'agitent sous l'impulsion du diable, ce cruel ennemi de l'humain lignage au moyen-âge, nous prendrons pour guides, outre les trouvères libres et courant le monde, les trouvères qui ont pris le froc, et n'en continuent pas moins de rimer pour tuer le temps. Sacrés ou profanes, les témoins des frasques monacales sont précis et nombreux. Rutebeuf avait déjà trouvé le proverbe : « li abis ne fet pas l'ermite. »

Pour enlever plus lestement ce point scabreux, nous nous occuperons surtout des ordres féminins. Si nos documents nous montrent les modestes nonnes succombant à la tentation, presque par esprit de corps et malgré la peur de l'enfer, il nous sera difficile de penser que leurs mâles confrères mettaient plus de scrupule qu'elles à la stricte observation du vœu de chasteté.

Le gracieux poëme : *les Chanoinesses et les Nonnes grises*, dans lequel Jehan de Condé qui, lui-même, dit-on, devint moine, fait disputer d'aptitude amoureuse deux des ordres féminins les plus répandus de son temps, est une précieuse révélation morale. Par une bizarrerie commune alors, le poète fait comparaitre les épouses rivales de Jésus, au tribunal de dame Vénus qui parait entourée de fleurs et d'amants.

Aux humbles religieuses de saint Bernard, les orgueilleuses chanoinesses reprochent de leur enlever leurs nobles serviteurs, en compensant la bassesse de leur naissance par une complaisance à toute épreuve. A cela les tendres nonnes grises répondent qu'elles ont reçu, elles aussi, un cœur pour aimer, et qu'il en est parmi elles d'aussi jeunes et d'aussi belles que dans les rangs des chanoinesses. — Si vous êtes fières et hautaines, ajoutent-elles, nous sommes douces et piteuses (compatissantes) ; là est le secret de

notre puissance de séduction. Vos robes traînantes, vos mantels de fourrure feraient volontiers douter du désintéressement de votre amour; sous nos cotes grises de Citeaux, on ne trouve que bon accueil et gentillesse.

Ici la querelle s'échauffe, les chanoinesses en viennent aux gros mots. Elles font honte aux Bernardines de leur peau frottée par la laine rude des scapulaires gris; elles les raillent de leur *nice* tournure et de leur sot langage. — Sans vos œillades et vos avances effrontées quel est le chevalier qui penserait à vous? Contentez-vous de vos moines et de vos frères convers; offrez-leur vos parts de réfectoire, c'est votre droit. Parmi nous on ne recherche de pareils amants ni à Moustier, ni à Nivelle, ni à Maubeuge, ni à Mons (quatre célèbres abbayes de chanoinesses). Ce qu'il nous faut à nous, ce sont les preux chevaliers, les opulents chanoines; nous sommes faites pour ces nobles castes, qu'il vous convient de nous laisser.

A ces insultantes paroles, les nonnes de Citeaux répondent simplement que le rang n'est pas en jeu dans l'amoureux débat, et que, sur le véritable terrain d'amour, dame Vénus n'a rien à reprocher aux Bernardines. Vénus en effet leur donne raison; elle déclare qu'en matière amoureuse, rois et vilains sont égaux à ses yeux; l'essentiel est de savoir aimer. Ce jugement égali-

taire est suivi d'une messe chantée par les oiseaux, cérémonie qui clot à merveille ce plaid fantastique.

Jehan de Condé dit tout cela avec un sans-façon admirable; on sent qu'il est assuré de ne rien apprendre de neuf à ses contemporains, de ne rien leur servir de scandaleux. Rappelons-nous que les couvents de dames nobles d'Italie et d'Allemagne étaient, de l'aveu des chroniqueurs, de véritables maisons d'agrément pour les chevaliers et les barons; quant aux maisons religieuses d'ordre inférieur n'avaient-elles pas à chaque instant besoin d'être réformées, souvent même supprimées? On abusait tellement des vœux de chasteté; ils étaient si peu réfléchis, si peu libres, qu'il ne faut pas en vouloir aux gentilles recluses de prendre quelquefois, pour patronne, la blonde Madeleine, afin de mieux imiter, plus tard, son repentir.

Le même trouvère, dans *le Dit de la Nonnète*, prototype du *Psautier* de La Fontaine, nous parle d'une abbaye de nonnes, où l'amour avait ses entrées. Les nonnettes avaient amis « qui de leurs maus les garissoient. » Il parait cependant qu'il fallait avoir tous ses grades en religion pour obtenir, de la capricieuse supérieure, une si douce indemnité. Une jeune novice fraîchement entrée au couvent, « pour repos avoir, » se permit d'y donner rendez-vous à son ami; après

plusieurs remontrances, l'abbesse fit « en prison mettre » la fillette imprudente.

Or une nuit que brillait la lune, la coupable vit, par un trou de sa prison :

Une de ses compaingnes passer
Qui, pour ses dous maux repasser,
Aloit avecques son ami.

Elle la clame et lui requiert son aide. Celle-ci lui promet d'intercéder pour elle. Dès l'aube du lendemain, elle se rend avec la prieure et la trésorière à la chambre de l'abbesse, avant que le sœurs soient levées : heure favorable pour intercéder. Madame se fut bien passé de cette visite,

La cambre trouvant defferméе,
Là où droit l'abbesse gisoit;
La prieuse dist : — Dieus y soit !
Sitost que laiens fu entrée.
L'abbesse fu mal encontrée,
Car èle ne gisoit pas seule.

A ses côtés se trouvait « un biaus abbé jolis, » sur lequel elle eut à peine le temps de jeter la couverture. La hautaine dame n'en refusa pas moins d'exaucer les prières de ses nonnes, et pour éviter que leurs regards ne devinent, sous le drap, le gibier de contrebande, elle se décide à se lever. Or quand « le cuevre chief cuida pren-

dre, les braies à l'abbé a pris, » ce dont nos trois bonnes pièces s'étant aperçues, l'une d'elles lui dit en riant :

Devant vos ieuls, un couvrechief
Vous y pent dame, ce me samble,
Qui, par le cordieu, bien resamble
Ce de quoi on cuevre son c..

Cette fois, force fut à l'abbesse de s'humilier et d'accorder la grâce de la prisonnière, en demandant grâce pour elle-même. Les trois nonnettes ne consentirent à garder le silence, qu'à la condition de voir et d'embrasser le joli compagnon duquel appartenait le vêtement.

Dans *le dit des ordres de Paris*, notre fécond Rutebeuf parle d'un couvent de Carmes qui, chose très fréquente alors, avoisinait un cloître de béguines, à la grande commodité et satisfaction des deux maisons saintes; écoutez ce qu'il en dit :

Li barré (*les carmes*) sont près des béguines
XXIX en ont à lor voisines,
Ne leur faut que passer la porte;
Et li uns d'eux l'autre conforte :
Qui tel vie a ne s'en ressorte.

Le caustique trouvère prétend que ces pieuses filles avaient *la char tandre*. L'auteur anonyme

de *la Requette des Frères mineurs* confirme, postérieurement à Rutebeuf, ce voisinage cher aux Carmes, et dont une fantaisie de réforme voulait les priver.

Encor se plaignent, d'autre part,
Les béguines que l'on départ
D'eux ; soient ces béguines
Des barrés, par droit, lor voisines.

Ce même poète inconnu, dont *la Requette*, citée par M. Ach. Jubinal dans les notes de son édition de Rutebeuf, est un excellent renseignement historique, parle ainsi de l'ordre des *Filles-Dieu*, fondé par le roi saint Louis :

Or il y a de ces fillettes
Qui filles-dieu sont apelées,
Et quant veulent sont mariées;
Et sont bien filles-dieu nommées,
Tèles que Dieu n'a engendrées :
Bien savent les hostiex (*demeures*) aus moines
Et aussi cèles aus chanoines.

Pour couronner ce chapitre, il faudrait reproduire en entier *la Descrission et la Plaisance des religions*, petit cadre finement ciselé dans lequel Leroy de Cambray fait entrer la monographie de tous les ordres religieux de son temps et la physionomie que chacun d'eux offrait à l'opi-

nion contemporaine; mais la multiplicité des citations n'ajouterait rien au poids de la vérité.

Le vieux moine érudit, auteur de *la Bible Guiot*, l'un des plus anciens poètes de langue romane, nous eut également fourni un large surcroit de révélations sur les mœurs de ses confrères de toutes robes. Qu'il nous suffise d'avoir constaté que la compression exagérée n'a jamais donné, même aux beaux jours du mysticisme et des splendeurs de la foi chrétienne, que le désordre pour résultat.

Ainsi malgré les terreurs des fins dernières, le moyen-âge, qui nous apparait confit en dévotion, le front penché sur les psautiers et les missels, avait de singulières échappées. En dépit des hallucinations spirituelles, la chair était faible, même celle qu'on s'efforçait de macérer derrière les grilles du cloître; et les trouvères ne se gênaient guère pour le proclamer.

Irrités de ces courageuses critiques, les moines tonnaient en chaire contre leurs censeurs. Loin de baisser la tête, comme pourrait le faire supposer la docilité générale des foules, les ménestrels la redressaient bel et bien pour se défendre. Dans les notes de son résumé du poème de Jehan de Condé, *les Chanoinesses et les Bernardines*, Legrand d'Aussy cite une pièce très-mordante contre les Jacobins, dans laquelle ce même trouvère fait l'apologie de ses confrères de la

ménestrandie, et les venge de ces religieux qui essayaient d'ameuter l'opinion publique contre leurs œuvres.

« Jean de Condé, dit cet érudit, allègue pour défendre ses camarades, deux raisons qu'il trouve invincibles : l'une que David jouait de la harpe comme eux, l'autre que c'est à deux ménestriers que la Vierge fit présent de la chandelle d'Arras qui brûlait sans se consumer. Les raisons que l'auteur emploie à la suite de celles-ci sont meilleures; ce sont, dit-il, les ménestriers qui reprennent les vices des grands, qui les exhortent à la vertu, et qui, par la voie du plaisir, les instruisent de leurs devoirs. »

Après quelques critiques très-vives à l'adresse des prêcheurs de saint Dominique, auxquels le poète associe les Franciscains, Jehan de Condé passe à la menace. Il avertit ces moines de ne pas l'irriter, s'ils veulent eux-mêmes vivre en repos. « Au reste, dit-il fièrement, je ne me cache pas ; mon nom est Jehan de Condé, poète de quelque réputation, qui déteste les hypocrites, et qui, si vous le fâchez, saura vous en faire repentir. » Se fût-on attendu à trouver une note aussi ferme, un sentiment de dignité si bien accentué dans la bouche d'un contemporain de saint Dominique?

Si, dans sa vieillesse, ce vaillant poète imita le diable, en se faisant hermite, il n'y pensait guère

assurément lorsqu'il aiguisait ainsi son vers, pour cingler le dos des aboyeurs de monastère. Il est très-probable qu'il était encore au comte Guillaume « qui tenoit Haynnau et Hollande. » Notons en passant ce détail de sa vie, peu connu, qu'il nous a lui-même transmis dans ce passage *du dis du boin conte Willaume* (édit. de Stuttgart, page 93).

Dou boin conte qu'est trespassés
S'en gart diex l'ame d'encombrance;
Partout iert (*sera*) de lui remembrance,
Où cil dis iert mis en recort
Si (l') a au faire mis acort.
Jehans de Condet qui estoit
De son maisnage, et qui vestoit
Des robes de ses esquiers.

Quoiqu'il en soit, rien ne donne une idée plus juste des fières audaces de la plupart de nos rimeurs et conteurs de fabliaux, que ce défi, jeté par l'un des plus célèbres d'entr'eux, aux intolérants frocards qui avaient alors la puissance de désoler tant de braves gens, sous ce prétexte étrange qu'ils s'éloignaient des hypothèses mythologiques patronnées par la cour de Rome. On sent, au franc parler de ces aventuriers pittoresques, qu'ils vivaient dans les sphères libres de l'intelligence, où se développe infailliblement l'indépendance de la pensée.

La guerre sainte qui avait décimé les populations du Midi n'avait pas encore réussi à atteindre le cœur de la France, ni à clore les lèvres des trouvères. Si cette liberté de langage n'eut pas rencontré d'obstacles, nul doute que l'Europe se fut réveillée trois siècles plus tôt, et qu'une réforme plus libérale, plus tolérante que celle de Calvin, n'eût devancé les schismes du seizième siècle. Mais ce souffle de libre examen ne fit que traverser la société féodale; dès le milieu du XIVe siècle, l'esprit semblait découragé. Les clercs mettant à profit les guerres interminables entre l'Angleterre et la France, et les longues calamités qui éteignirent la gaieté parmi nous, ne tardèrent pas à reprendre leur empire absolu.





CHAPITRE VIII.

PHYSIONOMIE DES MÉNESTRELS ET DES TROUVÈRES



UELQUES lecteurs me diront : N'eût-il pas mieux valu placer au commencement de ce livre le portrait des maitres rimeurs, qui en sont les collaborateurs actifs, presque les seuls auteurs ? C'eut été suivre la coutume. Il m'a semblé cependant qu'on s'intéresserait davantage à ces physionomies oubliées, si l'on avait auparavant refait leur connaissance, par quelques échantillons de leur verve. On ne saurait mettre trop de soin pour stimuler l'attention autour de ces princes de la Bohême littéraire, dont les chants des premiers âges de notre langue, ont jeté une si vive lumière sur l'histoire intime de leur temps.

Point de fêtes sans jongleurs ni ménestrels. Les fabliaux, lais, chansons, pastourelles, récits mêlés de vers et de prose, étaient l'accompagnement obligé de toutes les réunions, publiques ou privées. Quand les souverains tenaient cour plénière, quand les chevaliers faisaient passes d'armes et tournois; aux visites solennelles, aux noces, aux festins, toujours les fableurs et chanteurs étaient conviés. Aussi avaient-ils partout leur entrée franche; partout ils passaient sans péage, sans être soumis aux redevances innombrables qui ruinaient le voyageur et le marchand.

Un réglement du temps de saint Louis, enregistré au chapitre : *del Péage de Petit Pont* (manuscrit relatif à l'établissement des mestiers) nous apprend que ces bons compagnons étaient quittes de toute redevance, à la seule condition de jouer, chanter ou fabloïer devant le péager; cela avait sans doute été jugé nécessaire pour édifier la conscience de l'officier du fisc sur la qualité de l'arrivant. Leur présence était aussi essentielle à la joie que le vin. L'un des plus gais d'entr'eux, Garin s'applaudit ainsi des bons deniers qu'ils tiraient de leur art :

Fabliaux sont or moult en corse (*en faveur*);
Mains deniers en ont en borse
Cil qui les content et les portent,
Car grant confortement aportent.

Quand l'empereur Conrad, fils de Frédéric II vint tenir sa cour à Mayence, il y convia les trouvères de France. Le roman de *Guillaume de Dole* nous a conservé plusieurs des noms de ceux qui se rendirent à l'appel du prince germain. Hues de Braie-Selves y fut très-courtoisement accueilli « l'empereur le tint moult cort. » Renaut de Sabueil y vint aussi, de même que le gentil Jonglet, dont Conrad fit tant de cas qu'il l'attacha à sa personne. Jonglet, nous dit son confrère, méritait cette faveur.

Il ert (*était*) sage et grant apris,
Et si avoit oui et apris
Mainte chanson et maint biau conte.

Le plus bel ornement de la cour de Conrad IV fut la belle Doëte de Troyes qui accompagna son frère Thierry, dit le Vaillant. Tous les ménestrels raffolaient de la gracieuse et célèbre trouvèresse; ils accouraient de maints lieux pour l'entendre et l'admirer.

Li ménestrel de mainte terre,
Qui ère venus por aquerre
De Troie la belle Doëte
Y chantoient mainte chansonète.

L'empereur se laissa prendre aux charmes de

l'enchanteresse; mais elle n'accorda aux soupirs du monarque que deux strophes de sa façon, où elle rime son refus avec une touchante délicatesse. Se comparant à la colombe courtisée par l'aigle, elle dit à *l'oysel-dieu :*

Non roi des airs, trop bien me duit la terre;
Aux mortels portez le tonnerre,
Et m'y laissez leur noncier les biaux jours.

Ce bon accueil fait aux poètes datait déjà de loin. Robert Wace se plaint, dès 1160, que les princes ne valaient plus leurs généreux devanciers. Le grave trouvère, qui rimait ses chroniques comme Homère, témoigne ainsi du succès de ses confrères, au temps des premiers successeurs de Guillaume le Conquérant :

Ja soloient estre, onuré (*honorés*)
É mult prisié é mult amé,
Cil qui les gestes escripveient,
Et les estoires feseient;
Soyent aveient des barons
É des nobles dames biaux dons...
Mez ore, por lungcs penser, (*longues œuvres*)
Fère romans é serventois,
Poi (*peu*) troverai (qui) tant seient cortois.

Qui ne connaît l'amitié du roi Richard Cœur-de-Lion et du trouvère Blondiaux? Les deux amis,

le prince et le poète, composaient quelquefois ensemble des lais et des chansons; or ce fut une de ces chansons, rimées à deux, qui facilita, au printemps de 1194, la découverte de la tour où Richard languissait prisonnier. Le récit naïf de *la Chronique du roy Richart*, qui nous a conservé ce précieux trait de mœurs, ne peut manquer d'intéresser le lecteur. Laissons parler Jehan Raveneau religieux de saint Wandrille, l'auteur de ce naïf morceau d'histoire.

« Il advint que le roy Richart avoit nourri ung ménestrel de France qui avoit nom Blondiaux. Celui pensa qu'il querroit son seigneur par toutes terres jusques qui l'eust trouvé. Et tant erra celui Blondiaux par les estranges contrées..... et tant aventura qu'il vint en Ostheriche, en Allemaigne, ainsi comme aventure le menoit, et vint droit au chatel où le roy estoit en prison. »

C'était en automne, Blondiaux apprit qu'un noble prisonnier était là gardé soigneusement; il se fit ami avec le châtelain « qui estoit jeune chevalier, et jouoit devant lui de son mestier. » Vers les festes de Pâques, il descendit au jardin et esgarda vers la tour, s'il verrait pas son seigneur à l'une fenêtre.

« Ainsi comme il estoit en ceste pensée, le roy regarda parmi une archière et vist Blondiaux, et pensa comme il se feroit à lui congnoistre. Si lui soubvint d'une chanson qu'ils avoient faicte

entre eux deux; si commencha à chanter moult haut et cler, car il chantoit moult bien, et quand Blondiaux l'ouy, si soeust certainement que c'estoit son seigneur le roy Richart, et en eust grant joie. Atant se parti du vergier. Ainsi demoura Blondiaux jusques à la penthecouste........ et alla tant par ses jornées qu'il vint en Angleterre. »

On sait le reste qui prouve bien que l'amitié des poètes était déjà un bienfait des dieux, même pour les rois.

Dans la chronique d'Albéric, on lit qu'en 1237, au mariage de Robert, frère de saint Louis, avec Mathilde de Brabant, il y eut aux quatre coins de la salle, des ménestrels gentiment montés sur des boeufs habillés d'écarlate. A chaque service « ils sonnoient et cornoient, » en attendant le dessert, où chacun d'eux devait chanter, selon la coutume que nous explique ces vers *du Roman de l'Antichrist*, rimé par Huon de Méry :

Quant les tables ostées furent,
Cil jungleur en piés esturent; (*steterunt*).
Si ont vielles et harpes prises,
Et de geste chanté nos ont
Chansons, sons, lais, vers et reprises.

Il nous est difficile de comprendre la vogue universelle de ces spirituels amuseurs des populations du vieux temps, nous dont les poètes

n'ont eu, depuis trois cents ans, de faveur que dans les classes lettrées de la nation. Le succès et la popularité de la chanson moderne, seule partie de notre littérature nationale qui, depuis Louis XIV, ait réellement pénétré dans les rangs du peuple, nous donnerait à peine une idée des acclamations qui accueillaient ces poètes errants. C'était une sorte d'idolâtrie. Les bonnes gens se signaient naïvement aux beaux endroits, comme à l'audition des évangiles. Rutebeuf dit, parlant de ses succès : « je fais plus sainier (*signer*) de testes, que se je chantasse évangile. » Petits et grands retenaient leurs vers, et les répétaient aux veillées.

Grâce à l'extrême vulgarisation de la langue française, au temps des Croisades ces petits poèmes faisaient le tour du monde et pénétraient dans toutes les couches de la société. Les sujets en étaient à la portée de chacun, aussi agréables aux oreilles de tous que les stances de l'Arioste, du Boïardo et du Tasse l'étaient et le sont encore aux oreilles des Italiens.

Une chose aidait à la généralisation de ce succès, c'est qu'à de légères variantes près, l'idiôme de la campagne se parlait également à la ville et dans les châteaux. Les bergers et les pastourelles chantaient, avec autant d'entrain que les seigneurs et les châtelaines, les lais d'Audefroy le Bâtard, les chansons de Raoul de Coucy, les

rondeaux que Thibault de Champagne avait fait écrire sur les murs de son château de Provins. Peut-être chantaient-ils aussi les chansons d'amour, aujourd'hui perdues, qu'Abailard fit en l'honneur d'Héloïse. Sans cette extraordinaire popularité des trouvères, leurs œuvres se seraient inévitablement égarées sur la route des siècles; aucun de leurs fabliaux, aucunes de leurs poésies légères ne seraient parvenues jusqu'à nous.

Bien qu'un grand nombre de ces productions originales se soient perdues, ce qu'il nous en reste suffit à nous faire juger de la vigueur de cette littérature qui charma l'Europe, pendant plus de trois siècles. Chose surprenante, il n'est pas jusqu'aux airs, sur lesquels se psalmodiaient ces savoureuses poésies, qui n'aient réussi à nous envoyer des échantillons, notés à belles notes carrées et en beau plain-chant. Nous avons encore sous les yeux les récitatifs de la partie rimée du gracieux poème d'*Aucassin et Nicolette,* ceux des jeux dramatiques d'Adam de la Halle et les refrains mélancoliques des chansons de Raoul de Coucy.

Ménestriers et jongleurs n'étaient pas simplement, il faut le dire, ce que leurs titres indiqueraient à notre époque. Pour exercer ce métier dont tout le monde se mêlait, même des moines, même des rois, il fallait une grande multiplicité de talents; et je sais peu d'hommes de lettres,

parmi nous, capables d'atteindre à la perfection du genre. La plupart de ceux dont les noms nous sont parvenus étaient à la fois auteurs et acteurs, ordonnateurs de fêtes, musiciens, improvisateurs des entre-mets dramatiques, dont on coupait les services des interminables banquets; panégyristes, chroniqueurs et historiens. Non-seulement ils rimaient et inventaient, mais ils entraient en scène et chantaient les œuvres des autres et celles qu'ils avaient composées.

Ces vivants compères vont nous fournir les meilleurs renseignements sur eux-mêmes, car ils ont eu soin de se peindre dans leurs fabliaux. Mais d'abord gardons-nous de les classer avec trop de méthode, et de faire autant de professions exactement déterminées, des différents noms qu'on leur donnait. Si l'on en excepte les trouvères de noble extraction, qui se contentaient de composer leurs chants, la généralité mélangeait avec entrain toutes les spécialités du genre. Le niveau de leurs bourses était la seule règle qu'ils reconnussent au maintien plus ou moins sérieux de leur dignité de poète. Ces réflexions sont, dans une certaine mesure, applicables aux dénominations de leurs œuvres.

A moins que ce ne fussent des œuvres de longue haleine comme les romans de geste, il leur arrivait souvent de prendre un titre pour un autre. Leurs œuvres tenaient souvent, à la fois, du

dit, sorte de kyrielle monographique, du conte déclamé, de la satire humoristique, de la chanson psalmodiée et du drame dialogué à deux ou plusieurs personnages. Ces sortes d'ouvrages se prêtaient à une grande élasticité de forme; ils s'accentuaient dans tel ou tel sens, suivant les circonstances du lieu et de la nature de l'assemblée; suivant le talent, la fidélité de mémoire ou le nombre des collaborateurs qu'ils s'adjoignaient pour le récit et la mise en scène.

Une des compositions les plus riches en renseignements sur les us et coutumes de la *ménestrandie* est le fabliau *des II bordeors ribauds* (bourdeurs ou fableurs rivaux). Cette pièce si animée, si colorée, si pleine de verve, mériterait d'être citée en entier; il faut se contenter, bien à regret, d'en faire un résumé qui puisse entrer dans notre cadre.

Deux ménestrels, sans doute deux chefs de bandes placées aux deux bouts de la grande salle, comme aux fêtes des noces du prince Robert, entrent en rivalité pour égayer la société. Le premier sort des rangs et commence par ravaler les talents de son rival : « — N'est-il pas raison que tu te taises, dit-il, toi qui ne sait rien dire qui plaise ? Chétif chu en pauvreté, qui es affamé de froment, connais-tu le moyen de gagner chausses de Bruges et souliers de Cordouan (de cuir de Cordoue) ? As-tu jamais reçu une robe neuve pour

chose que tu aies dite? Tu sembles un meneur d'aveugles, un vrai truand, un vilain bouvier; toi que je ne prise pas trois pommes, quelle audace te prend de vouloir rivaliser avec un jongleur de ma qualité?»

Puis le glorieux fanfaron passe à l'énumération de ses talents.

— Je suis Gautier, dit-il, qui n'ai pas mon pa reil au monde. Je sais conter « en roumanz et en latin. » J'ai bonne grâce à chanter devant les comtes et les ducs,

> Quant je suis à court et à feste,
> Car je sai des chansons de geste.

Il sait *Aïe de Nanteuil,* et comme elle fut en prison mise; il sait *Garnier d'Avignon, Vivien de Bourgogne, Renault le Danois, Ogier de Montauban,* qui conquit le pays d'Ardennes. Il connait des romans d'aventure, surtout « de cels de la ronde table, qui sont à oïr délitable »: *Messire Gauvain, Perceval de Blois, Floire et Blancheflor, Tibaut de Viane, Girart d'Aspremont.* Il a plus de quarante lais en sa mémoire, de ces charmants poèmes, dans le genre des ballades allemandes, dont Marie de France, qui les faisait si bien, a dit:

> Bun sunt li lais à oïr
> Et li notes à retenir.

A cette énumération qui fait honneur à l'érudition du *bourdeur*, vient s'ajouter la liste de ses talents de société. Il se vante, à la grande joie de ses auditeurs, de savoir cercler un œuf, couvrir les maisons avec des omelettes. Il a appris à saigner les chats, à ventouser les bœufs, à faire « freins à vaches, ganz à chiens, coifes à chièvres, hauberts à lièvres. » Il confectionne des broches à rôtir la graisse, des fourreaux à trépieds et des gaines à serpes. Ce glorieux drôle a de fort belles connaissances : il fréquente Guillaume Grosgroing, Trenchefer, Mâche-Beignet. Au nom de ces vaillants amis, il menace son adversaire d'une grosse aiguille d'acier dans le bas des reins, s'il ne s'empresse de tourner les talons.

Mais il a devant lui un rival décidé ; au lieu de fuir, le second *bordeor* dévisage résolument l'ennemi. Ce dernier est sobre d'injures. Après quelques traits dédaigneux, où il reproche au vantard de ne savoir ni dits, ni contes, ni fabliaux, ni aucuns récits joyeux, il énumère à son tour à la compagnie ce qu'il sait faire : — Je suis l'un de ces bons trouvères qui tirent d'eux-mêmes tout ce qu'ils content et chantent, et qui n'ont pas besoin de médire d'autrui pour faire rire leurs auditeurs, à la façon des ribauds.

Si on l'en croit, ce dernier serait un vrai *trouveur*, dans toute l'ampleur du mot, auteur et acteur à la fois. Il déclare qu'il sait sonner de

toutes sortes d'instruments, pour accompagner ses vers et ceux des autres. Le plus intéressant pour nous est qu'il nous donne la liste de plusieurs de ces instruments :

> Je suis juglère de vièle, (*joueur de violon*)
> Si sai de muse et de frestèle
> Et de harpe et de chifonie,
> De la gigue et de l'arménie,
> Et del salteire et de la rote,

Les suppositions qui ont été faites sur ces instruments et sur leur usage ne paraissent pas assez concluantes pour les répéter ici ; on peut seulement regarder comme certain que la vièle était le violon, d'après les images des manuscrits, qui représentent les *jongleurs juglant de la viele*. Il y a également toute probabilité à croire qae la rote était notre vielle, à cause du mouvement de rotation qu'indique clairement le nom de cet instrument. Ceux qui voudraient avoir une liste plus complète des instruments de musique, usités en ce temps-là, n'ont qu'à consulter dans les poésies de Guillaume de Machault, la pièce qui a pour titre *le tems pastour*, surtout le chapitre de cette pièce : *comment li amant fut au diner de sa dame;* ils y verront nommer plus de trente instruments à cordes et à vents.

Revenons à notre jongleur : il avait certes de

beaux talents; mais par une bizarrerie humoristique, il juge à propos d'interrompre l'énumération de ses qualités de ménestrel, pour régaler l'assemblée de ses tours d'adresse, qu'il croit sans doute plus capables de l'intéresser en sa faveur:

Bien sai jouer de l'escambot (*escamoter*)
Et faire venir l'escharbot, (*le diable*)
Vif et saillant dessus la table,
Et si ai maint beau jeu de table
Et d'entregiet et d'artumaire, (*de magie*)
Bien sai un enchantement faire.
...

Ceci touche à la sorcellerie; l'enchantement ne supposait pas précisément alors qu'on eut vendu son âme à Satan : le jeu eut été par trop dangereux. Le bon compagnon entendait parler de féeries; or les fées et les génies tenaient, nous le verrons, un milieu honnête entre les hommes mortels et les complices immortels de Lucifer. Le plus curieux est que notre artiste mêle à ces facultés équivoques celle de savoir « lire et chanter de clergie. » N'y aurait-il pas une malice là dessous ?

A cette plaisante apologie de ses talents, succède une litanie de personnages grotesques, de la familiarité desquels il aime à se vanter. Ce sont d'abord des charges de chevaliers, croquées à la manière de Cham, l'inépuisable caricatu-

riste. C'est monseigneur Errant, dont l'écu est toujours sain et entier, « car onques n'y ot coup féru ; » c'est messire Pégu, « qui porte un écu à bretèles. » Celui-ci est l'homme du monde qui mieux paie « un ménestrel à haute feste. » Il connait Renaut Brise-teste, qui porte un chat sur son cimier, monseigneur Geoffroy du Maine, « qui tos jors pleure au *dieu maine* », sans doute à la procession. Il connait encore messire Gibet Cabot et monseigneur Augier Pompée, qui d'un seul coup de son épée « coupe bien à un chat l'oreille. »

On peut facilement imaginer quels rires sonores, ces bouffoneries faisaient éclater, sous les voûtes des salles, où nos aïeux naïfs se foulaient pour ouir ces bons raillards.

Beaucoup des illustres connaissances de ce second bourdeur portent des noms de guerre qui, selon le vieil usage, caractérisaient leur force, leur valeur ou leur talent : Tue-Bœuf, Arrache-Cœur, Ronge-Foie, Dent de Fer, Abat-Paroi, Thierry d'Enfer, Tranche-Coste, Fier-à-Bras, Brise-Barre, en un mot « tous les bons sargens du monde. » Il nomme également quelques uns de ses confrères, dans cette énumération de ses amis : Songe-feste à la grant viele, Grimoart qui chalemèle (joue du chalumeau), Triant, Traiant, Enbatant, « plus de mille nomer » en pourrait enfin tous ;

Cil qui sont le plus amés en court,
Dont le grant renom partout court.

Cette revue plaisante a pour but de bien disposer son auditoire; il vient ensuite au lot sérieux de son bagage. Plus habile que son rival, notre gaillard a réservé pour la fin sa grosse artillerie, dont il foudroie sans pitié l'ennemi.

Je sai contes, je sai fableaux,
Je sai conter beax (*beaux*) ditz nouveaux,
Rotrucnges viels et novèles
Et sirvantois et pastorèles.

Puis il énumère les principaux ouvrages de son répertoire, dont plusieurs se trouvent imprimés aujourd'hui. Il sait le fabel *du denier;* il sait de *Perceval* l'histoire, et celle *du provoire qui manja les mures* et celle du *renard.* Il sait de bons fabliaux bien gaillards, recueillis depuis par Barbazan et par Méon. Il a également appris de beaux romans d'aventure; il sait « par sens et par mémoire » toute la chronique

De Charlemaigne et de Roulant
Et d'Olivier le combatant;
Je sai d'Ogier, si sai d'Aimmon
Et de Girart de Rouxillon.

Que ne sait-il pas? Le bon est que de toute cette poésie chevaleresque, il y ait nombre de pièces que nous autres, trouvères du XIXe siècle, sachions presqu'aussi bien que lui.

Dans cette merveilleuse diversité de talents, il s'en trouve, il faut tout dire, qui sentent fort l'ami des princes, le galant complaisant, dont la conscience large s'est habitué à sourire aux fantaisies érotiques des rois, des châtelains et des chevaliers. Notons encore cela : une étude scrupuleuse ne doit rien laisser dans l'ombre.

> Si sai porter consels d'amors,
> Et faire chapelez (*couronnes*) de flors,
> Et çainture de druerie, (*galanterie*)
> Et beau parler de cortoisie
> A ceus qui d'amors sont espris.

Décidément ce second jongleur est plus complet que son rival, dont cette riposte a dû pulvériser la vanité; cependant le premier avait déjà bien du mérite. A eux deux ces éloquents fableurs nous ont largement esquissé les principales lignes de leur joyeuse profession.

Je crains bien que leur entière franchise n'ait un peu terni la physionomie générale des trouvères. Afin d'être juste à leur égard, rappelons-nous combien, de nos jours, les champions de la littérature et du théâtre, dont ces spirituels

aventuriers étaient les devanciers véritables, ont encore de peine pour réussir à se hausser, en fait de sagesse, à l'idéal de Salomon.

Si les compères de la ménestrandie avaient été exempts des vices de leur entourage, auraient-ils eu autant d'attrait pour leur public ? Il est sûr que leur valeur historique s'en serait considérablement amoindrie à nos yeux. En parlant le langage des foules, en s'adressant à leurs appétits, en entourant les vérités graves de bons éclats de rire et de friandises littéraires de haute saveur, les ménestrels dépistaient les guetteurs toujours prêts à signaler aux justiciers les écarts irrespectueux et les paroles « malsentant de la foi. » Il faut juger les jongleurs d'après ces vers prudents de Richart de Semilli, qui vivait sous le roi Louis VIII :

Mi chant (*mes chants*) s'en vont le grant chemin
Et mon cuer tourne à un estroit sentier; [plénier,
Ainsi doit-on les guestes dévoïér.

Avec cette pointe d'idéal que met toujours au cœur le culte de la poésie, les trouvères étaient bien de leur temps. Sensuels et voluptueux, ils se pliaient sans trop de répugnance à l'humeur du châtelain, qui pouvait leur faire don d'une robe neuve, d'une fourrure de prix, d'un beau cheval et d'un bon repas. C'était l'usage de faire

ainsi des dons en nature aux trouvères, de même qu'ils pouvaient, eux-mêmes, reconnaitre l'hospitalité par quelque bon conte ou par une chanson,comme nous le voyons dans *le sacristain de Cluny* de Jehan le Chapelain :

Usage est en Normandie,
Que qui est hebergié, faut qu'il die
Fable ou chanson à son hoste.

Ces petits profits leur étaient souvent bien nécessaires : la science de l'économie n'entrait guère dans la variété de leurs talents. La plupart d'entr'eux auraient pu dire avec Le Clerc de Vaudois : « Seignor j'ai folement mes deniers dépendus. » Le prince des ménestrels, Rutebeuf, si célèbre qu'il fut, ne fit pas fortune, tant s'en faut. Ce génie dont les vers passionnés faisaient signer, disait-il, plus de têtes que les prières des prêtres, se plaint d'avoir perdu tout son avoir, dans son âge mur :

Diex m'a fait compaignon à Job,
Qu'il m'a tolu à un seul cop
Quanques j'avoie.

On le voit, les trouvères n'avaient pas trop de l'exercice de toutes les facultés de l'esprit, pour parvenir à vivre. A leurs talents de poète, d'historien, de romancier, de musicien, de conseiller

d'amour, il faut ajouter qu'ils cornaient de la trompe dans les grandes chasses; qu'ils faisaient l'office de maitres des cérémonies à l'occasion, et sonnaient ou chantaient devant les armées, comme nous le voyons, dans le *roman du Rou*, d'un ménestrel à la suite de Guillaume le Conquérant. Celui-ci chanta bravement à la tête des troupes normandes, le jour de la bataille d'Hastings, ainsi que le fit jadis le trouvère athénien Tyrtée, pour animer les soldats de Lacédémone

Taillefer ki mult bien cantout, (*chantait*)
Sur un cheval ki tost alout,
Devant as (*eux*) s'en alout cantant
De Karlemaigne è de Rolant
È d'Oliver et des vassals
Ki morurent en Rainchevals (*à Roncevaux*).

Si l'on rappelle en outre qu'ils servaient souvent de héraults et même d'ambassadeurs, à cause de leur facilité de bien dire; que plusieurs montèrent à la dignité de conseiller intime des princes et de leurs grands feudataires, on aura, du bouffon au ministre, toute la gamme de leurs vertus, toute la hiérarchie des professions dont étaient capables ces vivants compagnons, depuis le temps du roi Robert jusqu'à celui du roi Jean.

Mais déjà, bien que l'extrême gaieté touche de

près à l'extrême bon sens, la fortune et les honneurs tombaient rarement dans la main du poète. Le plus beau rayon de leur gloire est d'avoir jeté quelques éclairs de vie aimable, quelques protestations courageuses, quelques axiomes de dignité naturelle, dans ces sociétés de ferrailleurs orgueilleux et de sermonneurs sombres, où le bon sens et la sérénité d'esprit n'apparaissent que par boutades et par accidents.





CHAPITRE IX.

PHYSIONOMIE DE LEURS ŒUVRES.



IL est heureux que le jour se fasse sur ce lot piquant de notre littérature nationale. Longtemps on a fait les délicats à l'égard des fabliaux; longtemps on a cru, sur la foi de prétendus érudits, que les œuvres des trouvères avaient gagné, sous la plume de leurs imitateurs italiens, et que ceux-ci avaient doté des richesses de la forme ces trésors de l'imagination gauloise. Cette opinion est le résultat d'un coup d'œil de myope, d'un examen fait à tâtons, sans tenir compte des obscurités d'un idiome vieilli et de l'étrangeté de mœurs que la lumière de la vie n'éclaire plus.

Chaque race, chaque siècle a son génie spécial, dont il faut s'efforcer de saisir le sens et les

beautés. Comparer le style de ***Pantagruel*** à celui de ***Télémaque*** serait aussi spirituel, aussi intelligent que comparer à Boccace et au Pogge, Rutebeuf et Jehan de Condé

Les grandes qualités des poètes des siècles de Philippe-Auguste et de saint Louis, sont la simplicité, la franchise et la briéveté; ils vont droit au but, et disent bien ce qu'ils veulent dire. Dès la fin du XIIIe siècle, ces qualités commencent à se perdre; il en est de cet élan littéraire comme de l'art architectural qui lui fut contemporain. De même qu'au XIVe siècle, la sévère beauté du style gothique s'altère, la noble simplicité des lignes sculpturales arrive à s'empâter de détails, à se bouffir d'ornements; de même aussi les successeurs des trouvères se plaisent à abuser des descriptions, des réflexions, des allégories et des longs discours. Les aventures se prolongent outre mesure dans de longs romans; les personnages deviennent bavards et diffus.

Un modèle de cette déviation est le ***roman de la Rose:*** on dirait que le continuateur de Guillaume de Loris, ait pris à tâche d'allonger le texte de cette épopée, dont le sujet est la croisade symbolique à la conquête de la fleur virginale, le siége en règle de la mystique citadelle de chasteté. Jehan de Meung n'aurait-il pas rencontré, par hazard, un monopoleur de copies, un entrepreneur de manuscrits qui, à l'exemple de

l'éditeur du *don Juan* de lord Byron, aurait offert au poète favori de Philippe le Bel de placer un besant d'or sur chacun de ses vers, pour encourager et provoquer ses interminables digressions ?

Si nous faisons consciencieusement ce qu'il faut pour entrer dans la familiarité de nos vieux conteurs du temps des Croisades, nous les trouverons infiniment supérieurs en goût, en finesse, en délicatesse artistique aux rimeurs des *sotties*, des *farces* et des *moralités* des XVe et XVIe siècles, avec qui on les a souvent confondus. Il n'est guère de ces lais et fabliaux, contemporains de l'art gothique, qui ne contienne quelque gracieuse description, quelqu'épisode plein de sentiment, quelques fleurs de cette poésie pensante et vivante, dont nos derniers conteurs, ces amuseurs de ruelles des XVIIe et XVIIIe siècles, se trouvent à peu-près entièrement dénués.

Ces petits poèmes offrent souvent des modèles d'honnêteté parfaite, dans un temps où chacun pillait et trompait ; des exemples d'amour chaste, dans un milieu semi-barbare, où la délicatesse tenait si peu de place au chapitre des amoureuses relations. On y trouve des enseignements de modération et de tolérance, à une époque où les appels à la force étaient la règle, où les femmes et les enfants confiaient la défense de leurs droits

à des champions armés, qui vidaient leurs procès la lance à la main.

Le fabliau de *Griselidis*, que Boccace a achevé de populariser, est une perle de poésie, un drame touchant et tendre, dont l'effet pathétique ne saurait être surpassé. On l'a attribué à la gente trouvèresse Barbe de Verrue; je suis de cet avis. Il y a dans cette composition un charme tout féminin; elle est assurément sortie de la plume délicate qui a rimé *Guillaume au faucon*, et brodé les aventures d'amour d'*Aucassin et Nicolette*. Qui ne s'est attendri, en voyant la simple fille du pauvre bonhomme Janicola passer de la chaumière d'un vilain au palais du marquis de Saluces, sans perdre rien de sa candeur et de sa modestie? Atteinte dans son amour d'épouse et dans son cœur de mère, Griselidis, devenue marquise, par un caprice de son seigneur, résiste sans révolte aux épreuves les plus amères. Quand la fantaisie repentante de son époux revient à elle, il la retrouve aux prises avec les misères de sa première vie, l'âme accablée, mais en apparence résignée et calme.

Si l'on jouait sur notre théâtre la jolie pastorale dialoguée « *li gieux de Robin et de Marion* » que rima Adam de la Halle, vers 1260, nul doute qu'elle n'obtînt encore aujourd'hui un vrai succès. La façon toute gentille avec laquelle Marion, refusant les avances d'un brillant chevalier,

compare les talents de celui-ci, ses dons, ses offres à tout ce que sait faire et donner son « biaux dous ami Robin, » est un épisode ravissant. L'antiquité n'a rien d'aussi frais ; les jolis vers et la musique qui les accompagne sentent les pommiers en fleurs et les prairies du printemps.

De la part du chevalier, tout étonne et effraie la bachelette : ses armes, son cheval qui n'est mie si doux que celui qui trace les sillons de Robin, le faucon roux, coiffé de cuir et mangeant chair, qu'il tient sur le poing. Elle ne connait pas le bruit des tournois, ni les errements de la chasse ; elle ne sait point le repaire du héron, auquel elle préfère chardonnerets et pinsons « qui moult cantent joliement » dans les buissons, où leurs amours s'abritent. Tout ce qu'aime Robin, tout ce qu'il fait est mille fois plus aimable aux yeux de la pucelle :

> Robins n'est pas de tel manière,
> En lui a trop plus de déduit ;
> A no vile (*villages*) esmuet tout le bruit,
> Quant il joue de sa musète.

Le chevalier, blessé de la préférence accordée à un vilain, veut enlever Marion, et frappe Robin venu au secours de son amie qui, elle-même, n'échappe au rapt que par la ruse. Suivent les

jeux des jeunes villageois attirés par ce débat, scène de mœurs des plus originales : on joue *au roi et à la reine* qui ordonnent des confidences et imposent des baisers. Viennent ensuite les danses au son de la musette, sans cottes neuves ni prétentions; car Robin trouve les pucelles assez « bèles en jupiaux. » Puis le repas sur l'herbe, sans autre nappe que la jupe de Marion :

> .... fai chi estendre
> Ton jupel en lieu de touaille,
> Et si metez sus vos vituaille.

Le tout gracieusement entremêlé de couplets et de musique dont la mélodie a quelque rapport avec celle du *Devin du village* de J. J. Rousseau : Adam de la Halle était un trouvère complet, excellent musicien, un poète doublé d'un *maestro*.

Quelle moralité plus agréable et plus ingénieusement présentée que celle contenue dans *la bourse pleine de sens* par Jehan le Galois d'Aubépine ? Un riche marchand de Nevers avait femme de haut prix, et, malgré ce, maintenait une *musarde*. En partant pour la foire de Troyes, il reçoit deux commissions de ces deux femmes : la maitresse réclame une riche robe de *menu vair* et d'écarlate ; l'épouse ne demande qu'une

bourse pleine de sens. Après s'être défait de ses marchandises, le commerçant complète la charge de dix charrettes en denrées de prix, dont il confie chacune à la garde de deux hommes, pour le retour; puis il reprend la route du pays.

Chemin faisant, la demande de sa femme lui vient à l'esprit : cette bourse pleine de sens, comment se la procurer? Le bon sire s'en va quérir conseil à « un maitre qu'on apèle Alixandre, » lequel l'envoie à un mercièr de terre lointaine : — « Je crois, fit-il, que cil en a. » Ce mercier n'en vendait pas; il adresse le marchand nivernais à un épicier de Savoie, qui de vieillesse était chenu. A la porte de la boutique, notre homme rencontre un vieil herboriste de Gallice qui criait :

Volez-vous rigolice,
Annis, gingembre ou canelle?
De quoi demandez-vous novelle?

Notons en passant que le poète n'envoie pas son héros quérir le bon sens auprès des seigneurs ou des prêtres, mais auprès de gens actifs. Messire Réniers de Nevers conte son cas au bonhomme de Gallice; il en obtient enfin l'objet de ses recherches, c'est-à-dire une dose de bon sens et de bon conseil. Cela fait, il revient à sa ville natale, où il rentre isolément, vêtu « d'une robe

truande, dépiécée et déroute, » comme il convient à un homme ruiné.

Tout d'abord notre marchand va frapper à la porte de sa folle amie, et lui avoue qu'il a tout perdu, qu'il n'a plus « denrée de son avoir et ne sait ce soir où hébergier. » La musarde lui ferme sa porte sur le nez; elle ne fait plus cas d'un amant en si piteux état. Reste l'épouse à éprouver: sire Réniers s'en vient, tout dolent, lui faire la même confidence. Celle-ci le reçoit à grands bras, l'embrasse, le console, lui fait vêtir une belle robe de fourrure, à la place de ses haillons. Son cœur sent alors le prix de sa vaillante femme; il lui conte le motif de sa ruse et la vilenie de celle qu'il lui avait sottement préférée. A cette confidence la dame s'écrie joyeusement:

> **Sire, fet-èle, ahan! ahan!**
> **Or avez trové le sen**
> **Que vos avoie demandé!**

Assurément les fableurs n'étaient pas toujours d'une moralité aussi pure; la mode et le goût des temps chevaleresques les forçaient à varier leurs contes. Ces bons compagnons ne pouvaient se dispenser de servir à leurs rudes auditeurs quelques lestes gaillardises, pour ranimer leur attention; ils durent épicer leurs récits, les larder de

ce langage gras et de haute saveur, qui eut si longtemps le privilége de dérider nos aïeux. Si quelques-uns d'entr'eux passèrent les bornes, les maitres de l'art compensèrent cette nécessité par de grandes qualités de bonhomie malicieuse et d'esprit. Beaucoup de ces joyeux fabliaux sont devenus, dans la langue de Léon X et dans celle de Louis XIV, des modèles classiques que l'on aimera toujours à feuilleter.

Cependant les imitateurs n'ont pas eu constamment la main heureuse, dans le choix des vieux contes; ils en ont laissé de côté des plus fins et des plus agréables. *Le dit dou pliçon*, par exemple, de l'inépuisable Jehan de Condé, ne se trouve ni dans Boccace, ni dans Bandello, ni dans La Fontaine; il est pourtant difficile de mettre, avec autant de malice, plus de délicatesse dans la manière d'enlever ces sortes de récits.

La femme d'un bourgeois flamand avait choisi pour ami, « un escuijer coint et joli. » Une nuit qu'il était auprès d'elle, le mari que l'on croyait absent entre sans crier gard, et allume la chandelle sans dire mot. La dame n'eut que le temps de faire rentrer « la tieste de son ami ens le lit, » et se mettant sur son séant, elle gourmande son mari de la frayeur qu'il lui a causée : — Vous méfieriez-vous de moi? dit-elle, est-ce là un tour d'*agaitement?* Le mari la rassure, et vient s'asseoir sur le bort du lit. — Or répondez-moi, re-

prend la coupable, si vous aviez trouvé un homme ici, qu'auriez-vous fait?

> Et cil respont : — à ceste épée
> Le tieste eusse à lui copée,
> Et vous morte en sa compaingnie.

A quoi la belle, « faisant grant risée » lui dit : — Et moi, messire, savez-vous ce que j'aurais fait?

Disant cela elle saisit son pelisson placé sur ses pieds, en coiffe son époux, lui en entoure la figure et les épaules, puis ajoute : — Voilà sire ce que je ferais, et vous tiendrais ainsi accolé, en manière de rire, jusqu'à ce que l'amant soit loin d'ici. Puis je vous débarrasserais de mon pelisson, disant :

> ..... Or est-il eschappé,
> Huimais ne sera atrapé.

Pendant ce discours et les folâtreries bruyantes, dont elle accable le bourgeois, qui croit à une farce, l'escuyer gagne aux champs, et les époux se caressent tout aussi gaiement que jamais.

L'habitude de poivrer les fabliaux, au goût des vigoureux appétits qui en faisaient leur régal,

avait déteint sur les légendes de piété. Il n'est pas rare de rencontrer dans les poèmes dévots, dans les miracles rimés, des passages égrillards et des descriptions lascives. Les légendes d'ermites nous offrent souvent des exemples de ces broderies à tons vifs, ornant un thème de religion. J'ai eu entre les mains un précieux manuscrit du XIIIe siècle qui contenait un grand nombre de ces poèmes, la plupart tirés du *Vitas Patrum;* presque tous étaient rehaussées de cette couleur sensuelle, alors si estimée.

Dans le *Prévost d'Aquilée*, la femme du prévôt force un pieux hermite, son hôte en l'absence de son mari, à se mettre au lit avec elle. Pour mieux l'éprouver, elle brûle de caresses le saint homme inexpérimenté des feux d'amour; puis au moment où sa chasteté est aux abois, elle le contraint à se plonger dans une cuve d'eau glacée, qui est aux pieds du lit. La belle devancière de Robert d'Arbrissel ne s'en tient pas à cette épreuve; quand le froid a paralysé le moine trop tendre, elle le remet à ses côtés :

Bien le covri, bien l'aaisa, (*le dorlota*)
Après, delez lui se coucha.
Si li dist : — Frère vous ferez
Vostre voloir quant vos vodrez.

Mais le pauvre raillé « qui gribloit de froit dent à dent » avait perdu l'envie de pécher. La tentatrice reprit la dangereuse leçon, afin de rendre modeste l'hermite qui s'était cru plus chaste que le prévôt :

Cèle de ses bras le lia,
Qui li réchaufa tot le cors,
Tant que la froidure fu hors.

Réchauffé par les beaux bras de la compatissante matrone, le moine retombe en tentation, puis dans la cuve d'eau froide, et ainsi « trois fois ou quatre, sans mentir, » jusqu'à ce que le jour parût. Dans la pensée de la dame, ces vives épreuves n'avaient d'autre but que celui de prouver au saint homme le mérite de la lutte corps à corps, dans la vertu de continence ; mais l'indiscret fableur a si bien rendu les allèchements de la luxure, qu'il pourrait bien avoir outrepassé les intentions de la sainte femme.

Plus vif encore est le fabliau des tentations subies par *l'Ermite qui copa sa langue*. Un pieux solitaire chrétien est livré, pieds et poings liés, aux excitations charnelles d'une jeune paillarde qui, nue et souriante, s'efforce de tromper son vœu de continence. Emu, troublé, affolé par ces dévorants attouchements, le vaillant martyr ne

trouve d'autre moyen de défense que celui de cracher sa langue, coupée avec ses dents, au visage de l'énervante sirène qui s'apprête à triompher.

Dans le texte latin, saint Jérôme glisse discrètement sur les mignardises charnelles auxquelles est en proie « le bon gendarme du Christ. » Le trouvère juge plus intéressant de le soumettre deux fois à cette redoutable épreuve, avec deux filles différentes. On dirait que ces lestes descriptions sont la partie sérieuse de l'histoire, tant il les dessine avec complaisance. Voyez comme il fait parler la musarde au pauvre patient :

Et li dist : — Home poi (*peu*) savez,
Quant tèle femme si prèz avez,
Et si n'en faites vostre amie.
Mais vous ne me regardez mie :
Regardez ma crine (*chevelure*) et mon front
Et mes ieux vairs qui rians sont,
Le vis et la bouche et la face
Qui de couleur la rose éface,
Et ma gorge et mes mamelettes
Qui petites sont et durettes,
Et regardez bien le seurplus.

Malgré le fréquent emploi de ces chaudes épices que réclamaient les rudes appétits de nos aïeux, il faut rendre justice au goût général des trou-

vères. Quelques semaines passées dans leur compagnie intime donnent cette conviction, que leur gai répertoire contient beaucoup moins de drôleries purement libertines, de contes exclusivement graveleux, que celui des conteurs du temps de Louis XI et de François Ier. Assurément le caractère obscène est plus accentué et moins compensé par de fins détails, dans les recueils de farces, de sotties, de contes, de nouvelles et de facéties, que dans la collection des lais, dits et fabliaux.

Le texte des gravelures des XVe et XVIe siècles est plus largement effronté; elles semblent avoir été composées dans l'intention d'égayer les clapiers et les pensionnaires de la mère Cardine. On ne saurait douter de l'influence de ces contes sans frein sur l'imagination déjà si inflammable des *dames illustres et honnestes*, dont messire Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme, nous a si naïvement révélé les distractions ultrà-voluptueuses.

En revanche, on trouve abondamment chez nos fableurs ce qu'on cherche en vain chez leurs successeurs : de délicieux petits romans rimés dans le gens de *Griselidis*, du *lai d'Ammelot* et de *la bourse pleine de sens*. Citons encore *le lai du vair palefroy que fist Hues Leroy le fableur*.

Un chevalier peu fortuné prie son oncle, un

moult riche homme, d'intervenir en sa faveur pour l'aider à obtenir la fille d'un seigneur avare à merveille. Au lieu de parler pour son neveu, l'oncle s'accorde avec le prédécesseur d'Harpagon, obtient la belle *sans dot*, et l'entraîne dans son manoir. Or, pour faire honneur à l'épousée, un écuyer, vu le triste état des écuries de l'avare, emprunte le beau palefroy vair (gris-bleu) du neveu trahi. Chemin faisant la nuit tombe; le cortège trottine en désordre, chacun somnole sur sa selle, et la pucelle s'attarde pour pleurer son jeune amant. A la traversée d'un bois, le vair palefroy, qu'ennuie la lenteur de la marche, tourne bride et revient au galop avec son tendre fardeau à la demeure de son jeune maître, où la véritable noce est joyeusement célébrée.

La nouvelle en prose du roi *Flore et de la belle Jehanne* est un petit tableau simplement peint de la vie intime au commencement du XIIIe siècle, inimitable de délicatesse et de grâce. Victime de l'outrecuidante gageure, qu'Alfred de Musset fait éviter avec tant d'esprit à Barberine, la belle Jehanne se déguise en page, afin de suivre, sans en être reconnue, son baron ruiné par la menteuse issue de ce déloyal pari. Au moyen de son *engin* subtil et de son travail, elle aide son époux à réacquérir meubles et deniers, jusqu'au moment où se présente à elle l'occasion de confondre le calomniateur, et de

faire rentrer, avec honneur, son mari dans sa terre et dans son amour.

Tout aussi gracieux est le fabliau de *Gautier d'Aupais*, composé en beaux vers alexandrins. Son héros chassé de la maison paternelle, pour être rentré un jour au logis, à pied et en chemise, après avoir tout perdu aux dés, se voit réduit à courir le monde, demi-nu, grelottant, mangeant et couchant à l'aventure. Au bout de quatre ans de cette vie de misère, Gautier tombe amoureux d'Ogine, fille d'un chevalier puissant.

Afin de se rapprocher de s'amie, bien que sans espoir, le pauvre diable se fait recevoir *guête* de la tour du château du père d'Ogine; on l'y installe avec « grant buissine d'airain et cornet et frestel. » Peu à peu il s'enhardit, et, par le conseil d'un ménestrel, Gautier ose aborder celle qu'il aime, un jour que le châtelain est allé courir les champs. O surprise! son amour est partagé; la naïve enfant l'aimait sans le savoir, malgré l'humilité de sa condition. Ogine s'effraie avec une touchante candeur de la vivacité du sentiment que lui a fait éprouver l'aveu de Gautier.

— Diex ! de cruel manière sont amors malfesant !
Je les cuidoie douces, mès or les truis (*trouve*) poignant.
Certes, se cil valet en souffre tels ahans,
Très puis qu'il vint céens, ne me vois merveillant,
S'il est amaigroiez ne s'il va palissant.

Ogine a perdu le sommeil, elle ne mange plus rien qui *bon* lui fasse; elle se décide alors à envoyer un messager au pays de Gautier, afin de savoir la vérité sur sa naissance, non pour elle, à cet âge tous sont égaux devant l'amour, mais pour ses parents aux yeux de qui la richesse et le rang doivent être d'un grand poids.

La pucelle apprend que celui qui, depuis si longtemps, supporte pour elle le froid des nuits et la chaleur des jours, est d'une haute naissance, et que sa mère est morte de douleur en ne le voyant plus revenir. Ogine se hâte de confier son secret à sa propre mère, qui se fâche d'abord, puis s'apaise devant la rougissante naïveté de la belle enfant. Par chance, le père de Gauthier est ami de celui d'Ogine, tout s'arrange donc, avec des raffinements de style que Boccace ni Marguerite d'Angoulême n'ont jamais surpassés.

Combien de ces petites épopées, admirables de forme et d'invention, seraient bonnes à citer ici; contentons-nous d'y admettre encore l'élégant fabliau de *Guillaume au faucon* attribué à la gentille Barbe de Verrue. Voici en quelques coups de pinceau le portrait de la châtelaine aimée du pauvre écuyer Guillaume :

La florette qui naist el pré,
Rose de mai ne flor de lis,
N'est tant belle, ce m'est avis

Et miex avenoit son vis (*visage*)
De vermeil sur le blanc assis,
Que le sinople sur l'argent.
Nature qui féte l'avoit
Y ot mise tot son talens,
Tant qu'el en fu povre lonctemps.

Sans grand espoir, Guillaume avait suspendu son cœur aux charmes de l'enchanteresse. Un jour que son seigneur était absent, il risque un aveu, en blémissant et rougissant. Est-il besoin de dire que la belle fut inhumaine? L'infortuné résolut de se laisser mourir de faim. Sans répéter des prières inutiles, sans colère ni rancune, il s'enferme dans sa chambre, et malgré les injonctions de la châtelaine d'avoir à continuer de vivre, le jeune écuyer tenait parole à son désespoir, quand revint le chevalier. La première parole du maître fut pour son favori Guillaume; la dame y répond en conduisant son époux au chevet du mourant par amour.

Là dans un dialogue affectueux, vif et pressant, elle menace à mots couverts le jeune désespéré de tout avouer, s'il ne consent à manger. — Las! répond le désolé, que vous importe que je mange! Touchée de tant de passion et d'un désespoir aussi sincère, la belle se résoud enfin à rappeler à la vie celui que tout le château, son seigneur le premier, pleurait déjà.

— Eh bien, dit-elle au chevalier, puisque

Guillaume s'obstine à ne pas vouloir manger, je dirai tout : C'est votre beau faucon, messire, qu'il a en sa fantaisie; sur mon refus de le lui donner, il a follement résolu de se laisser mourir de faim. — Madame, s'écrie le maître, vous avez eu tort de le refuser; j'aurais cent faucons, je les donnerais tous pour sauver Guillaume. — Vous entendez, Guillaume fit alors la dame pitoyable ; levez-vous donc et mangez, vous aurez le faucon que vous aimez.

Et puis si ot le lendemain
Le faucon dont il avoit faim.

La vieille collection de nos fabliaux fourmille de ces attachants récits, où la sobre beauté de la forme, si injustement mise en doute, est presque toujours à la hauteur de l'invention. L'idiome loyal et clair de nos anciens conteurs se moule admirablement sur leur pensée originale, et donne à leurs œuvres un charme inusité. Le vers généralement riche de rime y est souvent ciselé comme l'or des châsses, rehaussé de vives couleurs comme les images des psautiers et les vitraux des verrières gothiques, vif et alerte comme les émerillons que les châtelaines aimaient à porter sur leur poing ganté. Quelques échantillons de cette poésie charmante ne seront pas inutiles à prouver mon dire. Écoutez

d'abord ces adorables strophes de la belle Doëte de Troyes, dont nous avons constaté, déjà les éclatants succès, au couronnement de l'empereur Conrad.

Quant revient la Seyson que l'herbe reverdoie,
Que de fléons clérets la terre alme s'ondoie,
Qu'esjoissent oysels de lors gracieulx chantz
Li bois et la prée et li chamz;
Soir et matin, filles n'allez solettes
Quierre ez gazons derraines violettes,
Serpent y gist qui n'y mord au talon;
Por ce n'est-il tendres poulettes,
Por ce n'est-il que plus félon.

Nous parlions, il n'y a qu'un instant de la spirituelle Barbe de Verrue, la sympathique trouvèresse qui dut à son génie jeune, fécond et joyeux, à la célébrité qu'elle obtint à la fin du XIIe siècle, l'honneur d'être adoptée par *li Queens* de Verrue, dont elle porta depuis le nom; Barbe vécut jusqu'à un âge très-avancé, sans laisser vieillir son cœur ni s'attrister son esprit. On en peut juger par ces stances merveilleuses de sérénité, tirées de sa ravissante chanson sur la manière dont le sage doit accueillir la vieillesse.

Voit sien hyvert viegnir li saiges
Comme al fine bieau jor, belle nuict;
(Il) scet que sont roses por toz eaiges
Si por toz eaiges sont ennuict.

De ma primevère tempeste (*saison*)
Ne me remembre sans plézir,
Ains qui dança moult à la feste
Au soir n'ha regret de gézir.

Bien (que) soye un tantet jà vieillotte,
Me duict la cort di jovancels;
Ains n'hay regret que gent'fillotte
M'emble, au sien tor, josnes ancels.

Me duict *(me plaît)* veoir, soubs vertes tonnelles
Coulple adfuyant les feulx du jor,
Me duict oïr chant des vilanelles
Appeler un combat d'amor......

Gracieuses et délicates à merveille, les poésies des ménestrelles et trouvèresses n'étaient pas moins droiturières, courageuses et sensées que celles de leurs confrères du sexe fort. Toutes ne se contentaient pas de chanter leurs amours, comme Saincte des Préez, qui, pour l'amour du comte de Seymour, avait refusé celui du célèbre trouvère Guillebert d'Erneville; ou comme Agnès de Bragelonne qui s'illustra à aimer Henri de Craon. Elles abordaient souvent des sujets généraux avec une vigueur de génie, toute virile. Les fables de Marie de France sont une preuve éclatante de cette vérité.

Ces fables, rimées près de sept cents ans avant le temps où nous vivons, contiennent de vertes critiques et de vaillantes boutades à l'adresse

des triomphants de son siècle. Bien que la plupart de ces apologues lui soient arrivés, par ricochets, de l'antiquité, elle a su leur donner un sens critique, qui vise droit au cœur de la société féodale. Aucun fabuliste, pas même La Fontaine qui a pu choisir à son aise dans tout le bagage de ses devanciers, ne l'a surpassée pour la finesse des allégories et la force de la moralité. Souvent même le fabuliste du temps de Louis XIV paraît s'être inspiré du féminin fableur du temps de Philippe Auguste.

Un exemple entr'autres : la piquante fable *d'un home qui avoit feme tenseresse*, lequel, voyant noyer cette contrariante créature, la fait chercher au-dessus du courant de l'eau, ne serait-elle pas un des larcins faits à Marie de France par le bon La Fontaine, dont l'imagination paresseuse aimait tant à rapiner ?

Citons encore, comme modèle de style élégant, une printanière description empruntée à *la lande dorée que le visconte d'Aunay fist.* C'est l'élan d'un cœur jeune et gonflé de sève, une ravissante exultation de jouvenceau. Il s'agit d'une pucelle de « noble atour » qui rivalisait, un matin, avec les oisillons des bois ; ces gentils chanteurs s'assemblent pour ouïr les doux accords de la belle, dont « li tresses blondes si vont sur ses talons à ondes. » Un beau chasseur qui s'en allait par le bocage « un cerf

chassant, » surprend la *chanteresse* solitaire. Après avoir peint son adorable vision, le jouvencel fait taire ses chiens *glatissants*, et s'arrête à écouter.

Je m'arrêtai emmi le gaut (le bois)
Le cuer me frémit et trésaut
De sa biauté.
Li bois estoit vers feuilloté ;
Li oisiau par le temps d'été
S'esjoissoient,
Et sur les arbrissiaus chantoient,
Sons et lais et notes disoient
Très-doucement.
S'en vont ça et là flagolant,
Amour loant et reloant
En leur latin.
Encore estoit assez matin,
La belle estoit desouz un pin ;
Si escoutoit
Les oysiaux, puis recommençoit
Le lai que ci très-bien disoit.....

On ferait un glorieux et attrayant livre, si l'on recueillait dans ce trésor des premiers fruits de notre langue, en les orthographiant à notre mode, quelques-uns de ces frais échantillons de notre vieux répertoire littéraire. Un recueil de cette nature donnerait au public lettré une idée de cette poésie si naturellement, si simplement originale ; il éveillerait vivement la curiosité sur

ces antiques empreintes de notre esprit national, et ranimerait le culte de la note gracieuse, qui va s'éteignant.

En mettant ainsi à la portée du grand nombre des lecteurs ces brillants et robustes contemporains des grandes œuvres de l'art gothique, on forcerait les poëtes modernes à comprendre la valeur sérieuse de leurs plus anciens devanciers ; on obligerait les intelligents à rendre enfin justice à leurs inspirations ; à ne plus les confondre avec ce fouillis de choses niaises et de loques noires que le second moyen-âge a entassées entre nous et ces génies naïfs, si riches de style et de pensées.





CHAPITRE X.

ERUDITION FANTASTIQUE DU TEMPS DES TROUVÈRES.



Nous nous sommes félicité, au commencement de cette étude, du manque d'érudition qui a forcé les trouvères à concentrer leurs regards sur les mœurs de leurs siècles et sur les héros de leur entourage; quelques titres de leurs œuvres prouveraient cependant que les héros de l'antiquité ne leur étaient pas tout-à-fait inconnus.

Les fabliaux d'*Hypocrate*, de *Narcisse*, d'*Aristote*, rappellent des noms célèbres dans les âges antiques; dès le milieu du XIIe siècle, Lambert li Cort commençait le roman d'Alexandre. Les fables de Marie de France montrent que cette savante fille avait connu Esope, au moins par intermédiaire. Dans le *lai de Lanval*,

cette même trouvéresse déclare que ni la reine Sémiramis ni l'empereur Octovian n'auraient pu étaler, sur le sol, une tente aussi splendide que celle de la fée qui aima Lanval. Rutebeuf citait volontiers Ovide, et Virgile jouissait, dans la vieille France d'une certaine réputation. Enfin on entendait retentir, dans nos Universités, les grands noms de Platon et d'Aristote, mêlés à ceux des théologiens et des pères de la foi.

Mais ces illustres physionomies avaient été si opulemment fardées de merveilleux, qu'il serait difficile à un érudit moderne de reconnaître ces maîtres du passé, sous leurs masques d'emprunt. Les jongleurs dans leurs poèmes et les pédagogues dans leurs chaires montraient qu'ils n'étaient pas plus familiers, les uns que les autres, avec ces favoris des anciens temps. A voir ce qu'ils en font et ce qu'ils en disent, on se demande comment ces noms étaient parvenus à leurs oreilles.

Les avaient-ils entendu louer sur le chemin des Croisades ? Avaient-ils déchiffré les syllabes de leurs noms vénérables sur les feuillets des antiques manuscrits ? Toujours est-il qu'ils les transmuaient, sans scrupule, en coryphées de la mythologie féerique. Ils les imaginaient capables de rivaliser avec le géant Ferragus, le nain Obéron, l'enchanteur Merlin et Geoffroy à la grant dent.

L'amour du prestige et des interventions surnaturelles imprégnait tout à cette époque : les grands princes, les guerriers célèbres, les savants et les saints devenaient facilement des génies et des enchanteurs. Tout ce qui se distinguait du vulgaire, hommes et choses, devait avoir été produit par une force en dehors des lois ordinaires de la vie.

L'histoire s'écrivait comme un chapitre de roman magique. Charlemagne et les douze pairs dont on l'avait poétiquement accompagné, bien que trois siècles à peine les séparent de la première Croisade, passaient pour avoir vécu entourés d'enchantements et de sortilèges. Ils avaient combattu des géants de douze coudées, détourné des rivières à leur embouchure, abattu des murailles à la force de leurs bras, fendu des rochers au tranchant de l'épée, et renouvelé sur les Sarrazins les miracles de Samson. La chronique de l'Archevêque Turpin, déclarée authentique, par le pape Calixte II, en l'an 1122 du Sauveur, « au jour du dimanche de *Letare Jerusalem*, présens et assistans cent évesques au Concile »; cette fabuleuse pièce, toute brodée de faits magiques, est un type de ce genre merveilleux. Grâce à la naïveté de l'*apostolle* romain, les fantaisies de cette épopée imaginaire entrèrent profondément dans les têtes des contemporains de Louis le Gros.

Traduite en prose et en vers, et devenue très-populaire, dès la fin du XIe siècle, cette chronique bizarre est la source de tous les lais, contes et romans carolingiens qui se multiplièrent jusqu'au seuil du XVIIe siècle, ajoutant sans cesse aux apparitions, aux armes enchantées, aux lutteurs invulnérables, au prestige semi-divin des héros du cycle du grand Karl. Le premier empereur d'Occident et sa Cour devint bientôt aussi romanesque que le fabuleux roi Artus et ses compagnons d'aventures.

Quant aux personnages grecs et latins, leur physionomie historique pouvait-elle être mieux respectée ? Le chantre du pieux Enée s'était vu métamorphoser en magicien redoutable. Dans *les faits merveilleux de Virgile*, on voit le poète favori d'Auguste, faisant dans une Rome de fantaisie, « une ymage hault en l'air » qui dominait la ville, sans piédestal ni colonne, et « arrestoit voulenté de faire péchié de fornication. » Il invente un serpent d'airain, ennemi du mensonge, dans la bouche duquel ceux qui prêtaient serment « boutaient la main » ; il fait sortir de terre un verger dont les arbres portaient fleurs et fruits en tout temps ; il construit un pont sur la mer, pour enlever par les airs la fille du Soudan d'Egypte.

Le plus fort est la façon dont il se venge

d'une pucèle de noble extraction qui avait dédaigné son amour : Le poète-enchanteur éteint tout-à-coup les feux de Rome, et force tous les habitants, barons, sénateurs, bourgeois et vilains à venir renouveler leur feu à la nature de la pauvrette, exposée publiquement sur la grande place de la cité impériale, dans une posture adaptée à ce vergogneux office. Ce fait peu décent a longtemps passé pour historique ; il se trouve représenté sur le frontispice d'un exemplaire du *propriétaire des choses* qui est dans ma bibliothèque. Rien n'est plus sérieusement bouffon que le spectacle de toutes ces torches, de tous ces cierges qui se heurtent et se hâtent autour de ce lubrique foyer.

Le précepteur d'Alexandre n'était guère mieux traité que Virgile. Dans le *lai d'Aristote*, Henri d'Andeli nous le présente sellé, bridé et monté par une blonde et railleuse fille de la Gaule, qu'il avait essayé de séparer de l'amoureux conquérant. C'est étrange à dire, mais la vérité est qu'Aristote était beaucoup plus connu par la racontance apocryphe, que l'illustre macédonien était censé lui avoir envoyée des bords de l'Indus, *de rebus mirabilibus Indiæ*, que par ses propres travaux.

Une traduction en prose faite en 1265 du *livre de Clergie nommé l'ymaige dou monde*, l'un des plus anciens recueils des connaissances

admises au moyen-âge, fait de Ptolomeus l'astronome, un roi de la dynastie égyptienne de ce nom. Selon ce curieux texte, ce savant personnage en compagnie d'Apollonius, d'Alexandre le Grand, de Monseigneur Saint-Paul, de Virgile et de Saint-Baudris, était de ces pieux philosophes « qui aloient aux champs pour aprendre, et erroient par maintes contrées, pour savoir tous les bons clercs. » Grâce à ce pseudo-roi Ptolomeus, qui fut lui-même bon clerc en son pays, nous savons mesurer le temps par astronomie.

« Ce fut celluy, dit le *livre de Clergie*, qui « trouva la manière, par soubtilité, de faire ho- « rologes qui sonnent les heures de nuyt et de « jour, qui ont grant mestier èz esglises pour « faire le service à Dieu, à heure ; car Dieu ame « moult le service fait à heure, plus que celluy « que on fait un jour tost, l'autre tard. »

Jules César est tout aussi fidèlement accoutré dans le vieux poëme de *Huon de Bordeaux*. Le vainqueur des Gaules y est changé en roi de Hongrie et d'Autriche, en prince de Constantinople. Il a pour femme la fée Morge de laquelle il engendre le nain Obéron, qui joue un si grand rôle dans le poëme carolingien :

Chil Aubérons que tant ot Segnoraige
Sachiez k'il fu fieus (fils de) Julien Césare,
Qui tint Hungrie, une terre sauvaige,

Et Ostériche et trestout l'irétaige;
Constantinoble tint il, tot son eaige,[1]
VII lieues grans fist faire de muraige (muraille)
Qui encor durent desça la mer salvaige.
Jules ot à feme une dame moult sage
Morge ot à nom, moult ot cler le visaige;
Cele fu mère Auberon le sauvaige.

Dans le *lai d'Hyppocrate*, l'illustre médecin contemporain de la guerre du Péloponèse, jouit d'une large réputation à Rome, où il s'occupe à ressusciter les morts, au temps des empereurs. Malgré sa gloire et son génie, le fableur irrévérentieux en fait un objet de risée pour les barons et les manants. Le maitre de la santé s'est laissé prendre à un piége d'amour, et suspendre dans une corbeille à la fenêtre d'une tour par une blonde sœur de celles qui trompèrent Virgile et Aristote : ces Gauloises, avec leur teint de rose et leurs cheveux d'or, exerçaient un attrait très-vif sur le cœur des ultramontains de ce temps là. La belle livre son vieil amant, dans cette position ridicule, aux risées de la foule qu'une foire célèbre y avait attirée. En vérité ne dirait-on pas qu'émulés de leurs pères et de leurs époux, nos belles ancêtres trouvaient une sorte de volupté à faire descendre les dieux de leur piédestal ?

L'auteur du *lai de Narcisse* laisse au moins son héros en Grèce. Ce dernier poème était

fort estimé au XIIe siècle. Pierre, Chantre de Paris, dit au chapitre 27 de son ***Verbum abbreviatum*** : « ***Videntes cantilenam de*** LANDRICO (la chanson de Landry) ***non placere auditoribus, statim incipiunt de*** NARCISSO ***cantare***. Dans ce petit drame, le bel adolescent aimé follement par la fille d'un roi de Thèbes, modelée sur le patron des princesses des fabliaux, meurt plus gracieusement que le ravissant égoïste de la fable antique. Le ménestrel le fait expirer dans les bras de la belle Dane, repentant et demandant avec larmes à sa douce amie pardon de sa stupide insensibilité.

C'était alors le beau temps des sciences imaginaires; le fantastique coulait naturellement sous la plume de tous ceux qui se mêlaient d'écrire, sacrés ou profanes, poëtes ou philosophes, pères de la foi ou simples érudits. Le ***livre de Clergie*** dont le texte latin, si souvent traduit en vers et en prose, date du commencement du Xe siècle, ne laisse rien à désirer aux amateurs du merveilleux. L'auteur de ce recueil des notions classiques de son époque décrit le ciel et les étoiles, la terre et ses habitants; il donne la distance exact qui sépare le ciel de notre terrestre demeure.

« Sachiez, dit-il, qu'il y a tant que se ung « homme ne cessoit d'aler le plus droit que il « pourroit, et qu'il cheminast chascun jour XXV

« miles, il metteroit bien à aler jusques à VII « mile cent VII ans et demi. Se le premier « homme que Dieu créa fust tousjours alé, en- « cores ne fust pas au ciel de plus de VII cens « et XIII ans ; et notez que fut fait ce présent « (livre c'est-à-dire la traduction) à la passion « notre Seigneur, en l'an de son incarnation ou « mil II cens LXV ans. »

Le savant compilateur parle avec autorité des diverses sortes de gens qui habitent Europe, Afrique et Asie. L'Asie surtout est à son avis la contrée des choses *esmerveillables*. C'est là qu'est situé le paradis terrestre, « et y est l'arbre de vie duquel se on avoit mangié, on ne mourroit point.... D'iceluy lieu plein de joie yssent quatre grands fleuves » le Ganges, l'Euphrates, le Fison et le Gion ou Nil « lequel court par dedans terre jusques à la rouge mer et environe toute Europe, et là se divise en VII parties (qui deviennent autant de grands fleuves) et court parmi Egypte tant qu'il retourne et rechiet en la grant mer. »

Après Paradis, vient Inde où sont « Ciclopiens qui courent plus fort que le vent, et si n'ont que ung pié, » Pigméaux qui vont en grande compaignie pour crainte des « grues qui les aguettent. » Là sont des hommes à tête de chiens « qui de leurs ongles erraschent tout et se vestent de piaux de bestes et abaient comme

chiens. » On y voit aussi gens appelés *Braham* (les Brahmes) qui pour sauver la vie à autruy se font mourir par feu. Plus loin encore se trouvent gens courtois qui ne vivent que de l'odeur d'une pomme, qu'ils portent toujours sur eux; des géants, des femmes barbues jusqu'aux mamelles, etc.

Les bestes et oiseaux n'y sont pas moins estranges; parlons seulement de l'éléphant : « En Capadoce sont les olifans qui sont moult grans bestes et fors; ils sont si puissans que ils portent ung chastel plein de gens tous armés, et jettent de leur gorge ung boyau dont ils hument et transgloutissent bien ung homme tout armé. Mais le roy Alixandre fit faire des hommes d'arain qui estoient tout plains de feu et les faisoit mener devant en bataille contre ceulx de Inde. Et quant les olifans gettoient leurs boyaux contre ces hommes d'airain qui estoient pleins de feu, ils se brûloient leurs boyaux, tellement que oncques puis ne les oserent traire contre homme. »

L'Anglais Bartholomeus Glanvil confirme la plupart de ces prodigieuses imaginations dans son livre *de proprietatibus rerum*, que Iehan Corbichon, chapelain de Charles V, roi de France, devait plus tard traduire en français. Cette mirobolante compilation nous offre également des monstres de tout genre et de tout pays; on

y décrit minutieusement les circonférences célestes, les régions du ciel cristallin, du ciel de feu et du ciel aérien. Les anges y sont dénombrés avec grand soin et dépeints sous leurs diverses physionomies. Les races humaines, selon les régions, y sont passées en revue, sans oublier les variétés monstrueuses : Troglodites, Graphosantes, Solipédes, Acéphales, Cynocéphales, Satyres et Centaures, auxquels Bartholomeus Glanvil croit aussi dévotement que saint Jérôme.

Dans la partie du roman d'*Alixandre*, rimée par lui, Leclerc Simon explique ainsi la fondation des empires, par conformité d'idiômes; après la confusion des langues, ce châtiment céleste qui fit abandonner à mi-chemin la construction de la tour de Babel :

Li enfant se départent, li père en fu dolens....
Li autres devient Mésopotamiens,
Li autres fu Turquois, li autres Egitiens....
Li autres fu Romains, et li autres Toscans,
Li autre fu Espeingnos et l'autre fu Normans,
Li autre fu François et parla bien romans....

C'était aussi le temps où Richard de Fournival, fils de Roger de Fournival, médecin de Philippe-Auguste, composait son *Bestiaire d'amour*. Malgré sa dignité de chancelier de

l'église d'Amiens, ce Richard avait été trouvère; il avait rimé chansons et pastourelles, et composé en prose deux autres ouvrages traitant de sujets amoureux.

Son *Bestiaire d'amour* est un modèle d'érudition fantastique; il prouve avec quelle bonne foi on accordait alors des qualités imaginaires aux phénomènes vivants les plus connus, les mieux placés à la portée de l'observation. C'est un plaidoyer sentimental, par lequel un amant érudit s'efforce de gagner le cœur de sa maîtresse, en lui détaillant toutes les vertus des animaux, qui lui paraissent militer en sa faveur. Voici quelques échantillons, pris au hasard, de ces mirifiques vertus auxquelles Richard de Fournival accorde une incontestable authenticité.

La *Mostoile* ou Belette qui « par l'orelle conçoit et par la bouche enfante » signifie que sa dame doit l'écouter et lui déclarer qu'elle partage sa flamme. La Taupe « qui goute ne voit, ains a les iols (yeux) desoz cuir; » l'Aspic qui garde l'arbre « dont li bausmes dégoute; » la Licorne « qui s'endort au dous flair de la pucele; » la Wivre qui « court sur l'home vestu et dou nu ne s'asseure; » le Cygne qui « chante si bien et si volontiers que, quant on harpe devant lui, il s'acorde à la harpe, tout en autel manière com li tambour au flagol; » la Calandre qui « s'il

esgarde le malade emmi le vis (visage) c'est signe que li malade, garira, et s'il s'en torne et ne le voelle regarder, on juge qu'il convient le malade morir; » et bien d'autres exemples vivants qui tous fournissent au soupirant des arguments d'une éloquence irréfutable.

Mais la belle à qui s'adressent ces suppliques tirées de l'histoire naturelle, les réfute malignement, en retournant contre la thèse de l'amant les arguments qu'il y a employés.

En 1220, Guillaume Osmont publiait son *Volucraire* qui traitait des fantaisies merveilleuses de la gent ailée, plus un *lapidaire* où se trouvaient énumérées les puissances et les énergies secrètes des pierres précieuses, des minéraux, des herbes, des bézoards et des bêtes qui les portaient. Le tout, de l'avis du public, était « moult bon à ouir et à retenir » car on s'arracha ces admirables compilations. Elles eurent un si grand succès qu'à peine publiées, on en multiplia les versions en prose, pour mieux vulgariser ces trésors de science, dont personne n'eût osé mettre en doute la véracité.

Plus tard, Jean Cuba qui s'est imprégné avec ferveur de toutes ces belles choses, apprendra aux contemporains de Louis XI, dans son *Ortus sanitatis*, comment la harpie qui a tué un homme, s'attriste et se mélancolie jusqu'à la mort, lorsqu'elle aperçoit dans l'eau la ressem-

blance de son image avec la tête humaine. Ce même auteur racontera que le corbeau est « ung oiseau de grant noise qui ne scet autre chose crier ne sonner fors que cras, cras, » mais que retiré dans ses rochers il fait des concerts délicieux, « car il a soixante-quatre mutacions de voix en sa gorge, si comme dit Fulgence. »

Il nous parlera du serpent céraste, des cornes duquel on fait des couteaux pour ôter le venin de la table des princes; du draconcopèdes, serpent au visage de vierge, qui déçeut Eve; de la salamendre qui « esteint l'embrasement du feu, » et du pape Alexandre qui « eust vêtement fait de la laine de ceste beste, » lequel n'était nettoyé autrement que « getté dedans le feu, » et de bien autres miracles de nature, tout aussi véridiques.

Le trop prolixe Albert le Grand écrivait alors ses abracadabrantes rêveries, *de Virtutibus herbarum, lapidum et animalium quorumdam*. Sous la plume du célèbre docteur, tout tend à se changer en talismans. Les pierres possèdent des propriétés non pareilles. *Magnes*, l'aimant fait découvrir le degré de chasteté des femmes; la topaze préserve des atteintes du feu; l'améthyste et la colonyte rendent éloquent et font prophétiser l'avenir; l'émeraude aide à vaincre dans les tournois et les combats;

la chrysolythe donne la sagesse. D'autres rendent invulnérables et même invisibles ceux qui les portent au doigt ou sur la poignée de la dague.

Certaines herbes rompent les métaux, ouvrent les huis les mieux clos, guérissent instantanément les plus graves blessures, attirent à vous les sourires, doublent les joies des amants, et donnent une éternelle jeunesse à ceux qui savent les employer.

Dans ce même livre du docteur à la tête d'airain, les animaux, comme dans les ouvrages de tous les naturalistes de son temps, sont doués d'une malice surhumaine et d'instincts frisant l'intelligence ; ils possèdent des puissances d'action, rapides et sûres. Cela est si bien admis, dans les siècles dont nous esquissons la physionomie intime, que les génies, les fées et les enchanteurs ne dédaignent pas d'en emprunter les formes ; ils se transmuent, quand ils le veulent, en serpent, en basilic, en loup, en épervier, afin de réussir plus facilement dans leurs desseins.

Mieux encore des maisons nobles et illustres, des races entières d'hommes mettaient leur orgueil à descendre d'un de ces moules incomplets auxquels, selon eux, les organes seuls de la créature humaine ont manqué, pour arriver à la perfection.

Dans le *Dolopathos* rimé par Herbert, se trouve la charmante légende des Cygnes blancs : six frères enchantés et forcés de garder la figure du plus élégant des palmipèdes, jusqu'à ce qu'on leur ait rendu les chaînes d'or magiques qui, seules, pouvaient leur restituer la forme humaine. Quand, par la sollicitude de leur sœur, ils eurent recouvré le précieux talisman qui leur avait été méchamment enlevé, les blancs frères redevinrent hommes; excepté un dont la chaîne d'or avait eu un annelet brisé sous le marteau de l'orfèvre.

> Sa chaigne rant à chascun
> Tuit (*tous*) devinrent home, fors 1,
> Celui cui la chaaine estoit,
> Dont li orfèvres brisié avoit
> 1 anelet tant seulement.

Obligé de conserver son long col et ses ailes de neige, le gentil oiseau finit par se résigner à son sort ; il se consola en accompagnant partout le plus illustre de ses frères, Godefroy de Bouillon, qui reconquit la terre sainte et fonda le royaume de Jérusalem. La gracieuse légende nous apprend que le Cygne blanc fut vu, maintes fois, remorquant la nef où naviguait le héros de sa race, avec sa chaîne d'or à l'anneau brisé :

> .... Tost a dès fist compaignie
> A l'un de ses frères par tout

N'est pas raison ke nus (*nul*) en dout.
. . . . Cil fut moult de grant renon
A cui il fut accompagniés. . . . .
Ce fut li chevaliers au cigne
Qui proz (*preux*) fut et de grant savoir;
Et cil fut li cignes, por voir, (*pour vrai*)
Qui les chaaines d'or avoit
A col, de coi la nef traioit,
Où li chevalier armez ière, (*était*)
Qui tant fut de bone manière,
Puis tint de Boillon la duchiet.

Cette poétique légende devint très-populaire au temps des Croisades, elle a fourni à l'Allemagne le sujet du *Lohengrin* et inspiré notre vieux poëme, *le Chevalier au Cygne*, première base des romanesques récits, consacrés à l'illustre conquérant de la Terre Sainte.

Un cosmographe de cette curieuse époque nous apprend qu'au royaume de Galice se trouvait une race d'hommes appelés les *Marins*, « lesquels on tient être descendus d'un triton, un de ces poissons qui entrent en nefs pour voir ce qui est dedans ; ce que ces Marins ne nient, ains s'en estiment honoréz. » Voici comme la chose était advenue :

« Et combien que l'on en parle en diverses « manières, comme de choses fort anciennes, « l'on se vient à accorder en ce, que comme « une femme fut allée le long de la mer, entre une « espesseur d'arbres, un home marin saillit en

« terre qui la print à force, et eut affaire avec « elle ; il la laissa enceinte de son fait, puis s'en « partit retournant en la mer.... Quant la femme « vint à enfanter, combien que l'enfant fut rai- « sonnable, on ne laissa de cognoistre, en iceluy, « estre vrai ce qu'elle disoit lui estre advenu « avec le Triton. »

Le vieux chroniqueur germain, Jean Saxon nous raconte comment les rois de *Dace* et de *Suèce* procédaient du fils d'un ours de merveilleuse grandeur et d'une demoiselle, fille d'un gentilhomme du pays, que la beste avait ravie et violée. Le plus étonnant de l'histoire est que, l'ours ayant été pris dans les toiles et tué, le fils qui fut élevé avec soin, étant venu en âge d'homme « et congnoissant ceulx qui avoient occis celuy ours, duquel il estoit engendré, » il leur fit à tous perdre la vie ; il s'était cru obligé de venger son père, dont il avait hérité la merveilleuse grandeur et la force redoutable.

Or, ajoute Jean Saxon, « ce vaillant fils de l'ours engendra Trugille Sprachaleg, qui fut grand capitaine, lequel engendra Ulfon, homme fort notable, duquel les chroniques de ces contrées font mention, pour-ce qu'il fut père de Suègne qui vint à estre roi de Dace, d'où descendent tous les rois de Dace et de Suèce. »

Ces descendances extraordinaires s'expliquaient par cette capricieuse hypothèse : Si une

femme conçoit d'un animal, « il se peut qu'elle enfante un fils qui tiendra, du côté maternel, l'engin subtil de race humaine, et du côté paternel, la force du corps et habileté de la beste qui l'a procréé. » A cette théorie, de pieux théologiens répondaient naïvement que Dieu ne saurait permettre qu'il y eut des hommes au monde, qui ne sortissent entièrement du sang d'Adam et d'Eve, nos premiers parents ; mais ils n'étaient pas écoutés.

Un raisonnement aussi solide n'empêchait pas, deux siècles plus tard, Jean de Barros, le chroniqueur portugais, de constater que tous les habitants des royaumes de Siam et du Pégu descendaient d'une femme et d'un chien « fort grand et mauvais, » qui seuls avaient survécu au naufrage d'un *Junco* de la Chine, échoué sur le rivage désert, où ces peuples vivent aujourd'hui.

« Et pour ceste cause, ajoute Jean de Barros, ces habitans y ont les chiens en fort grande révérence, pour ce qu'ils tiennent leur commencement et origine d'iceux. »

De telles hypothèses n'indiquent-elles pas chez nos ancêtres, un arrière-souvenir des doctrines panthéistes du Gange ? Ne semblent-elles pas un avant-goût un peu confus de la conception moderne des gradations de la vie, que Lamartine a poétisée en reconnaissant dans les animaux les frères cadets de l'homme ? La doc-

trine chrétienne qui isole si complètement la créature humaine du reste de la nature, qui n'admet d'intelligence et de responsabilité qu'au sommet de l'échelle dont nous sommes le dernier gradin; cette conception, qui ne nous montre autour de nous que matière et instinct aveugle, ne contient en effet pas le moindre germe de ces poétiques imaginations.

Les contemporains de Philippe le Bel, à l'exemple de leur prince, portaient sur eux, afin de se préserver des traits de la guerre et de tous les accidents de la male chance, certaines pierres, certaines plantes, des dents, des os d'animaux, des bézoards d'Orient et des conglomérats préparés selon la formule et les avis de leurs savants. Ces amulettes se joignaient sans façon au bois de la vraie croix et aux reliques des saints.

Dès le commencement du XIe siècle, le pieux roi Robert recevait le serment de ses petits vassaux sur un reliquaire d'argent, dans lequel son biographe, Helgaud, moine de Fleuri, nous apprend qu'il avait fait enfermer *un œil de Griffon*. Où le bon roi s'était-il procuré cet œil? L'essentiel est de constater que, malgré sa grande dévotion, il ne répugnait nullement à admettre l'efficacité de cette singulière relique contre les faux serments.

Aux yeux de nos ancêtres du moyen-âge, le

miracle fut longtemps le fait le plus ordinaire et le mieux compris ; c'était l'explication la plus simple des choses inexpliquées. La science expérimentale, l'effort cherchant la loi de la nature leur eut semblé une complicité du vol commis sur l'arbre de la science par Adam au paradis terrestre, une étincelle dangereuse du feu ravi à l'Olympe par le sacrilège Prométhée. L'émancipation de la pensée et les témérités de la libre recherche étaient encore bien loin d'avoir leurs coudées franches, dans cette société en travail de régénération.





CHAPITRE XI.

Universités, librairies, les sept arts libéraux.

Comment les Trouvères auraient-ils pu échapper à cet imbroglio de saintes légendes, de cosmographie bizarre, d'empyrisme mystique, de capricieuses explications des lois de la vie? La poésie a toujours aimé les écarts d'imagination ; elle se trouvait trop à l'aise dans les fantaisies de ce monde chimérique, pour essayer de le briser. C'était avec bonheur que les Trouvères suivaient le courant de cette crédulité à outrance; nous n'en pouvons douter, en voyant avec quel entrain pittoresque leurs œuvres réflètent tout cela.

Plusieurs d'entre eux affectent parfois un ton railleur en parlant de ces merveilles. Garin, nous

l'avons vu au Chapitre III, ne se montre guère respectueux à l'égard des fées, en supposant qu'elles aient pu récompenser le jeune chevalier qui leur a fait rendre leurs robes d'or, par un don si peu décent que celui de faire parler à son gré les bas instruments féminins. Dans *le dit de l'Erberie*, Rutebeuf semble également se permettre d'assez lestes railleries à l'endroit des talismans. Pourtant il n'est pas bien sûr qu'aucun d'eux ait osé refuser sa vénération à Guillaume Osmont, à Glanvil et à Albert le Grand.

Les plus sceptiques auraient eu, sans doute, moins de scrupules à se parjurer sur les os véritables des saints, que sur la crête d'un basilic, le dard d'un aspic ou sur l'œil de griffon du bon roi Robert. S'il en eut été autrement, cette part notable de la vie à cette époque, ce complément curieux de la foi de nos pères, se seraient-ils aussi clairement dévoilés à nos yeux ?

Où et comment pouvait-on, d'ailleurs, acquérir une science plus sérieuse et les éléments d'une plus sûre raison ? Les outils de l'instruction manquaient ; ils étaient au moins forts rares, dans ces siècles où tout, même le livre, se fabriquait à la main. La machine, cette grande rédemptrice de l'humanité ne jetait pas encore à profusion, devant l'écolier studieux, livres, tables, plumes et papier. On se tromperait étrangement si l'on assimilait les clercs de

cette époque aux étudiants d'aujourd'hui qui portent avec eux tout ce qu'il faut pour recueillir la parole du maître, et qui, rentrés chez eux, trouvent sous leurs yeux, les textes qu'ils ont entendu citer, souvent même les commentaires dont le professeur les a éclairés.

Il fallait attendre longtemps encore la venue de Gutemberg. Ce n'est que plusieurs siècles plus tard qu'il fût permis à Jean Molinet, contemporain de Charles VII, de s'écrier dans un élan d'enthousiasme :

J'ai vu grand multitude
De livres impriméz
Pour tirer en estude
Pouvres mal argentez.
Par ces nouveles modes
Aura maint escolier
Decrets, bibles et codes,
Sans grant argent bailler.

Au temps de Robert de Sorbon, les oreilles servaient plus que les yeux ; à défaut des rayons d'une bibliothèque, il fallait organiser les rayons de sa mémoire. Ceux qui n'avaient pas reçu de la nature un cerveau capable de se changer en dictionnaire n'étaient pas destinés à de grands succès dans le monde des lettres.

Il y avait bien, par ci par là, dans les couvents quelques manuscrits, que les donateurs avaient

mis à la disposition des écoliers. Pierre de Nemours, évêque de Paris, partant pour la Croisade, avait légué à l'abbaye Saint-Victor « Sa grande librairie composée de dix-huit volumes. » Guillaume Ribotti, évêque de Vence, l'imita, ne réservant que son bréviaire historié, dont le prix était destiné à l'achat de domaines : *ad emendum possessiones*. Jugez par là, o bibliophiles du XIXe siècle, de la valeur des livres en ce temps-là. Un volume était un trésor, non-seulement on le tenait sous clef, on l'enchaînait, on le scellait à la muraille. Yves, abbé de Cluny, ayant fait don de vingt-deux volumes à son monastère, exigea qu'ils fussent attachés avec des chaînes de fer scellées dans le mur.

En 1238, Pierre Ameil, archevêque de Narbonne, abandonna à l'usage des écoliers, qu'il entretenait à ses frais à Paris, tous ses livres, à l'exception de sa Bible qui lui paraissait d'un trop grand prix. Cette librairie, *libraria*, était surveillée par un gardien à poste fixe et assermenté. Ces manuscrits étaient prisonniers sur leurs pupitres de chêne massif, et la pieuse sentinelle attachée à leur conservation était, seule, autorisée à en tourner les feuillets pour l'usage des clercs.

On le voit, avant d'être admis à consulter les rares ouvrages laissés à la disposition des studieux, on était soumis à tant de formalités; il

fallait tant de précaution pour y chercher ce que l'on y voulait trouver; il y avait un si grand nombre de postulans attendant leur tour, qu'il était facile de perdre patience et d'abandonner la partie.

Les écoliers pouvaient bien se procurer quelques lambeaux de peau de truie, de mouton ou de cerf préparés en parchemin, qui leur permettaient de recueillir ce qui les frappait le plus dans la parole du maître; mais il est probable qu'ils étaient contraints de les nettoyer souvent, afin de pouvoir s'en servir de nouveau, comme nous faisons de la peau d'âne de nos calepins. Or, cela paraîtrait bien peu à nos étudiants, s'ils étaient obligés de s'en contenter.

La science se transmettait donc par la mémoire comme les chansons, les pratiques rurales, les routines d'atelier, les contes et les bons mots à nos illettrés d'aujourd'hui. Il est fort possible que nos commères connaissent plus de recettes de médecine que les mires et les physiciens du roi *Félipe;* que nos filous et procéduriers savent plus de droit légal que les baillis et prévôts du roi Louis IX; et que notre plus mince bourgeois de campagne, s'il sait lire, en pourrait remontrer aux clercs les plus érudits des siècles d'Abailard, de saint Bernard et de Champeaux.

Il fallait une forte dose de persévérance pour retenir quelque chose de suivi et de net. Pour

peu qu'on se laissât détourner par les bruyantes distractions, le fil se rompait ; on ne pouvait pas, comme aujourd'hui, reprendre l'étude à huis-clos, et rattraper le temps perdu, en quelques semaines de recueillement. Aussi le découragement faisait-il de nombreuses victimes dans cette jeunesse que rassemblait le désir d'apprendre. Nous allons voir tout-à-l'heure ce que le découragement produisait.

Avouons-le cependant, la science d'alors était peu compliquée. Elle ne se composait guère que de bribes mal ordonnées, mal soudées entre elles, que de notions problématiques, dont le faisceau eut pu tenir dans quelques centaines de feuillets. Tout le bagage de cette érudition était entré, sans effort, dans *le Propriétaire des choses* ou dans le curieux poëme beaucoup moins volumineux, intitulé *le Livre de Clergie.* Les hommes de génie étaient facilement universels ; pouvoir discuter *de omni re scibili,* comme Pic de la Mirandole, était à la portée de la plupart des docteurs, qui presque tous pouvaient accoucher d'une compilation encyclopédique, sans se fatiguer outre-mesure.

Autre différence entre les écoliers d'autrefois et nos étudiants : le cas si peu rare, en tout temps, de la pauvreté unie à l'envie de s'instruire avait été prévu en faveur des premiers. Cela est à l'éloge de ces siècles demi-barbares ; par ce

côté du moins ils l'emportaient sur le nôtre. Les plus pauvres de ces apprentis clercs pouvaient se faire admettre dans les asiles charitables, annexés à certains couvents, et dont les fondateurs désignaient spécialement le but de venir en aide aux pauvres écoliers.

Dans les sociétés féodales, l'instruction avait un résultat capital ; elle déflétrissait l'homme des castes inférieures. C'était la rédemption du manant : de vilain, l'homme instruit devenait gentilhomme, dans le sens que les Anglais donnent encore au mot *gentleman ;* il était purifié du travail des mains, qu'un stupide préjugé avait déclaré vil. Cette prime honorifique excitait l'ambition du paysan. Courbés durement sur la terre, ces pauvres gens tenaient à voir leurs fils échapper à ce labeur écrasant et flétri. Souvent, nous dit Rutebeuf, un pauvre paysan, après avoir économisé long-temps, sou à sou, tout ce qui peut se récolter

> En un arpant ou deux de terre,
> Por pris et por honeur conquerre
> Baillera trestout à son fils.

Le XIIIe siècle se distingua surtout par ce genre de fondations en faveur des écoliers pauvres. Le maintien du bon ordre et de l'assiduité régulière entraient pour beaucoup dans l'inten-

tion des pieux fondateurs. A leurs yeux c'étaient autant d'éléments enlevés aux désordres qui troublaient si déplorablement les études générales. Ces jeunes gens recevaient là le logement, la nourriture, l'usage des manuscrits et quelques feuillets de vélin. Généralement ils recevaient aussi l'habit des novices de l'ordre ; ils prenaient alors le nom d'écoliers réguliers, par opposition aux écoliers séculiers qui vivaient dans le monde profane.

Une pareille sollicitude aurait dû maintenir l'amour de l'ordre dans cette partie des recrues de l'Université. Cependant on voyait presque toujours les robes monacales mêlées aux robes mondaines, dans les émeutes universitaires. Plus d'une fois les chroniqueurs, trompés par le costume, mirent sur le compte des vrais moines l'indiscipline de leurs hôtes turbulents. L'auteur de *la Discorde de l'Université* dit à ce propos :

Quar se (*si*) Renart çaint une corde
Et vest une cotèle grise,
N'en est pas sa vie moins orde :
Rose est bien sor espine assise.

Dans ces bourses de monastère, on a voulu voir un encouragement exclusif aux professions monastiques ; cela n'est pas exact. A côté des places réservées aux études théologiques et aux sciences qu'on avait consenti à y annexer, il y

avait des places spécialement destinées à ceux qui étudiaient les arts et les lettres : grammaire, rhétorique et logique. Peut-être même avait-on également accueilli cette part de la poésie humaine, que nous nommons plus particulièrement les Beaux-Arts. C'est du moins ce que nos documents nous ont permis de supposer.

Guillaume de Saône, économe de l'église de Rouen, fonda, rue Saint-André-des-Arcs, à Paris, le collége dit *des Trésoriers* où vingt-quatre écoliers, dont douze destinés à la culture des arts, étaient logés et entretenus. Robert d'Harcourt, perfectionnant l'œuvre de son frère Raoul, fondateur du collége d'Harcourt, l'enrichit d'un don de 250 livres tournois, destinés à l'entretien de vingt-quatre nouveaux pensionnaires, dont seize devaient suivre la carrière des Arts. Ici, par la culture des Arts, c'est encore de l'étude des lettres, du *Trivium*, qu'il est question ; rien ne nous autorise, du moins, à y distinguer la place des Beaux-Arts proprement dits.

En 1209, un simple bourgeois de Paris, Etienne Belot, employa son bien et celui de sa femme Ada à la création du collége des *Bons-Enfants*. Cet asile de l'étude prospéra : Geoffroi de Beaulieu nous apprend que, cinquante ans plus tard, afin d'ajouter aux ressources de ses écoliers, saint Louis faisait venir plusieurs d'entre eux pour chanter à sa chapelle, et qu'il les aidait par

de bonnes aumônes à s'entretenir dans leurs travaux. Il en choisit même un certain nombre pour l'aider à orner sa chapelle de prédilection, notre Sainte-Chapelle d'aujourd'hui.

Il est difficile de ne pas voir quelque chose de décisif dans l'emploi que le roi artiste fit de certains de ces écoliers. Les imagiers qui peignaient les grandes initiales des manuscrits et les ornaient de fines miniatures ; ceux qui dessinaient sur les psautiers et les *Heures* ces belles nefs gothiques, ces intérieurs de cathédrales si délicats et si hardis ; qui faisaient courir sur le vélin les caprices d'un jubé, les animaux fantastiques d'un chapiteau, les légendes naïves d'un vitrail, n'étaient-ils pas les mêmes qui donnaient les dessins aux architectes, aux verriers et aux tailleurs d'images ? N'étaient-ce pas eux qui inspiraient les scènes mystiques du pèsement des âmes, avec leurs processions de damnés et d'élus, dont était décoré le portail des temples chrétiens ; eux encore qui détaillaient les splendeurs de la Jérusalem céleste, couronnement obligé de ces merveilleux frontons ?

On peut répondre oui avec une grande probabilité. Cette partie des Beaux-Arts était déjà si perfectionnée qu'il est à croire que sa direction n'était pas abandonnée au hazard. Assurément de pareils artistes ne se formaient pas seuls avec tant d'éclat et en si grand nombre.

Qu'enseignait-on cependant dans ces universités que les chroniqueurs nous montrent protégées par tant d'honneurs et de privilèges ?

Le programme des études était en apparence assez large ; l'organisation des écoliers de différentes nations, accourus de tous les coins de l'Europe, semble avoir été sagement ordonnée. Mais il faut se garder de prendre tout cela au pied de la lettre. Et d'abord qu'y avait-il au fond de cette pompeuse classification des connaissances humaines, sous le nom des *sept arts libéraux*, et dans leur division sonore en *Trivium* et *Quadrivium*, qui paraît correspondre à notre division actuelle des sciences et des lettres ?

Nous allons demander le sens de ces grands mots à la savante Hrotswitha, la nonne illustre du couvent de Gandersheim en Saxe, cet asile de filles nobles qui peut nous donner, dès le Xe siècle, un avant-goût de la fondation de Mme de Maintenon. Hrotswitha, dont M. Magnin a publié le curieux théâtre, va nous apprendre, dans sa comédie de *Paphnutius*, l'importance extrême que ses contemporains attachaient à ces hautes appellations.

Les trois premiers des sept arts libéraux formaient la division du *Trivium* : grammaire, rhétorique et logique. C'était l'entrée du temple de la science, l'*atrium* où se faisait les affranchissements de l'âme, où se métamorphosaient

les bêtes en hommes. Les quatre derniers de ces arts : arithmétique, géométrie, musique et astronomie formaient le *Quatrivium*, division supérieure qui contenait la part vénérée, les secrets divins, destinés à changer les hommes en créatures immortelles, presque divines. Le *Quatrivium* était le sanctuaire du temple de la doctrine. Nous allons voir avec quel ton pénétré maître Paphnutius en parle à ses disciples éblouis.

Aucune citation ne nous a paru plus apte à représenter cette trace d'or du moyen-âge, que la scène où la nonne germanique fait expliquer, par son pédantesque héros, ces mystères du haut savoir, au temps des derniers Carolingiens.

DISCIPULI : — *Quid est hoc quod dicis Quadruvium?*

PAPHNUTIUS : — *Arithemetica, geometria, musica, astronomia.*

DISCIPULI : — *Cur Quadruvium?*

PAPHNUTIUS : — *Quia, sicut a quadruvio semitæ, ita ab uno philosophiæ principio harum disciplinarum prodeunt progressiones rectæ.*

— Parce que d'un même principe de philosophie rayonnent ces quatre sciences, ainsi que d'un carrefour rayonnent plusieurs sentiers.

Je n'oserais affirmer qu'après cette comparaison, les disciples comprissent mieux le *quadrivium* qu'auparavant; quoiqu'il en soit ils

renoncent à pousser leurs questions plus avant. Les explications transcendantes, gravement obscures et mystiques que Paphnutius leur a donné, au commencement de cette scène, telles qu'il les déclare lui-même peu accessibles à tous les esprits ; ses définitions du monde majeur et du monde mineur doivent les avoir suffisamment effarés. Il y parait à leur langage :

DISCIPULI : — *Veremur quiddam, investigando, rogitare de tribus (Seu de Trivio), quia cœptæ scrupulum disputationis capedine mentis vix penetrare quimus.*

— En vérité nous craignons de vous interroger sur les trois autres sciences ; c'est à peine si la faible portée de notre intelligence peut atteindre la hauteur de la démonstration commencée.

PAPHNUTIUS : — *Difficile captu.*

— Ah ce n'est pas facile à comprendre ! répond en se redressant le pédant vénérable, tout fier de l'humble aveu de ses disciples.

Essayons nous-mêmes de saisir plus clairement, s'il est possible, la véritable portée des sept arts qui firent, pendant tant de siècles, le fond de l'enseignement universitaire. Ici, encore, malgré la majesté du sujet, ce sont les trouvères, deux surtout, Gautier de Metz et Henri d'Andeli, qui nous fourniront les meilleurs documents. Une traduction en vers du *livre de Clergie*

apelez l'ymaige dou monde, dont une version en prose nous a déjà si bien renseignés, va nous aider à connaître ce que l'on entendait par les sept arts du programme scolaire.

Le premier des sept est la grammaire,ou l'art du langage, dont Gautier de Metz dit malignement que l'on ne sait pas le quart ; ce qui est fâcheux selon lui, puisque la connaissance entière de cet art a, seule, permis à Dieu de créer le monde et ses ornements :

Qui bien saroit Gramaire toute
Tout langage saroit sans doute ;
Par parole fit Diex le monde
Et tous les biens qui ens habonde.

Le second art est la logique. Cette noble science parait avoir eu plutôt pour but de désarticuler le jugement que de l'affermir, si l'on en juge par les vers que lui consacre Henri d'Andeli, dans sa piquante satire, *la bataille des sept ars*. Quant à l'auteur du *livre de Clergie*, il affirme au contraire que « Cest ars prouve toute raison, par coi on set qu'est bien ou non. »

Li tiers ars Rectorique a non
Qui enquiert le droit de raison ;
De cest sont li droit estrait,
Par coi li jugement sont fait,
Qui esgardez sont par raison
En cort (*en court*) de roi et de baron.

Cette définition n'est assurément pas celle qu'un professeur de notre temps lui eut donnée. La rhétorique est prise ici plutôt pour la science du légiste que pour celle de l'orateur. Une pareille méprise, qui met l'étude du droit sous la sauvegarde de l'art du rhéteur, ne cacherait-elle pas un déguisement volontaire, un respectueux stratagème destiné à masquer l'inobservance de certains brefs pontificaux ? C'est très-probable.

En effet Honoré III, imité en cela par plusieurs de ses successeurs, par Innocent IV entr'autres, s'étant pris d'un zèle excessif pour le droit canon, défendit expressément l'étude des lois civiles dans les universités. Cette prohibition bizarre des pontifes romains fut, par autorité royale, restreinte, en 1369, aux seuls clercs qui se disposaient à prendre les Ordres sacrés. Or le poëme de Gautier de Metz était bien antérieur à ce dernier décret.

Le quatrième des arts libéraux était l'arithmétique. Dans la satire d'Henri d'Andeli, *la bataille des sept ars*, l'arithmétique s'emploie à faire le dénombrement des chevaliers clercs, qui doivent prendre part à la grande lutte allégorique :

Arimétique si monta
Sur son cheval, et si conta
Tretos les chevaliers de l'Ost.

Dans cette fonction essentielle l'arithmétique

est aidée par « sa compaingne Giométrie » qui mesure les places à prendre sur le terrain du combat. La géométrie était en effet le cinquième art. Dans les définitions du livre de Clergie, il y a encore là usurpation de fonctions ; cette cinquième science empiète sans vergogne sur les droits de sa sœur, l'Astronomie. La géométrie, dit Gautier de Metz, apprend le cours des astres qui parcourent le firmament. Aujourd'hui cette définition n'a rien d'extraordinaire. Mais dans un temps où, pour les meilleurs esprits, Charlemagne était censé avoir arrêté le soleil, plus longtemps de beaucoup que ne le fit Josué ; « car nostre Seigneur Jésucrist, dit *la cronique de Turpin*, alongea le jour (pour lui permettre de tuer les mécréans), et le fist plus long que trois autres jours », qui songeait à déterminer, à l'aide des mathématiques, la grandeur et le parcours des astres ?

Li quint ars est Giometrie,
Par li preuve-t'on le cors
Des estoiles qui vont tos jors,
Et li grandeur du firmament
Soleil, lune et terre ensément.

Suit la musique qui était alors une sorte d'annexe de la science des nombres ; cela sans doute en mémoire du grand clerc Pythagoras qui, par les nuits pures et calmes de l'Attique et

de l'Ionie, croyait entendre l'harmonieux concert que les sphères célestes faisaient dans l'espace en tournoyant.

La savante nonne Hrotswitha, dans la même comédie de *Paphnutius*, divise la musique en trois parties : *pars mundana sive celestis, pars humana et pars instrumentalis.* La première partie, celle de notre univers et des espaces célestes, consiste, selon la muse germanique dont l'érudition reflète parfaitement celle de son siècle, dans l'harmonie des Sphères et des sept planètes : *in septem planetis et in çelesti Sphæra.* Gautier de Metz résume ainsi ces trois antiques divisions : De la musique, dit-il,

.... naist toute concordance
Et toute douce mélodie
Qui au monde peut estre oïe.

Enfin le septième art est l'astronomie. La place de ce dernier étant prise par la géométrie, il faut renoncer à l'acception moderne du mot astronomie, et le remplacer par celui d'astrologie. Le fantastique, dont la part dans la vie ordinaire était si vaste, avait bien le droit de tenir une place officielle dans l'enseignement universitaire, au temps des croisades ; et l'astrologie n'était assurément pas la seule qu'il s'y fut réservée.

A Tolède en Espagne, on enseignait avec

éclat l'art de faire féeries et enchantements. C'est de Tolède et aussi de Naples que, dans la bataille des sept arts, Henri d'Andeli fait venir la magie pour dire leur fait aux autres arts :

De Toulète vint et de Naples,
A une nuit, la Nigromance
Qui lor dit bien lor mésestance.

La cité espagnole possédait, dans les docteurs arabes, les maîtres les plus sérieusement instruits de la société féodale. Les auteurs grecs leur étaient familiers ; ils en avaient traduit les œuvres et tiré des connaissances plus précises, plus pratiques que celles dont se contentèrent si longtemps nos bons aïeux. La chimie dans sa nomenclature porte encore la trace de leurs travaux ; les étoiles, en grand nombre, ont reçu des noms arabes que nos astronomes leur ont conservés. Quant à la médecine, leurs cures passaient pour admirables ; de tous côtés on accourait dans la partie de l'Espagne possédée par eux, pour mettre sa santé délabrée entre leurs mains. En fallait-il davantage pour persuader à leurs crédules contemporains que ces Orientaux, transplantés sur le sol espagnol, y avaient apporté l'art des charmes et des enchantements ?

Tolède avait dû à cette réputation féerique

l'honneur de compter de très illustres personnages au nombre de ses écoliers. Sur les bancs de son Université, Charlemagne, le pape Sylvestre II, le grand enchanteur Virgile passaient pour être venus s'asseoir. Notre Seigneur Dieu n'aurait pas dédaigné, lui-même, de descendre de son saint paradis, pour y venir apprendre l'art de créer le monde et d'y faire miracles aux yeux des humains, si l'on en croit l'un des héros du *Gieu Saint-Denis* : « Il joue des arts de Tolède ! » dit un bourgeois de Paris, en parlant du dieu que vient prêcher l'apôtre des Gaules.

Revenons à l'astronomie fantastique du livre de Clergie. Voici la définition que nous donne de cette science mystérieuse Gautier de Metz, au poëme duquel nous avons emprunté nos descriptions des autres arts :

Li VIIe art Astrénomie,
Qui est fin de toute clergie ;
C'est en sens et raison aquerre
Des coses qui naissent en terre
Et des coses qu'au monde avienent,
Qui par nature lor cor tienent. (*Suivent leur cours.*)

Malgré ses nébuleuses et ses lacunes, ce programme paraît, au premier abord, suffisant à mettre en jeu les curiosités supérieures, à stimuler l'esprit de la jeunesse. Cependant les contours des diverses parties de ce programme

étaient si mal définis ; l'enseignement en était si prolixe, si diffus, si séchement traditionnel, que cette vénérable série du trésor universitaire ne produisait pas de grands résultats.

Les maîtres enseignants avaient la tête plus farcie de théologie que de toute autre science. Or, bien que madame la *Haute science*, comme l'appelle Henri d'Andeli, ne fût pas comprise dans le groupe septennaire, elle s'amalgamait inévitablement avec chaque fraction des études scolaires. Le nom des grands docteurs, dont la gloire nous est parvenue, est presque toujours celui d'un maître en *divinité*, autre glorieuse dénomination de la théologie. Les subtilités de la logique, les arguties de la casuistique, les raffinements du mysticisme avaient remplacé à peu près complètement l'étude de la nature et celle des *maitres autoriaux*, ainsi appelait-on les génies de l'antiquité.

Les pédants émiettaient les croyances chrétiennes dans des discussions puériles, insolubles, interminables ; les plus hardis se contentaient d'y mêler des raisonnements empruntés à l'idéalisme, fortement altéré, du divin Platon. Le sacré, ou ce que l'on nommait ainsi, l'emportait carrément sur le profane : tout ce qui ne rentrait pas dans les arguties théologiques semble n'avoir été, long-temps, que toléré.

Dans son étude sur l'état des sciences, depuis

la mort du roi Robert en 1031, jusqu'à celle de Philippe le Bel en 1314, l'abbé Lebeuf raconte un mot de Robert de Sorbon, qui peint à merveille cette tendance à imiter le fanatisme d'Omar. Emporté par un saint zèle, le pieux docteur s'était écrié, un jour, en pleine chaire :

— A quoi sert l'étude de Priscien, d'Aristote, de Justinien, de Gratien, de Gallien et de tant de gens profanes ?

Le bonhomme, auquel on attribue la fondation de la Sorbonne, ne passait pas, il est vrai, pour un puits de science ni pour un phénomène de génie, aux yeux de ses contemporains. La *Chronique belgique* ne songea jamais à lui appliquer ce pompeux éloge qu'elle adressse à Albertus Magnus : *Magnus in magia, major in philosophia, maximus in theologia.*

A Paris et à Orléans, les écoliers affluaient alors de tous les coins du vieux monde. Ils étaient réunis par groupes nationaux, ayant chacun un chef particulier, décoré du titre de procureur ou proviseur. Les principales de ces associations de races étaient les quatre *nations* de France, de Normandie, de Picardie et d'Angleterre ; c'étaient elles qui tenaient, on peut le dire, le haut du pavé. Par la suite, lorsque les guerres interminables des couronnes de France et d'Angletere eurent profondément divisé les deux pays, la nation anglaise céda son rang à la

nation germanique, dans le sein de l'Université de Paris.

Une pareille organisation semble, au premier coup d'œil, avoir dû être d'une grande utilité aux intérêts des étudiants ; elle aurait dû provoquer, au moins, une vive émulation, et stimuler le zèle de chacune de ces nations aux luttes honorables de l'étude. Au fond, ce règlement avait l'inconvénient grave d'entretenir des rivalités d'amour-propre national, entre ces jeunes hommes qui portaient en eux le germe des jalousies féroces et des implacables rancunes qui divisaient, en ce temps là, les peuples et les souverains. L'émulation qu'on eut été en droit d'en espérer se changeait en griefs patriotiques, ajoutant encore aux causes de discorde qui fermentaient dans les poitrines de ces fils de barbares, à peine dégrossis.





CHAPITRE XII.

Mœurs des écoliers, leurs instincts violens, ignorance générale des Clercs.

Nous avons vu de combien d'épines était semée la carrière de l'étudiant au moyen-âge : disette de livres, rareté du papier et du vélin, sécheresse du programme scolaire, misères et brutalités des temps. A ces difficultés il faut ajouter les causes de trouble que la violence générale des esprits multipliait sous les pas des jeunes gens voués à l'étude.

L'organisation des écoliers en groupes portant chacun, le nom de la nation à laquelle ils appartenaient, était elle-même, nous l'avons deviné déjà, un élément de discorde. Les limites de ces associations de races étaient assez mal obser-

vées ; le caprice individuel sautait souvent les frontières pour se faire naturaliser chez le voisin. Les nouveaux venus ne se faisaient aucun scrupule de choisir celle des *nations* dont les membres lui paraissaient les plus honorés et les plus nombreux. La fraude reconnue, le groupe national, affaibli par ces désertions, ne manquait pas de réclamer les déserteurs. A défaut d'autres moyens, on n'hésitait nullement à les arracher, à main armée, du camp rival.

L'émeute sanglante de 1266, qu'essaya de pacifier le cardinal Simon de Brie n'eut pas d'autre germe. Un étudiant de Picardie, né à Ully-Saint-Georges, près de Senlis, ayant choisi la nation de France, fut réclamé avec violence par les Picards et défendu de même par les Français. Une fois la mêlée engagée, des années s'écoulèrent avant que l'on pût ramener la paix.

D'ailleurs les diverses nations se jalousaient, s'insultaient, se prodiguaient réciproquement les épithètes ridicules et blessantes ; nouveaux sujets de rancunes et de conflits. Jacques de Vitry légat du pape, sous Grégoire IX, nous a laissé, au septième chapitre de son histoire occidentale, une longue nomenclature de ces injurieuses appellations.

Les Anglais étaient traités d'ivrognes, de courtisans du pouvoir ; les Français d'orgueilleux

et d'efféminés. Les Allemands étaient appelés querelleurs, amis des orgies obscènes ; les Normands, vaniteux, âpres au gain et fanfarrons ; les Poitevins, traîtres et prêts à tout pour de l'argent ; les Lombards, avares, lâches et malicieux. On jetait aux Romains les titres de violents, de fripons, *manu rodentes* ; aux Siciliens ceux de cruels et despotiques ; aux Brabançons ceux plus terribles encore de brigands, d'incendiaires et de sanguinaires. Les Flamands étaient déclarés vains, prodigues, goinfres et mous comme beurre, *et more butyri molles.*

On n'a pas de peine à croire ce qu'ajoute Jacques de Vitry : *Propter ejus modi convitia, de verbis ad verbera frequenter procedebant;* les querelles suivaient fréquemment des brocards aussi peu ménagés. Des querelles on passait aux coups, et souvent le sang coulait dans les rencontres de ces champions, tous hommes faits, âgés de vingt-cinq à trente ans, qui se plaisaient à endosser le haubert, au dire de Rutebeuf. De véritables combats à la masse et à l'épée se livraient entre écoliers de diverses bannières ; et les luttes fécondes de la science étaient oubliées.

Ces prises d'armes étaient, il faut le reconnaître, provoquées la plupart du temps par un élément parasite, que nous pouvons rencontrer encore dans notre moderne quartier latin. Il y avait déjà, à cette époque des bisets des écoles,

des libertins attardés, moins préoccupés d'acquérir le savoir que de jouir et de vivre aux dépens d'autrui. A Paris, ces fruits-secs de l'intelligence continuaient à habiter la rive gauche du fleuve, spécialement affectée aux clercs, trouvant commode d'abriter leurs méfaits sous les privilèges que le titre d'écolier leur assurait, bien qu'ils eussent, depuis long-temps, laissé périmer en eux les aptitudes de l'écolier véritable.

C'est cette espèce déclassée que désigne l'Official de Paris, dans le décret d'excommunication qui frappa, en 1218, les turbulents de l'Université, quand il parle de ceux qui feignent d'appartenir à la population scolaire, *viam scholasticam ducere fingentes.*

La jeunessse de tous les temps se laisse volontiers séduire par les excitations de ces débauchés qui ont, à ses yeux, les apparences de l'indépen dance et de la force. Pour ne pas paraître mous comme beurre, *more butyri molles*, les nouveaux-venus suivaient ces chefs maudits. Ils mettaient leur amour-propre à imiter leurs méchantes actions, « blessant et meurtrissant leurs camarades, commettant, de jour et de nuit, des viols de femmes mariées, des rapts de pucelles, forçant les huis des hospices et des hostels privés, se livrant à main armée aux méfaits et aux pillages. »

On essayait de foudroyer ces méchants garçons avec l'artillerie de l'Eglise ; mais les excommunications avaient déjà perdu leur efficacité contre ces privilégiés, qui abusaient si terriblement de l'impuissance de la loi civile à leur égard. L'ivresse de la force brutale grisait alors toutes les têtes et primait le droit, même dans cette classe de la société, où l'intelligence eut dû conseiller l'ordre et la modération.

En 1223, Guillaume, évêque de Paris, fut obligé de recourir à d'autres arguments que les foudres spirituelles, pour amener au repentir les écoliers « Stuprateurs et Sicaires. » Le rude prélat connaissait par expérience les minces résultats que les essais conciliants de l'Official avaient obtenus, quelques années auparavant, et le peu de cas que les foudroyés faisaient des censures ecclésiastiques et des excommunications. Il se décida à en faire appréhender au corps un certain nombre, dit du Boullay, et à les faire mettre en chartre, bien liés et bien ferrés. Le sévère justicier alla jusqu'à ordonner l'extermination des plus coupables, *quosdam exterminavit*, afin de convaincre les survivants. L'intervention du bourreau réussit en effet à rétablir, pour quelques années, le calme dans les cours et dans les rues, sinon dans les cœurs et dans les esprits.

Il n'est pas jusqu'à la discussion des idées qui

ne fournit matière à de graves conflits. Sans être moins vives ni moins ardentes, ces luttes, au moins, étaient honorables ; elles forçaient les cerveaux et les cœurs à se mettre de la partie. Il y avait une indéniable grandeur dans les passionnements qu'excitait la parole de maîtres tels qu'Abailard, réclamant, dès le XII[e] siècle, l'élargissement des dogmes et la liberté de les interpréter. C'était un noble spectacle celui de ces jeunes hommes frémissant d'ardente sympathie à la voix de l'amant d'Héloïse, et l'entourant comme une armée, afin de glorifier, en face de ses adversaires, ce précurseur de la libre pensée.

Par malheur, des penseurs de cette taille se trouvaient rarement pour donner un but sérieux à ce besoin de bruyantes manifestations. L'orthodoxie ombrageuse de Rome ne reculait devant aucun moyen pour décourager ces hardiesses de l'âme, qui effrayaient sa suprématie. Malgré d'héroïques efforts, la routine reprenait son cours, et la mesquinerie des thèses scolastiques ramenait le dégoût des études, dans les esprits.

L'attrait du *Trivium* et du *Quatrivium* ne suffisait pas à capter l'âme des écoliers, quand le soufle de l'intelligence ne venait plus en aide à la sécheresse de l'érudition pédagogique. Dès que les entrainements d'une pensée supérieure ne stimulaient plus cette jeunesse aux instincts

sauvages, la débauche détournait ces forces vives à son profit; les passions vibrantes, métamorphosées en appétits des sens, mettaient le feu aux quatre coins des cités universitaires.

Rutebeuf, le grand révélateur de ces mœurs oubliées, va nous renseigner, avec sa verve ordinaire, sur la façon dont la plupart des écoliers comprenaient la régularité du travail et la manière dont ils usaient des immunités destinées à protéger leurs études. Le plus grand nombre, au dire de notre poëte, passait le temps à gaspiller les deniers amassés, à grand labeur, par les pauvres manants désireux d'affranchir leur postérité du travail servile. *Le diz de l'Université de Paris* est un des tableaux les mieux peints que ce vivant trouvère nous ait laissés. Voici d'abord la peinture des sacrifices d'un pauvre père qui prodigue, pour l'instruction de son garnement de fils les fruits et quelquefois le fond du petit domaine qu'il cultive :

Le fils d'un pôvre paîsant
Vanrra (*viendra*) à Paris pour apanre ;
Quanques ses pères porra panre
En I arpent ou II de terre
Por pris et por honeur conquerre
Baillera trestout à son fil
Et il en remaint à escil (*en privation.*)

Souvent il advient que le fils fausse les prévisions paternelles. La liberté, le bruit de la grande ville l'énivrent; il met en oubli les conseils et les espérances de l'honnête paysan. Avec les quelques sous d'or qui, pour la première fois, gonflent sa ceinture, il jette au vent du plaisir le trésor de la jeunesse.

Quant il est à Paris venuz,
Por faire (ce) à quoi il est tenuz
Et por mener honeste vie
Si bestourne (*il fausse*) la prophétie.

Pour imiter les fanfarons et les glorieux, le nouveau venu se hâte de mettre en beaux habits et en armures le gain du soc et de la grange; il cherche la conversation des ribaudes, et vide dans leur giron tout ce que son bonhomme de père a pu prendre en un ou deux arpens de terre.

Gaaing de soc et d'aréure
Nos convertit en arméure;
Par chacune rue regarde
Où voie la belle musarde.
Partout regarde et partout muze,
Ses argenz faut et sa robe uze,
Or est tout au recoumancier.

En carême, le bon compagnon, au lieu de faire choses qui plaisent à Dieu, semble prendre

à cœur de préparer, pour l'avenir, le type qui doit enfanter Panurge sous la plume de Rabelais. Il cherche, avec ceux de sa ***nation***, à troubler les retraites chrétiennes, à mettre la distraction, le désordre et l'impiété partout où doit régner la prière et le recueillement.

En quaresme que on doit faire
Chose qui à Dieu doie plaire,
En lieu de haires, haubers vestent,
Et boivent tant que ils s'entestent.

Au sortir des tavernes et des bourdeaux, ces démons s'en vont par les rues, chantant à plein gosier les lais les plus risqués du répertoire des jongleurs, cornant à grandes trompes, comme s'ils menaient chasses et chiens en forêt, tendant pièges aux gens paisibles, troublant les cours publics, détournant les studieux qui « de bien faire auroient envie » et mettant la discorde dans l'Université.

Si font bien li troi ou li quatre,
Quatre cens escoliers combatre,
Et cesseir l'Universitei.

Le poëte n'exagère en rien les désordres des écoliers. Les réglements sans cesse renouvelés et toujours inutiles, les réclamations permanentes des marchands, les plaintes désespérées

des bourgeois dont les personnes, les familles, les biens étaient, jour et nuit, exposés à leurs attaques, les répressions souvent terribles qui tombaient sur les turbulents, sont autant de notes accusatrices, transmises par l'histoire, pour justifier les vertes critiques du célèbre trouvère qui, lui aussi, avait été écolier.

Ces violences allaient parfois si loin que, l'autorité royale intervenait, malgré les franchises universitaires ; on chassait ceux de ces brouillons que n'atteignaient pas des peines plus graves, et l'on fermait les cours. Alors, selon l'expression du poëte on voyait :

> Si trop grant aversitei
> Et cesseir l'Universitei.

Les professeurs s'en allaient chercher fortune ailleurs, et les écoliers les meilleurs, ceux qui avaient véritablement l'amour de l'étude, suivaient leurs maîtres. C'est dans ces crises que les universités rivales de celle de Paris cherchaient à faire, à ses dépens, de bonnes recrues, et y réussissaient souvent. Qui eut pu, en effet, dans ces explosions de turbulence « rester assiz à la table » et tenir avec fruit les yeux sur le vélin des livres ? Qui eut pu conserver assez de calme pour débrouiller les problèmes classiques, au milieu des clameurs de pareils ribauds ?

Diex ! la n'est-il si bone vie
Qui de bien faire auroit envie,
Com ele est de droit escolier !
Il ont plus poinne que colier.

Mathieu Paris, le célèbre historien, contemporain de notre poëte, raconte longuement, les troubles advenus à l'Université de Paris, pendant la régence de Blanche de Castille, en 1229 ; il en tenait les détails des écoliers anglais, ses compatriotes, obligés de quitter la France par suite de la cessation des cours, qui s'en suivit.

Cette émeute universitaire, qui se termina par une répression impitoyable, avait commencé un jour de carnaval, chez un cabaretier. Le vin était bon par hasard, *casu*, dit le chroniqueur anglais ; les écoliers en burent largement. Quand il fallut payer, une dispute sur le prix s'éleva entre les consommateurs et les gens du tavernier, qui en vinrent à se frapper et à s'arracher les cheveux, « *ceperunt*, dit le texte, *ad invicem alapas dare et capillos laniare.* » La chose en fut resté là, si d'autres buveurs n'eussent pris parti pour le cabaretier.

Irrités de cette intervention, les écoliers revinrent en nombre le lendemain. Ils se vengèrent non-seulement des gens de l'aubergiste, mais des bourgeois qui les avaient soutenus.

La reine-mère prit bouillamment cette équipée. Ici l'historien l'accuse d'impétuosité féminine « *muliebri procacitate simul et impetu mentis.* » Elle donna l'ordre de sévir rigoureusement, même par les armes. Selon la coutume des serviteurs zélés à toutes les époques, les exécuteurs des ordres royaux dépassèrent la mesure ; ils tuèrent non-seulement des coupables, mais de jeunes écoliers inoffensifs, encore imberbes qui s'ébattaient dans la campagne. Telle fut l'origine de la longue querelle entre la cour et l'Université qui jeta son ombre sur la régence de la mère de Louis IX. L'Université demanda justice ; la reine mal conseillée s'obstina à la refuser. Les maîtres fermèrent leurs écoles ; suivis de leurs écoliers; tous maudissant l'orgueilleuse régente, ils émigrèrent à Orléans et à Angers.

Il est difficile qu'il n'y eût pas, dans cette terrible affaire, quelque motif plus irritant et plus personnel à la reine. En effet Mathieu Paris nous apprend que la reine Blanche de Castille, dont la réputation de chasteté n'a jamais été bien nette, passait pour la maîtresse du Cardinal légat Saint Ange. Or les écoliers avaient chansonné ce soupçon dans une complainte en vers latins ; en voici deux dont le second contient une équivoque très transparente :

Heu! morimur strati, mersi, spoliati!
Mens mala legati *nos facit ista pati.*

Une virgule après le *mens mala*, eut fait simplement de la reine un esprit méchant; sans virgule, l'intention maligne saute aux yeux : Blanche de Castille est le mauvais génie du légat.

Les trouvères ne tarissent pas de joyeuses indiscrétions sur le compte des écoliers de leur temps. Il nous serait facile d'en gonfler ce chapitre; il faut savoir se borner. Jehan de Boves partage cet avis, que les compagnons des universités mangeaient les économies de leurs pères, plutôt en fêtes et en soulas qu'en ustensiles d'étude.

En cest autre fabel parole
De deux clers qui viennent d'escole;
Dépendu orent leur avoir
En folie plus qu'en savoir.

Tel est le début de son fabliau, *de Gombert et des deux clercs ;* il y met sur le compte de deux écoliers le tour égrillard que La Fontaine, plus de quatre siècles après lui, avait attribué à deux gentilshommes, dans le conte intitulé *le Berceau,* qu'il croyait avoir recueilli de l'italien.

Dans le fabliau, *dou povre clerc*, attribué à Garin, il est question d'un écolier que l'on avait envoyé étudier à Paris, comme le fils du paysan du *dit de l'Université*. Celui-ci non plus n'avait pas réussi ; au moins n'avait-il pas fait fortune. Le pauvre sire s'en retourne au pays, la tête basse et l'estomac vide, ayant vendu sa garde-robe pièce à pièce. Le poëte nous le montre hâtant le pas pour retrouver le gîte paternel, la bourse vide, ne possédant deniers ni mailles, ne mangeant que ce qu'il parvenait à obtenir de la charité des gens; comptant volontiers sur les bons contes qu'il savait pour payer son écot à la manière des fableurs de profession.

Assurément, cet écolier était de la race de ceux qui « bestournent la prophétie. » Ce piteux clerc, affamé, demi-nu, trouve pourtant la force de jouer un bon tour à une femme qui lui avait refusé l'hospitalité, prétextant l'absence de son mari, tandis que la vraie raison était qu'elle conversait criminellement avec son *provoire*. Au moyen d'une allégorie spirituellement révélatrice, qu'il conte à l'époux revenu à l'improviste, le pauvre diable fait reparaître sur la table le vin, le lard, le gâteau aux œufs, préparés pour le curé ; et le lendemain, avant de se remettre en voie, le mari lui donne les robes du prêtre qu'il avait, la veille au soir, bien battu et dépouillé.

On pensera sans doute qu'il y a beaucoup de

traits de famille, quant à la dilapidation du temps et des écus, dans la physionomie de ces gaillards-là et celle de nos étudiants. Mais, encore une fois, les écoliers d'aujourd'hui, s'ils reviennent à la raison, peuvent facilement se remettre à l'œuvre, grâce aux livres si opulemment multipliés par la presse, et réparer le temps perdu.

Comment s'étonner si la plupart de ces jeunes gens sortaient des écoles à peu près aussi ignorants qu'ils y étaient entrés ? Les clercs destinés à l'Eglise, étant plus en vue, se faisaient surtout remarquer par leur parfaite inaptitude aux fonctions qu'on leur confiait : « Tel ne sait mie ni a ni bé, qu'à nous fera encore abé, » disaient les pauvres moines qu'on vendait comme des troupeaux, eux et les biens des monastères, à des illettrés de race. Les prélats devaient en effet leur élévation bien plus à leur audace, à leur fortune, à leur caste, qu'à leur mérite et à leur instruction. Aussi rivalisaient-ils d'ignorance avec les simples provoires et chapelains. « Vous êtes mitrés et non maîtres ! » leur crie l'impitoyable Rutebeuf ; et ailleurs dans le dit *de la vie dou monde :*

Quel gent a Diex laissié por garder sa maison ?
Sa vigne est désertée, n'i labore mais hom ;
(*homme n'y travaille plus.*)
Li fils Ely la tiennent à tort et sans raison
Et s'y est symonie plantée en la saison.

Cependant si les prélats ne savaient remplir leurs devoirs, quelques-uns que n'absorbaient pas complètement les soins de leur Cour épiscopale et abbatiale, souvent aussi opulente que celles des grands feudataires, tenaient à ce que leurs subordonnés remplissent les leurs. Joseph de Rosny, dans son *tableau littéraire de la France au XIII*e *siècle*, cite ce passage significatif d'une allocution prononcée par l'évêque Guillaume Lemaire, dans un synode présidé par lui.

« Comme il y a beaucoup de prêtres grossiers, idiots, gens simples et sans lettres, et peu qui ne soient de cette espèce, nous faisons savoir à tous, que notre intention est de ne promouvoir désormais aux saints ordres, surtout à celui de prêtrise, aucun de ceux qui se présenteront, s'il n'est instruit au moins des règles de la grammaire, pour être en état de comprendre ce qu'il prononcera. Nous exhortons particulièrement tous les abbés, comme aussi les supérieurs qui se disposent à nous présenter leurs moines pour être ordonnés, de se pourvoir de maîtres de grammaire pour les instruire. »

L'abbé Lebeuf cite également l'admonition naïvement accusatrice, où Guillaume Lemaire donne aux prêtres de son temps les étranges qualifications de *rudes*, *idioti*, *illiterati*; il complète ce piquant aveu par la raison toute cléri-

cale qu'en donne le vénérable prélat. « La cause en est, dit Guillaume Lemaire, dans les troubles qu'on apporte incessamment à la jouissance du temporel ecclésiastique. » La sollicitude pour la jouissance tranquille de ses biens temporels, a toujours été, on le voit, une des principales vertus du clergé.

Dans les rangs du clergé séculier de cette époque, cette grossièreté d'ignorance était telle que les prêtres des paroisses ne prêchaient plus. Dès le milieu du XIIe siècle, la fonction de prédicateur devint un métier ambulant, un gagne-pain aléatoire, tout comme un autre. Des gens plus ou moins lettrés, clercs ou laïcs, doués d'un peu d'imagination et de faconde, se mirent à parcourir les campagnes et à offrir de sermonner aux prônes pour quelques deniers.

Il se forma des compagnies de prédicateurs, sans aucun caractère sacré, qui offrirent de débiter, à forfait, des sermons au mois, ou à l'année, soit par eux-mêmes, soit par des agents en sous ordre qui spéculaient sans vergogne sur ce genre d'éloquence.

« La preuve de ce fait est acquise, ajoute Joseph de Rosny, par un article du concile tenu à Rouen, en 1214, qui dit positivement qu'il y avait alors des gens qui se louaient pour prêcher en public. Ils portaient la vénalité jusqu'au point d'affermer les prédications d'une paroisse

et même d'une province entière, » qu'ils répartissaient à d'autres avec bénéfices.

Il n'est pas douteux que, dans les rangs de ces maîtres sermonneurs ne se soient glissés maints bons jongleurs pressés d'argent. Ainsi à l'exception de quelques poignées de moines studieux, de certaines catégories d'artistes imagiers, statuaires, verriers et architectes, dont les vivantes confréries couvraient l'Europe de chefs-d'œuvre, la société était tombée dans le dernier degré de fainéantise, de parasitisme et de supertition. Il faut savoir gré aux trouvères d'avoir, autant qu'ils le purent, sauvé une part de bon sens et de dignité humaine, dans ce milieu où l'intelligence tenait encore si peu de place.

Malgré les lacunes, les rêveries bizarres, les erreurs pittoresques de leur érudition, les trouvères étaient assurément les plus instruits, les plus intelligens, les penseurs les plus indépendants de ces siècles où triomphaient tant d'hallucinations et de puériles niaiseries. De leurs rangs relativement nombreux sortirent des poètes de premier ordre, des rhapsodes raffinés, comme Robert Wace, qui, à l'exemple d'Homère, chantaient en vers nos souvenirs nationaux ; des satiriques pleins de verve, de couleur locale et d'originalité; des chroniqueurs révélant de précieux détails de mœurs ; des savants qu

rimaient les croyances et les hypothèses scientifiques de leur temps, comme Gautier de Metz, et de merveilleux romanciers.

Ceux d'entre eux qui avaient suivi les hommes d'armes en Egypte et en Syrie, à Constantinople et à Jérusalem, nous rapportaient des souvenirs de ces peuples à peu près oubliés du monde chrétien. Ils brouillaient un peu leurs notes de voyage, quand ils chantaient leurs pérégrinations; leur fantaisie ajoutait fortement aux curiosités des pays *estranges;* cependant on ne saurait nier qu'on leur doit à cet égard de bons renseignements.

Dans un temps où deux couvents de même ordre, le couvent de Ferrières en France et celui de Tournai dans les Flandres, eurent, par l'ignorance géographique de leur abbé et de leurs moines, une difficulté extrême à se trouver « à se déterrer » l'un et l'autre, afin de régler certains litiges monastiques; on est vraiment surpris de voir des fableurs indiquer, sans trop errer, la route des pays lointains. Ainsi, dans le XIIe conte du vieux recueil *le Castoiement*, on trouve nettement indiqué le chemin de la Méditerranée à la Mecque où les Maures espagnols allaient trafiquer :

D'un Espaignol oï conter
Que vers Mèque voldit aler ;

Par Egipte l'estut (*lui fallut*) aler,
Et parmi les déserts passer.

Aujourd'hui encore il ne manque pas de gens parmi nous qui seraient fort embarrassés pour indiquer la route des villes saintes de l'Islam, et les placeraient volontiers dans les environs de Constantinople et de Jérusalem. L'auteur de *Partonopeus de Blois* donne assez exactement des îles de l'archipel grec, en fiefs, aux parents et parentes de la fée Mélior, impératrice de Constantinople. Plusieurs cosmographes de l'époque n'ont pas dédaigné d'emprunter aux récits des fableurs des descriptions de races et de pays. Brunetto Latini, entre autres, le savant maître de Dante, s'est largement inspiré, dans son encyclopédique compilation, *le Trésor*, du poëme de Gautier de Metz et de la *Bible Guiot*.

Guiot de Provins, contemporain du conquérant de l'empire grec, Baudouin de Flandres, avait beaucoup voyagé ; comme trouvère, il avait suivi les croisés à l'assaut de la capitale des Constantins. Ce maître rimeur avait parcouru l'Italie, la Grèce, et navigué le long des rivages de l'Asie mineure. Ces vers de son œuvre principale, *la Bible Guiot*, prouvent qu'il était entré à Constantinople avec les guerriers guidés par le vieux doge Henri Dandolo.

..... Je vis à Constantinoble,
Qui tant ère belle et riche et noble,
En moins d'an et d'autre et demi,
Quatre empereurs ; puis les vi,
Dedans le terme, tos morir
De vile mort.......

Son poëme est plein de détails précieux recueillis par lui-même, en courant le monde, avant de rimer ses éloquentes rancunes dans l'ombre d'un cloître. Qui ne connaît de lui la curieuse description de la boussole, si souvent citée. Ce témoignage montre sans réplique l'ancienneté de cette invention, qui ne doit à la civilisation européenne que son perfectionnement. Le moine-poète glissa ce renseignement dans une vigoureuse critique de la papauté.

Le chef des chrétiens devrait, selon lui, ressembler à l'étoile polaire, immuable et toujours veillant sur nos têtes ; à la *transmontagne* ou tramontane que l'on doit tant se garder de perdre. Tout en reprochant vertement « à l'apostoile de Rome » d'être si éloigné de réaliser cet idéal, Guiot de Provins explique comment l'aiguille aimantée empêche les marins orientaux « desgarer la dicte estoile », immobile en apparence au milieu des autres qui « se removent à l'entour. »

Si nous citons à nouveau ce vénérable document, c'est pour le comparer à la même description donnée par *la complainte d'amour*, selon nous plus moderne; bien que M. Paulin-Paris ait cru devoir affirmer le contraire, dans le but puéril de flatter la vanité nationale, en attribuant aux Francs, contre toute vraisemblance, l'admirable invention de la boussole.

Ils ont, dit Guiot, une pierre « laide et brunière » à laquelle « li fer volentiers se joint; » sur cette pierre ils frottent une aiguille :

Et en I festu l'ont couchié
En l'ève (*sur l'eau*) la metent sans plus,
Et li festu la tient dessus ;
Puis se tourne la pointe toute
Contre l'estoile, si sans doute,
Que ja nus home n'en doutera
Ne ja por rien ne faussera (*ne déviera*).

Ainsi dès le XIIe siècle, l'usage de l'aiguille aimantée était vulgarisé en Orient, bien que la manière de l'employer fut encore très-rudimentaire. Un vase d'eau où l'on couche, protégée par un brin de jonc ou de paille, une lamelle de fer frottée à la pointe sur la pierre d'aimant et le salut du marin fonctionne. Si le temps est sombre et la nuit sans lune ni étoiles, ajoute le poète, on éclaire l'appareil où se meut l'aiguille. Tel est, dans sa simplicité primitive, la bous-

sole que Guiot de Provins rencontra sur les brigantins et les coutres des Arabes, ces grands navigateurs du moyen-âge.

Au temps où fut rimée *la complainte d'amour*, l'aiguille était déjà mieux appareillée, et plus stable, étant soutenue sur une écorce de liège; il est vrai que le trouvère Guillaume le Normand, auteur de ce poëme, l'avait vue en usage en Frise, aussi bien que « en Grèce, en Acre et en Venise. »

Après avoir fait un grand éloge de la sécurité que procure cette invention, Guillaume le Normand ajoute qu'elle rassure tous les navigateurs :

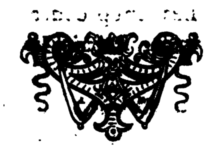
Quar une aguille de fer boute,
Si qu'èle père (*parait*) presque toute,
En un poi de liège, et l'atise
La pière d'aimant bien bise,
En un vaissel plain d'iaue est mise,
Si que nus hors ne la déboute;
Sitôt come l'iau s'asérise (*se calme)*,
Gardons quel part la pointe vise;
La tresmontaigne est là sans doute.

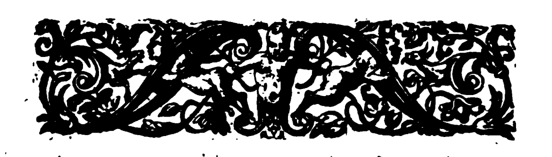
De quel pays les Sarrazins avaient-ils rapporté cette merveille de la mer ? Etait-ce des Indes ou des contrées méridionales de la Chine, où Marco Polo la trouva installée ? A ces traces primitives de la boussole, on me permettra d'en ajouter une plus ancienne encore de beaucoup. Tou

récemment des scarabées de forme allongée, en fer magnétique, ont été découverts dans des sarcophages égyptiens. Ces objets, percés à leur centre, ont la propriété significative de tourner l'une de leurs extrémités vers le pôle, quand on les suspend à un fil par l'ouverture médiane, vraisemblablement préparée à cet effet.

Serait-ce à la vieille Egypte, cette mystérieuse incubatrice, qui a couvé tant de germes de civilisation que reviendrait l'honneur d'avoir trouvé les propriétés de l'aiguille aimantée ?

Quoiqu'il en soit, cela devait paraître aux contemporains des trouvères une sorte de talisman magique, un don de quelque puissant enchanteur ; tout ce qui, à cette époque, sortait des phénomènes ordinaires de la vie prenait une apparence miraculeuse, une physionomie surnaturelle. Tout ce qui surprenait l'intelligence s'expliquait invariablement par l'enchantement ou par l'intervention du ciel.





CHAPITRE XIII.

DÉVOTION AUX MYSTÈRES DE LA FÉERIE.

La croyance aux mystères de la féerie tenait une large place dans la dévotion de nos pères. Le culte des enchantements, réchauffé par le contact des Sarrazins, rivalisa longtemps avec la foi chrétienne ; les saints se mêlèrent de fort bonne grâce aux demi-dieux de cette mythologie originale qui avait remplacé la mythologie de l'Hellade. Une génération toute fraîche de créatures surnaturelles vint prendre le rôle des habitants de l'Olympe, depuis longtemps vieillis et dépossédés.

Les eaux se peuplèrent à nouveau de formes féminines ; les airs frémirent sous les ailes d'esprits rapides comme la pensée, paraissant et disparaissant au gré de leurs caprices ; les grot-

tes recélèrent des nains et des gnômes, que certains charmes et certaines paroles attachaient au service des humains. Chaque montagne, chaque contrée, presque chaque manoir eurent leur fée protectrice et leur génie familier. Ces nouveaux venus se montrèrent au moins aussi bien disposés que leurs devanciers de la fable antique à protéger ou à tracasser les faibles mortels.

Aux métamorphoses d'Ovide succédèrent celles de l'enchanteur Merlin. La forêt magique de Broceliande en Bretagne, séjour favori des fées, éteignit la vieille réputation des chênes prophétiques de la forêt de Dodone. Ces êtres fantastiques, dont l'intervention répandit tant de poésie dans les premières œuvres de notre langue, changeaient de formes à leur volonté. Ils se muaient en serpent, comme Mélusine, pour annoncer les grands événements aux héros de sa race ; en cerf blanc, pour montrer le gué de la Loire aux hommes d'armes du roi *Félippe ;* en dragons, en basilics, pour garder le trésor des vieilles abbayes et des châteaux en ruines ; en hermines, pour veiller sur la chasteté des châtelaines ; en oiseau, pour sauver Charlemagne d'un mauvais pas, et le remettre sur la voie de Jérusalem.

On serait tenté de s'imaginer que tout cela n'était, même aux yeux des sujets de nos pre-

miers rois capétiens, qu'une fantasmagorie imagée à l'usage des fabliaux et des romans ; il n'est donc pas inutile, avant d'aller plus loin, de montrer par une citation grave, avec quelle foi robuste les historiens avaient adopté ces miraculeuses inventions. On n'a pas oublié le bref de Calixte II qui, déclarant authentique la Chronique de Turpin, mit la plupart de ces merveilles sous le patronage de l'infaillibilité romaine.

Les grandes prouesses du géant Ferragus ; le prolongement du jour de 72 heures, pour permettre aux chrétiens de massacrer l'armée d'Aygoland ; le miracle des haches dont les manches de frêne prirent racines en terre, la veille d'une bataille, que les chevaliers devaient éviter ; l'apparition de saint Jacques aux yeux de Charlemagne, au moment où il contemplait le semis d'étoiles que nos aïeux nommaient le chemin de saint Jacques, et qui est pour nous la *Voie lactée* ; le terrible coup d'épée de Roland « qui fendist le rochier en II ; » la manière dont le son du cor du dit Roland parvint, « par le conduict d'un ange, » jusqu'à l'ouïe de son oncle éloignée de plus de vingt lieues ; enfin la déconvenue des diables qui, s'étant présentés au chevet du grand empereur pour emporter son âme, apprirent qu'elle était sauvée, grâce au poids des pierres et des arbres employés par

lui en églises et en moutiers : de toutes ces imaginations, la déclaration pontificale fit autant d'annexes de l'histoire. Tous ces contes, au temps des trouvères, faisaient autorité.

Cela s'écrivait, à la fin du X[e] siècle, en latin de l'époque, et se traduisait en langue vulgaire quelque temps après. Mais que dirions-nous si nous retrouvions ces mêmes fantaisies chez un historien sérieux, Nicoles Gilles, compilateur des Annales de France sous Louis XI ? Cet historien national adopta résolument ces beaux contes, moins d'un siècle avant l'apparition de Luther et de Rabelais. Voici un épisode du prétendu voyage de Charlemagne en Terre Sainte, gravement récité par notre brave compilateur :

« Et advint que quant il fut à deux journées près de Hiérusalem, où il y avoit ung grant boys de désert onquel lors habitoient griffons, lyons, ours, tigres et autres furieuses bestes sauvaiges, ledit Charlemaigne, pour éviter le dangier des dictes bestes, voulut et cuyda passer ledict boys en ung jour. Mais lui et ses gens s'esgarèrent et furent surprins de la nuyt ; parquoy ils ne peurent oultre passer, et leur convint demourer et couchier audict boys. Et en ladicte nuyt le dict Charlemaigne se leva, comme il avoit de coustume chascune nuyt. Et après qu'il eut besogné et faict aucuns mémoi-

res de ses affaires, se mist à dire ses heures et son psaultier....... Et ainsi qu'il estoit à dire ce verset : *Deduce me domine in semitos mandatorum tuorum,* fut par luy et par ceulx qui estoient en sa compaignie, en sa tente, veu et ouy ung petit oiselet qui dit et proféra telles paroles : — François, ta voix est ouye »; dont ils furent moult esmerveillés....... Et à celle heure qui estoit environ le poinct du jour, ledict Charlemaigne et ceulx de sa compaignie, cuydans prendre ledict oyseau, se levèrent et le suyvirent; et en le poursuyvant il les adressa par une petite sente qui les amena à leur grant chemin. »

Nicoles Gilles ajoute que depuis ce temps, « les pélerins qui ont été en Hiérusalem ont accoustumé ouyr, en cest endroit du boys, les petits oyseaulx de semblable espèce, qui en chantant dient : — Fuyez païens ! Fuyez païens ! »

Ainsi, point de doute sur la part que la féerie obtint dans les croyances de nos ancêtres. Des hommes qui devaient être la lumière des autres, des clercs de haut rang, des prélats, des chroniqueurs, même des papes ajoutaient foi à ces suppléments naïfs de la crédulité religieuse. Tous les contemporains de Calixte II, si l'on en excepte les impies, avaient consenti à associer ces puissances d'entre ciel et terre aux

populations angéliques, oisives et béates, dont le christianisme avait peuplé la demeure du Père Éternel.

On ne saurait dire qui, des génies ou des anges, des saintes ou des fées, obtenaient la plus sincère dévotion. Les reliques présentées aux fidèles par frère Oignon et ses émules, faisaient-elles plus d'effet sur leur esprit que les talismans profanes, contrôlés par Glanvil et Albert le Grand ? Il y a au moins doute à cet égard. Mais laissons-là les saints, et avouons que l'on hésiterait beaucoup si l'on avait à choisir entre la mythologie grecque et celle des temps chevaleresques, entre les hallucinations d'Hésiode et celles de l'archevêque Turpin.

La fée Viviane, la fée Mélior, la fée aux blanches mains, les enchanteresses Mélusine et Morgan ne semblent-elles pas plus vivantes, mieux en chair, plus expertes en délicatesses voluptueuses, plus accessibles aux faibles mortels que leurs superbes devancières Junon aux yeux de vache, la maussade Minerve, la pâle Diane, Cérès la rousse, Cybèle au triple rang de mamelles et la froide Vesta ? Leurs divins compagnons Jupiter Tonnant, Apollon aux cheveux d'or, Vulcain le boîteux, le grossier Hercule et toute la troupe mâle qui surveillait jadis le monde, pouvaient-ils se rendre aussi directement favorables à nos vœux, consentaient-

ils à se familiariser aussi paternement que les génies, les nains et les enchanteurs? Lequel d'entre eux peut être comparé à Merlin qui fit don au roi des Bretons de la célèbre table, autour de laquelle s'assirent des héros d'étoffe si brillante et si originale?

Si l'on en excepte la blanche Vénus, aucune déesse de l'Olympe ne prodigua aussi gracieusement ses faveurs que les fées, qui en faisaient la récompense de la discrétion, du courage et de la vertu. Aucun dieu n'accourut aussi bénignement au cri de détresse des égarés et des malheureux que les confrères d'Obéron. Au lieu de se réserver pour des occasions solennelles, pour des batailles, pour des sièges interminables, les esprits familiers accordaient leur aide à nos aïeux, au premier signal convenu. Aussi empressés à favoriser des intérêts particuliers que des entreprises générales, ils se trouvaient toujours prêts à répondre à un appel convenablement fait. Ils arrivaient souvent avant qu'on leur eût rien demandé.

Ces débonnaires surveillants prodiguaient les heureuses surprises. Ils envoyaient un vaisseau d'ébène, aux cordages de soie, au chevalier Gugemer, pour le transporter au séjour de celle qui attendait son amoureux secours; ils transmuaient Iwenec en oiseau, afin qu'il pût s'introduire sans scandale, dans la tour où languissait

sa belle. Ils faisaient don d'anneaux qui permettaient d'être invisible, qui triplaient les charmes et rendaient invincibles, même au jeu d'amour, ceux de leurs favoris qui les portaient. Leur pouvoir allait jusqu'à métamorphoser les sexes. Il n'y avait sorte de services que l'on ne pût en espérer.

Le précieux de l'art de féerie est qu'il n'avait rien de démoniaque ni de satanique ; tout au plus était-il suspect à quelques sages, à cause de l'abus que les méchants en pouvaient faire. En le rangeant à la suite des *Sept arts libéraux*, les philosophes recommandaient généralement de ne pas trop user de l'art de *Nigromance*, lequel d'ailleurs, nous le verrons, s'enseignait ouvertement dans certaines cités d'Espagne et d'Italie. Il était admis qu'on pouvait user de la science des charmes, sans pour cela cesser d'être chrétien.

On peut s'assurer de la vérité de cette étonnante assertion, en lisant le passage du vieux roman de *Partonopeus de Blois*, où la fée Mélior, couchée auprès du neveu de Clovis, fait sa profession de foi chrétienne pour lui prouver l'orthodoxie de ses baisers. Avant de quitter son bel ami, l'enchanteresse lui donne des conseils irréprochables sur l'honneur et la foi :

Honorez dieu et sainte Yglise

Et maintenez li sa franchise ;
De Dieu aiez crième et péor *(crainte et peur)*,
Ce vos croistra pris et honor.
Seur (tout) querrez chevalerie
Et Dieu arez en vostre aïe *(Aide)*.

Egalement, dans le *lai d'Iwenec* de Marie de France, un chevalier ayant pénétré, sous forme d'autour, dans le donjon où celle qu'il aime est tenue captive, par la jalousie de son époux, demande et reçoit la communion des mains du chapelain ; afin de déterminer par la pureté de ses croyances, la belle prisonnière à recevoir ses caresses.

Si a le prestre demandé,
Et cil i vint plus tôt qu'il pot ;
Corpus domini aportot,
Li chevaliers l'a receu,
Le vins du calice a beu ;
Li chapelain s'en est allez,
Et la vielle a les huis fermez.
La dame gist lèz son ami,
Ains mès *(jamais)* si biau couple ne vi.

Au chapitre suivant, nous traiterons plus spécialement ce mélange intime des deux croyances, qui donne un aspect si inattendu, si neuf à la foi de nos pères. Constatons en passant que les plus pieux d'entre nous, ceux qui pensent avoir le plus fidèlement conservé la pureté de la

tradition religieuse, sont à demi renégats ; puisque de tous les intermédiaires semi-divins, invoqués par nos aïeux, ils n'ont conservé que la vierge, les anges et les saints.

Chose essentielle à noter : ce don merveilleux d'intervertir les lois de la nature, qu'on croirait avoir dû être le lot des êtres surnaturels, cette force inappréciable pouvait se transmettre et s'acquérir par l'étude ; ce surcroit de puissance vitale pouvait devenir le lot de certains mortels privilégiés. Les pieux solitaires, les rêveurs isolés, les chercheurs de secrets, les filles de rois, les bergères de vie contemplative arrivaient à acquérir ce pouvoir redoutable et envié. Plusieurs papes furent heureux de se voir réputés grands docteurs en magie, bons praticiens en l'art de faire prodiges et enchantements.

Un des principaux foyers de cet enseignement mystérieux était la ville de Tolède. L'enchanteur favori du moyen-âge était allé s'y perfectionner. On lit dans *les faits merveilleux de Virgile* que ce grand homme « vint à la cité de Tolette où il devint cil qui plus savoit de nigromance que nul homme vivant. » Une branche de la grande épopée du Renard, celle intitulée *le couronnement de Renart*, nous montre le rusé compère, au retour de Jérusalem où il est allé faire pénitence, passant par l'Espagne, afin

d'aller se perfectionner à *Toulète* dans l'art d'éblouir les gens.

La spécialité magique de la cité espagnole est attestée par la plupart de nos vieux poëmes. Gauthier de Coinsi en parle dans le pieux fabliau de *sainte Léotade;* Jean de Meung également dans le *Roman de la Rose.* Cette honorable réputation, Tolède ne l'avait pas encore perdue au XV[e] siècle ; dans le mystère *du Geu saint Denis*, un bourgeois de Paris explique ainsi la puissance miraculeuse du dieu prêché par le saint apôtre :

> Sire, il presche un dieu à Paris
> Qui fait tous les monts et les vauls :
> Il va à cheval sans chevauls,
> Il fait et défait tout ensemble,
> Il vit, il meurt, il sue, il tremble ;
> Il joue des arts de Toulète.

Comment cette science si désirable s'apprenait-elle ? Le roman de Renaut de Beaujeu, *li biaus desconneus*, soulevera peut-être, à nos yeux, le voile de ce mystère. La fée de l'Isle d'or, après avoir rompu le charme qui fermait l'entrée de sa chambre au bel inconnu, confie à son doux ami le secret de sa puissance, au moment où elle n'a plus rien à lui refuser. Son père, « un moult riche roi », lui a appris les sept mots magiques, base de l'art des charmes.

A ces sept mots, qu'elle oublie de nous révéler, il avait fait ajouter par les maîtres de cette haute pratique, les sciences supérieures qui devaient lui soumettre la nature :

Arimétiche, Gyométrie,
Nigromancie et Astrénomie,
Et des autres asez apris.
Tant i fu mes cuers (*mon cœur*) ententis,
Que bien so prendre mon consel
Et à la lune et au solel.
Si sai tos encantemens faire,
Deviner et connoistre en l'aire,
Quanques dou mois puet avenir.

La fée Mélior explique également à Partonopeus, dont la curiosité lui a causé la perte de son pouvoir féerique, combien son père avait mis de zèle à le lui procurer. Aux études énumérées par sa rivale, elle ajoute la science des herbes et racines, la connaissance des causes naturelles « du froid et de la chaleur », la médecine et la physique ; puis, ce qu'on ne s'attendait guère à rencontrer ici, la science de *divinité*, c'est-à-dire la théologie.

Puis apris de divinité,
Si que j'en seu à grant plenté,
Et la vies loi et la novèle (*les deux testaments*),
Qui tos le sens del mont (*du monde*) cancele.

Cet excellent père venait fréquemment, la nuit, faire répéter à sa fille les épreuves de son pouvoir ; elle changeait en sa présence l'obscurité de sa chambre en clarté d'un beau jour d'été ; elle faisait apparaître des chevaliers armés qui se combattaient et disparaissaient à sa volonté ; elle allongeait sa chambre et en faisait un grand pays. D'autrefois, c'étaient des bêtes féroces qui, sur un signe de sa main, venaient lutter en sa présence :

Puis issoient à contençon
Li éléfant et li lion,
Et quels bestes que je voloie
Devant moi se mesler faisoie.

En dépit de la pompeuse énumération des études requises pour ce doctorat ès-magie, et de la hâblerie des adeptes à en grossir outre-mesure les résultats, je ne puis m'empêcher de croire que la jeunesse, la beauté, la fortune, l'originalité des caractères et l'indépendance du cœur formaient la majeure partie du programme à l'usage des néophytes de la féerie. Quant à leurs émules du sexe masculin, ils remplaçaient la partie féminine de ces qualités par une profonde expérience de la naïveté humaine, un aplomb hors-ligne, un vaste répertoire de ces tours de passe-passe dans lesquels excellaient, bien avant eux, les Egyptiens et les Hindoux.

La table ronde offerte au roi Artus, par l'illustre Merlin, fut l'origine d'une chevalerie à laquelle l'hypocras du fabuleux monarque semble avoir inspiré une audace surhumaine. Moins nationaux que les chevaliers du cycle de Charlemagne, les paladins du prince breton, qui passent pour s'y être attablés, étaient de grands rompeurs de charmes, d'infatigables affronteurs de dangers fantastiques. Le fabliau de *la mule sans frein*, par Paisans de Mézières, est, dans le genre aventureux, un modèle très-propre à donner une idée générale de ces romans d'autrefois, dont on retrouve les derniers échos dans l'*Orlando furioso* de l'Arioste.

Une femme éplorée se présente à la cour d'Artus, montée sur une mule dont le frein lui avait été dérobé par sa sœur qui le savait enchanté. La victime de cette spoliation est belle et jeune; avec la permission du monarque, elle promet ses faveurs à celui de ses barons qui lui rapportera le précieux talisman. Messire Gauvain s'offre à tenter l'aventure; il n'exige qu'un baiser de la belle pour arrhes du marché. Il saute sur la mule qui doit le conduire au péril, et parvient au château où est gardé le frein.

La vaillance du neveu d'Artus brave les lions, les aspics, les tonnerres, les ponts étroits comme des lames, les nains muets et toute l'étrange garnison attachée à la garde de l'objet dérobé.

Le sang-froid du jeune chevalier a tout vaincu, tout fait évanouir. Mais le vrai péril l'attendait auprès de la sœur rivale. Celle-ci le reçoit parée d'une robe d'or ; elle le fait asseoir sur un lit de pourpre à pieds d'argent, sous un pavillon constellé de pierreries, devant une table chargée de mets délicieux. Selon la galante coutume de ceux qui désiraient favoriser leur hôte, elle le fit « en son escuèle mangier. » Surcroit d'ivresse, pour compléter les fêtes de la haute hospitalité, la ravissante magicienne s'offre elle-même à l'appétit du beau chevalier.

Sire Gauvain n'était guère habitué à refuser les faveurs des dames ; nous l'avons vu très-vivant auprès de la fille du *Chevalier à l'épée ;* cette fois il y allait de son honneur. Gauvain ferme les yeux, et, se dégageant des bras lactés de la méchante sœur, il va résolument enlever le frein enchanté. Puis, après avoir délivré une foule de captifs qui languissaient dans les tours du chateau, il revient à la cour de Carduel demander la récompense d'amour, et l'obtient.

Ces idéales créatures, qui portaient toutes les voluptés dans les plis de leur *bliau d'or tissu*, jouent un grand rôle dans les lais de Marie de France. Ces petits poëmes de la féconde trouvèresse faisaient le bonheur de la société de son temps ; les légendes qu'ils reproduisaient avec tant de grâce passaient pour histoires vérita-

bles. Les cœurs des contemporains s'émouvaient moult fort à les entendre réciter. En parlant de Marie de France, Denys Pyramus, son émule et admirateur, dit dans sa vie de saint Edmont :

> Ses lais soloient as dames plaire,
> De joie les oient et de gré ;
> Car sunt selon lor volonté.

Dans le *lai de Lanval*, un chevalier mal apprécié à la cour d'Artus, au service duquel il a mangé son bien, s'éloigne désolé, et va rêver à ses malheurs sur les bords d'une claire rivière. Deux pucelles de beauté inestimable lui apparaissent et l'invitent à les accompagner à la tente d'une fée qui désire le consoler. La tente de la tendre magicienne était si riche que « la roine Sémiramis ne l'empereor Octavian », n'en possédèrent jamais qui l'égalassent de moitié. Si le pavillon était éblouissant, que dire de la beauté de la dame qu'il abritait.

> Flor de lis et rose novèle,
> Quant ils pert o tams d'estè,
> Trépassoit-èle de biauté.

Sans cérémonies ni préambule, la fée déclare à Lanval qu'elle l'aime et désire lui rendre le

bonheur. Pas n'est besoin de demander si Lanval y consent. Le soir, en sortant des bras de l'heureux chevalier, la belle lui promet de combler tous ses souhaits, et d'accourir auprès de lui, dès qu'il en témoignerait le désir, visible pour lui seul, à la seule condition qu'il demeurât fidèle et discret. Revenu à la cour, Lanval se hâte d'oublier ses chagrins ; le bonheur le rend plus courtois, plus aimable. La femme du roi s'éprend de lui, et le lui fait entendre clairement, à la façon de ce temps-là.

Geneyra passait pour la plus séduisante des femmes ; elle était loin de s'attendre à un refus ; un homme jeune refuse-t-il les biens d'amour ? Lanval ne voulait faillir à la fée sa protectrice ; il s'excuse de son mieux, à la vive stupéfaction de la reine qui s'irrite, et attribue une telle froideur à toute autre cause qu'au motif véritable :

Lanval, fait-èle, bien le quit (*le crois*),
Vous n'amez gaires le déduit ;
Assez le m'a-t'on dît sovent
Que de femme n'avez talent.
Vallets avez, bien afaitiez (*élégants*),
Ensemble od eus vous déduisiez.

Honteux de cet odieux soupçon, le chevalier se laisse entrainer à avouer qu'il a pour amie une dame si belle et si bien entourée, que la moindre de ses chambrières « sa plus povre

mescine », était plus belle que la reine. Celle-ci indignée se retire et se met au lit. Lorsque le roi vient s'informer du sujet de son mal, Genevra lui répète ce méprisant propos. En vrai monarque, Artus jure qu'il « fera ardoir et pendre » le félon, s'il ne fait paraître sa maîtresse à la cour, pour justifier son insolente vanterie.

Comment faire consentir la fée à subir cette outrecuidante comparaison? Le pauvre Lanval se croit perdu; n'a-t-il pas manqué à son serment d'être discret? Le jour venu cependant, la fée se fait précéder au palais par un couple de ravissantes jeunes filles, devant la beauté desquelles pâlit déjà celle de la reine. Elle-même consent à éblouir de sa présence les preux de la table ronde, et parait sur un blanc palefroi.

Devant le roi est descendue,
Si que de tus (*tous*) fu bien veue;
Son mantel a laiscié caïr (*choir*)
(afin) Que miex puissent sun cors véir.

Des cris d'enthousiasme unanimes assurent le triomphe de Lanval, qui saute en croupe sur le blanc palefroi, et part avec s'amie pour Avallon. Depuis on n'en entendit plus parler.

Ce petit poëme a prêté son thème féerique a beaucoup d'autres; Marie de France s'est imitée

elle-même dans le *lai de Graëlent*. Le chevalier Graëlent n'a pas refusé l'amour d'une reine; il s'est contenté de témoigner une railleuse indifférence, au moment où, par ordre du roi, l'épouse couronnée laisse tomber « son mantel et sa canise » pour offrir ses attraits nus aux applaudissements des barons. Ici même rivalité de la reine et de la fée; mais celle-ci ne montre pas la même indulgence à l'amant qui, par vanité, a trahi son serment de discrétion.

Les fées étaient femmes, elles tenaient à jeter un voile sur leurs faiblesses; la mise en oubli de cette consigne amoureuse a coûté bien des maux à leurs favoris. Partonopeus de Blois dut à son indiscrétion toutes les mésaventures qui traversèrent sa vie tourmentée. A la vérité, les fées ne se jugeaient pas complètement solidaires des faiblesses de leur sexe; elles employaient même quelquefois leur puissance à de singulières fantaisies morales, que les femmes tenaient pour de véritables trahisons.

Le fabliau du *Mantel mautaillé* est une preuve assez plaisante de leur malice à révéler les infortunes conjugales. La coupe qui, dans le roman de *Perceval*, inondait la barbe des maris, est un avertissement bien moins direct que celui du terrible manteau, dont la propriété est de se raccourcir et de dévoiler les attraits des épouses coupables, en proportion de leurs joyeux délits.

La fée fist el drap une œuvre.
Qui les faulses dames descueuvre
Jà fame qui l'ait afublé,
Se èle a de rien messérré (*failli*)
Vers son seignor, se èle l'a (vétu)
Jà puis à droit ne li sera.

Dans le *lai du Corn* ou de la Corne, c'est un cornet à boire qui, non-seulement s'en prend des délits féminins à la barbe des hommes, mais dévoile la jalousie de ces derniers.

Cest corn fist une fée,
Et le corn destina,
Que j'à homme ne (*y*) bévera
Tant soit sages ne fous,
Si il est cous (*cocu*) ou geloux.

Le jardin de l'amiral de Babylone, si merveilleusement décrit dans *Floire et Blancheflor*, contenait une fontaine « clère et saine » dont les eaux trahissaient le secret des vierges qui s'étaient laissées surprendre par l'amour. Le monarque sarrazin se plaisait à en faire l'épreuve sur les jeunes captives de son gynécée :

Car quant i passe une pucèle
Lors est li ève (*l'eau*) clère et bèle,
Et au passer de femme eue,
L'ève en est luès toute meue (*troublée*).

Plus dures étaient les peines réservées à celles qui avaient refusé, par orgueil, d'obéir aux plus douces lois de la nature. Dans le *lai du trot*, un chevalier breton rencontra, un jour, aux alentours de la forêt de Morois, deux troupes de demoiselles qui chevauchaient, dans des conditions bien différentes. Le premier de ces escadrons féminins était composé d'amantes qui avaient rendu leurs soupirants heureux ; joyeuses, fraiches, roses, gentiment accoutrées, elles allaient chantant, en compagnie de leurs amis. « Totes blancs palefrois avoient » qui très doucement les portaient.

Autant les amantes étaient glorieuses, autant se montraient tristes et dolentes les pucelles qui composaient la seconde troupe, sortie de la forêt aux yeux du chevalier. Les pauvres filles amaigries, mal vêtues, juchées sur des rosses aux os saillants, aux freins de bois, ayant selles bourrées de paille, qui laissaient échapper leur contenu, semblaient à chaque instant sur le point de rendre l'âme ; tant était dur le trot de leurs haridelles.

L'une de ces malheureuses déclare au chevalier Lorois que c'est là une punition infligée à la dureté de leur cœur. « Ce poise moi que n'ai aimé » dit-elle. La pauvrette avait à peine la force de parler, tant elle trottait durement.

. . . . . Sachiez de si que ses dent
Ensamble si s'entre hurtoient
Que por 1 poi ne s'esmioient.

Le châtiment sembla si grand au bon chevalier qu'il se signa « moult piteusement » et s'en revint blême et dolent à son castel de Morois.

En entendant conter ces belles imaginations, nos crédules aïeux ne souriaient pas comme à l'audition des récits imaginaires. Ces dramatiques poésies avaient, à leurs yeux, l'authenticité des Ecritures. Ils se signaient dévotement et pâlissaient aux endroits les plus poignants. Ces terribles aventures ne pouvaient-elles pas leur arriver un jour à eux aussi ?

Quand ils cheminaient seuls, le soir, dans les sentiers solitaires, à travers les bois profonds, où les bêtes fauves et rousses abondaient encore, leur œil sondait les alentours du chemin, s'attendant à voir flamboyer tout à coup la lampe de quelque nain railleur, le nimbe d'un saint, l'escarboucle d'un basilic ou les yeux perçants de quelque génie.

Inquiets et troublés, blémissant et marmottant des paroles de conjuration, nos pères se recommandaient alors, moult dévotement, à quelque fée renommée par sa bienveillance, à un enchanteur puissant, à un saint du ciel, connu par sa spécialité hospitalière. En effet,

nous allons le voir plus en détail, la frontière des deux croyances, magique et chrétienne, des enchantements profanes et des interventions sacrées, étaient loin d'être délimitées aussi nettement que nos théologiens modernes se plaisent à nous l'affirmer.





CHAPITRE XIV.

MÉLANGE INTIME DE LA FOI CHRÉTIENNE ET DE LA FÉERIE.

Dans ces siècles où l'homme semblait s'interdire la connaissance des lois de la nature, de peur de voir se renouveler contre lui la sentence qui frappa le premier père, coupable d'avoir porté la main à l'arbre de la science, l'intervention surnaturelle était l'unique explication des phénomènes de la vie. La surveillance des êtres fantastiques planait sur les sociétés humaines. Tout ce qui dépassait les limites de l'observation ordinaire était le fait des génies ou des saints qui, malgré leur différence d'origine, étaient censés jouir d'un pouvoir équivalent et placés sur la même ligne, dans la confiance de nos aïeux.

Les enchanteurs parlaient le même langage mystique que leurs rivaux les élus. Si leurs intentions étaient bienveillantes, ils n'oubliaient pas de rassurer ceux qu'ils venaient favoriser de leurs charmes, par des actes de foi chrétienne. Nous avons surpris le héros du lai d'Ywenec se faisant apporter le *corpus domini*, afin de décider s'amie à accepter ses caresses. Nous avons dit que la fée Mélior avait affirmé son *credo*, pour donner confiance à son amant, Partonopeus de Blois ; voici ses propres paroles :

Je croi en D(i)eu le fils Marie
Qui nos raienst de mort à vie,
Et por lui prie que vos m'ames.....
Tos ses comandemens tenes,
Por tant seres de moi ames.
Se contre Jhésu faites rien,
Ja puis ne seres de moi rien.

Le nain Obéron « le roi de féerie », au dire des trouvères, disait tenir sa puissance de Jésus. C'était au nom du vrai Dieu qu'il abordait les voyageurs errant sur ses domaines. En offrant à Huon de Bordeaux son hanap et son cor enchantés, il s'exprime aussi dévotement que l'eût pu faire un vénérable pasteur disposant un néophyte à la sainte communion :

Le grant pooir que Jhésus m'a donné,
— en faierie fai-jou ma volenté—,

Bien le poras maintenant esprover ;
Tu vois or bien che boin hanap doré,
Qui est tous vuis (*vide*) et j'à sera comblés.....
C'est de par Dieu que chis hanap est tés (*tel*).

Disant cela, Obéron fait sur l'objet trois signes de croix, et le hanap s'emplit d'un vin exquis. Quel est le chrétien, si scrupuleux soit-il, qui eût refusé de boire à cette coupe délicieuse et pieusement sanctifiée ? Avant d'en faire don à son favori, Obéron avait ajouté, comme s'il se fut agi de bénéficier d'une indulgence plénière :

Nus n'i puet boire s'il n'est preudom par Dé,
Et nes (*net*) et purs et sans péchié mortel.....
Si m'ait Diex (*si Dieu m'aide*), li rois de maiesté
Se t'i pues boire, il te sera donné.

Il fallait donc être en paix avec Dieu, pur et net de tout péché mortel, pour s'abreuver à cette source de bon vin que le signe de la croix faisait couler. Huon tout récemment confessé par « l'apostoile de Rome » n'hésita pas à en faire l'épreuve ; il « en but à mout très grant planté ; » et s'en trouva bien.

Dans une version en prose du *livre de Clergie,* on est surpris de rencontrer, à côté des miracles de Virgile, celui de la fontaine sur les bords de laquelle se reposa la vierge Marie, pendant la fuite en Egypte.

« Et en Babiloine croist le balme (cette Babylone n'est autre que le vieux Caire), et le cultivent les crestiens, car se les Sarrazins le cultivoient, il ne viendroit pas, et en ce champ-là, où le balme croist, a une fontaine où la vierge Marie baigna Jhésus-Christ ; et pour ce y croist le balme, car ailleurs ne vient-il pas. »

L'illustre Merlin, le plus populaire de ces grands prestigitateurs, avait reçu le baptême aussi bien que Charlemagne. Par son magique pouvoir, il forçait les malins génies à « avancer chrestienté. » Si sa morale est relâchée, s'il aide parfois à la confection des bâtards, c'est, lui-même le déclare, dans l'espérance qu'ils soutiendront, un jour, la foi du Christ à la pointe de leur lance. La gracieuse doctoresse ès-sciences magiques que nous avons vu professer dans son alcôve, la ravissante fée de l'Ile d'Or s'en va pieusement ouïr messe, au sortir des bras du *biaus desconneus* ; ils s'y comportent tous deux comme des gens sans taches ni remords et parfaitement en règle avec le ciel.

Au main (*au matin*) quant l'aube est crevée,
Li saint sonnent au grant moustier ;
Giglains s'est levé et s'amie
Au mostier de sainte Marie
S'en alèrent andoi orer ; (prier)
La dame fist messe canter.

La fée Morgan ne se montre pas moins dévote, dans *le Val des faulx amants*, où elle punit les infidèles des deux sexes. Les coupables mutuellement placés près de l'objet de leur passion, se voient, se désirent, s'appellent des yeux et des lèvres, mais en vain ; un mur invisible, une cloison d'air impénétrable, à laquelle ils se heurtent avec désespoir, les sépare et les empêche de réparer leurs torts en s'embrassant. La redoutable magicienne, trompée par un chevalier félon, a fait retomber sa vengeance sur tous ceux qui se font un jeu d'imiter le perfide.

Sa colère ne va pas jusqu'à vouloir perdre l'âme de ces parjures d'amour, condamnés aux flammes des désirs inassouvis ; le beau Lancelot égaré dans le val des faux amants, voit à l'entrée de ce dolent séjour une chapelle desservie par un vénérable *provoire*. L'une des pécheresses infidèles lui explique que la fée a voulu, par cette fondation, donner à ses victimes le moyen d'ouïr messe et de remplir leurs devoirs de chrétiens.

Cette sainte pratique de la messe précédait et suivait toutes les entreprises ; elle donnait la sanction du ciel à toutes les aventures, même les plus scabreuses, de la chevalerie. Epoux ou amants, qu'ils fussent unis par les charmes de la magie ou par les prières de l'Eglise, offraient également à Dieu le divin sacrifice. Les magis-

trats féminins, improvisés pour juger en Cour d'Amour avaient les honneurs d'une messe du Saint-Esprit, tout aussi bien que le fils de Blanche de Castille et ses barons, lorsqu'ils allaient tenir leurs plaids sous le chêne légendaire de Vincennes.

Un piquant exemple de cette fusion, opérée entre les deux maitresses branches du surnaturel, est resté dans toutes les mémoires, grâce au regain de popularité qu'obtinrent, au XVIe siècle, certains romans du cycle de Charlemagne. Qui de nous en feuilletant sous sa couverture bleue le roman de *Gallien restauré*, ne s'est émerveillé des vœux que firent, dans le palais du roi de Constantinople, Charlemagne et ses douze pairs, à leur fabuleux voyage de Jérusalem ? Qui ne s'est demandé avec effroi comment ces illustres fanfarons viendront à bout des prodigieux efforts dont ils se sont vantés ?

Comment Roland fera-t-il, au seul bruit de son cor d'ivoire, un monceau de ruines de l'immense palais du roi Hugon ? Comment le duc Naimes, vieux et rompu par l'âge, réussira-t-il, vêtu de trois hauberts, à sauter quinze toises plus haut que les murailles dudit palais ? Et l'archevêque Turpin qui a promis de détourner la rivière pour noyer la grande ville ? Et Emery qui, du jet d'une pierre, doit abattre cent toises

du pourpris de l'enceinte? Et ainsi des douze autres. La forfanterie d'Olivier est surtout inquiétante : quelque chose comme le treizième travail d'Hercule, projeté en faveur de la belle Jacqueline, la fille du roi Hugon. Si le diable ne leur vient en aide, les douzes preux, trahis par le berger caché dans la colonne creuse, sont en grand danger d'être mis à mort par le monarque grec. Or, ce n'est pas le diable, c'est Dieu lui-même qui prend pitié d'eux.

— Le Seigneur Dieu nous aidera! s'écrie Charlemagne. Et tous s'en vont ouïr messe pour l'implorer. A l'issue du service divin, un ange apparait au chef français :

— Charles, lui dit-il, Dieu te nonce par moi, que les paroles dites seront accomplies.

Quand les barons entendirent ce message, ils mercièrent moult piteusement Dieu et sa benoite mère. Puis ils se mirent à répandre sur la cité populeuse les ravages projetés; jusqu'à ce que le roi Hugon fut réduit à crier merci. Seul, Olivier fit œuvre d'amour et de peuplement. On lui livra la belle Jacqueline, et le lendemain, la douce victime assura, en souriant, à son père que rien ne faillait au nombre de caresses promises. Neuf mois après, Gallien vit le jour, par la grâce de Dieu et sans aucun lien régulier.

Notre Dame, dont les enchantements ont

rempli des volumes, était regardée comme la reine des fées. Ses interventions étaient fréquentes ; elle venait en chair et en os remplir les devoirs de ceux qui avaient confiance en elle.

Le curieux fabliau *du chevalier qui oit messe et nostre Dame est pour lui au tournoiement*, met en scène un chevalier qui, le jour d'un tournois, passe sa matinée à entendre trois messes en l'honneur de Marie, bien que l'heure d'entrer en lice soit depuis long-temps sonnée. Cependant son écuyer le presse et le gourmande en ces termes :

> L'heure passe de tournoïer,
> Et vous qui demourez ici,
> Venez-vous en, je vous en pri !
> Volez-vous devenir hermite
> Ou papelart ou ypocrite ;
> Alons-en à nostre mestier.

Le bon chevalier ne bronche pas, il séjourne en ses oraisons, confiant en la Vierge qui ne le laissera pas en honte. Quand enfin il arrive sur le lieu de la lutte, les joutes étaient *finées*, et les champions revenaient au logis. Au grand ébahissement du sceptique écuyer, tous les jouteurs viennent féliciter son maître, en s'avouant vaincus. Le pieux sire vit bien, ajoute le fableur, que Marie avait pris sa figure, pour frapper d'estoc et de taille sur ses rivaux du tournoi :

. . . . Il a entendu tantost
Que cèle fu pour lui en l'ost,
Pour qui il fu en la chapèle.

Notre Dame s'emploie à toutes besognes secourables, pourvu qu'on lui témoigne quelque affection ; elle obtient le pardon de tout et sait tout réparer. Les Jésuites qui ont la réputation d'avoir exagéré sa divine puissance ne seraient ici que de minces plagiaires. La mère de Jésus avait, à cette époque, une influence sans bornes, une activité à toute épreuve ; rien ne répugnait au rôle touchant d'intermédiaire dont on l'avait chargée.

Quand le bienheureux Liguori nous montre la Vierge prenant place, la nuit, auprès d'un époux, pour sauver une femme qui a déserté le lit conjugal, il ne fait que copier les légendaires du vieux temps, comme on peut le voir dans mes *Libres Prêcheurs*. Le recueil des miracles Nostre Dame rimés par Gautier de Coinsi, religieux de saint Médard de Soissons, était bien autrement persuasif pour ses contemporains, que ne le sont pour nous les miraculaires de saint Liguori et ceux des disciples les plus éloquents de saint Ignace.

Le touchant fabliau *du Varlet qui mist son anel au doigt de l'ymage*, premier dessin de la légende de *Zampa*, est plein de ce charme que

donne toujours la naïveté sincère du conteur.

Un garçonnet déjà grand jouait « à la pelotte » devant le porche d'une église où se trouvait une statue de Marie. Il avait au doigt un anneau que s'amie lui avait donné ; pour ne pas le perdre, l'idée lui vint de le mettre dans un coin, près de l'église. « L'ymage qui toute estoit fresche et nouvelle » s'offre à sa vue et l'éblouit de sa grande beauté. Touché au cœur par l'amour de celle que représente la statue, le bachelier lui met au doigt son anneau. Qu'arrive-t-il ? Le marbre s'assouplit et le doigt de la Vierge se referme sur la bague, si bel et si bien que :

> Nul home ne l'en pooit retraire,
> S'il ne voulsit l'anel deffère.

Etonnés et ravis, les compagnons de l'écolier lui conseillent de se vouer à Marie; il le promet, mais il ne tarde pas à oublier sa promesse, et se résoud à épouser sa première maîtresse. Les noces se firent joyeusement ; quand fut venue l'heure du coucher, Notre Dame se glissa dans le lit, entre les jeunes époux qui commençaient à s'embrasser. Sans mot dire, elle montre à l'écolier parjure l'anneau qui lui reprochait sa déloyauté. Celui-ci s'en émerveilla et eut un moment de repentir ; mais la passion juvénile était en lui si forte que, ne sentant plus

la céleste jalouse « en tastant à ses mains » il crut à une illusion, et voulut reprendre sa femme. Pour la seconde fois, la Mère de Dieu s'interpose ; elle se montre si *irrée*, si courroucée, que l'infidèle tremblant abandonne enfin sa jeune épouse.

Du lit saut sus, plus n'y demeure,
Si l'inspira la douce dame,
Qu'onc n'éveilla hom ne fame,
Ains s'enfouy en hermitage,
Et prist habit de moniage.

Dans un autre des pieux poèmes de Gauthier de Coinsi, *Nostre Dame qui gari un moine de son let*, l'intervention vient beaucoup mieux à propos; Marie panse les plaies d'un pauvre moine, de son propre lait, coulant de la sainte mammelle à laquelle se sont suspendues les lèvres d'un Dieu. Le malheureux frocard avait une maladie de peau hideuse et sur sa figure « grans boces et grans clous, et tant de playes et tant de trous » qu'il était regardé comme incurable. Un cancer d'origine fort suspecte lui rongeait la bouche, le nez et les yeux. Le pauvre moine, désespéré de mourir d'une si honteuse façon, fait observer à Marie avec quel zèle il l'a servie, et la décide à descendre du ciel pour le secourir. Elle vient, s'approche bénignement du moribond :

A tant de son savoureus sein
Trait sa mamelle savoureuse,
La douce dame, la piteuse !
Si li boute dedans la bouche,
Et puis moult doucement li touche
Par sa douleur et par ses plaies.

Ce lénitif adorable rend la vie au moine lépreux. Quand ses confrères viennent pour le mettre en bière, « si le voient remuer et estendiller. » Chacun d'eux fut dans le ravissement, et s'associa au ressucité, pour rendre grâces à celle qui, à sa volonté, « fet nez neufs et nuèves bouches, nouviaux yeux, nouvièles oreilles. »

Le pouvoir attribué à l'ineffable médiatrice était si grand, qu'on pouvait tout se permettre, en se précautionnant de son côté. On pouvait, sans rien craindre, jurer et démembrer Dieu, haïr Jésus et l'offenser sa vie durant ; une heure de repentir, une minute au lit de la mort, un cordial recours à la grande patronne suffisait pour ne pas manquer l'entrée du paradis. On peut s'assurer de cette latitude merveilleuse, en lisant le fabliau *du chevalier qui haoit Dieu et amoit sa mère*.

Il est essentiel de constater ici que la malice du diable et les efforts incessants qu'il faisait pour mettre à mal les faibles mortels, diminuaient considérablement, aux yeux de nos

ancêtres, la responsabilité humaine. La vierge Marie, qui ne l'ignorait pas, ne faillait jamais de mettre sur le compte du *Maufez* les énormités les plus damnables. Sa benoite assistance ne s'en décourageait nullement.

Dans le dramatique fabel de Jehan de Condé, *de l'abeesse que ses nonains accusèrent*, une jeune abbesse, après avoir longtemps lutté contre les pensées d'amour, tomba dans les pièges « du Maufez qui tout agaite. » La sainte fille jette un regard de convoitise sur son servant jeune et bien fait :

Or le voloit et ers non,
Tant qu'un jor l'apela par non,
Si li dist son pourpensement,
En sa chambre privéement,
Si come Maufez la déceut.
Tant firent que celle conceut,
Et que li costé et la panse
Montrèrent du fait la parance.

La triste abbesse, confuse de sa position, se trahissait également par la mine ; si bien que ses nonnes s'en aperçurent. Les bonnes pièces allèrent sans tarder prévenir l'évêque du scandale advenu à leur couvent. Le prélat s'y transporte à la hâte avec des experts et des *ventrières*. Mais la nuit précédente, la mère-dieu était venue au secours de sa servante ; avec l'aide d'un ange,

sonne et feint de se trouver mal, en entendant les reproches de celui-ci :

. . . . . Las ! fet-èle morte sui,
Demain mourrai ou encor hui !

Autant en advint à mon aïeule et à ma mère. Quand une femme de notre famille est aperçue ainsi avec un inconnu, c'est signe assuré qu'elle ne tardera pas à mourir. Faites tôt venir mes parents que je partage mon avoir avant ma mort.

Le bonhomme consterné s'efforce de rassurer la gaillarde qui veut aller passer dans un couvent le peu d'heures qui lui restent à vivre. Elle y tient d'autant plus que, sur cette fantastique vision, son mari a mal jugé d'elle, et qu'elle le croit bien capable de divulguer ses soupçons. La bonne créature cède enfin aux prières du pauvre sire, qui s'oblige à lui faire serment, sur l'autel du prochain moûtier, de ne jamais lui rappeler cette rencontre, de ne plus la suivre et de ne parler à âme qui vive de cette sinistre apparition.

Le dit *des braies au cordelier*, si souvent imité, est un autre exemple de la candeur sans bornes de certains époux du bon vieux temps. Le fabliau *de la dame qui fist les trois tours à l'entour le moustier* nous offre le même rensei-

gnement ; mais Rutebeuf, qui en est l'auteur, y ajoute encore au vernis de moquerie irréligieuse, dont ses confrères ont souvent barbouillé les commères qu'ils se plaisaient à mettre en scène.

Avouons aussi que la plupart des dévotes pratiques en usage à cette époque : confessions à domicile, oraisons obligatoires dans telles chapelles du voisinage, devant tel saint en renom, pèlerinages lointains sous des déguisements étranges, offraient de grandes facilités aux entreprises amoureuses. Nos vieux conteurs ne tarissent pas au sujet de prêtres directement en cause dans ces sortes de profanations de l'amour, et d'amants favorisés par les clercs, ravis de mettre à mal le tranquille bonheur des époux. Les pèlerinages surtout étaient de formidables écueils, même pour les nonnes. Dans *la complainte de sainte eglise*, le caustique Rutebeuf en parle ainsi :

Les blances, et les grises et les noires nonnains
Sont sovent pèlerines as saintes et as saints ;
Se Diex leur en set gré, je n'en sui mie certains,
S'èles fuissent bien sages, èles (y) alassent moins.

Quant ces nonnains se vont par le païs esbattre,
Les unes à Paris, les autres à Montmartre,
Tel fois emmaine deux qu'on en ramaine quatre,
Car s'on en perdoit une, il les convenroit battre.

Ainsi la fantaisie écornait bel et bien le grave idéal que nous nous sommes fait, après coup de la foi chrétienne et de l'orthodoxie des siècles qui nous ont précédés. Rome elle-même avait alors des croyances fort bigarrées. Aussi naïfs que Calixte II, les plus respectueux historiens des papes, jusqu'à Platine de Crémone, qui dédia à Sixte IV ses *Vitæ pontificum*, s'entendent pour reconnaître que plusieurs de ceux qui coiffèrent la tiare le durent à l'art de la magie. Plusieurs des successeurs de Pierre sont notés comme ayant été ostensiblement magiciens ; en sorte qu'ils avaient, aux yeux de leurs ouailles, le double prestige d'être vicaires du Christ et émules de l'enchanteur Merlin.

Le pape Sylvestre II, célèbre avant son pontificat sous le nom de Gerbert, passait pour avoir étudié, trois ans, la magie à Tolède. Pétrarque, dans sa chronique des Pontifes romains déclare que ce pape était *negromante* et *di dottrina eccellente*, deux choses qui s'alliaient si bien alors que, dit le poète, l'empereur Othon III et le roi Robert voulurent être de ses disciples. Ne serait-ce pas ce savant homme qui révéla au pieux roi les mystérieuses propriétés de l'œil de Griffon, sur lequel il recevait le serment de ses tenanciers ?

Gerbert n'était parvenu au souverain pontificat, ajoute Pétrarque, confirmant en cela le

cardinal Benno, qu'à l'aide d'un puissant esprit qui lui avait promis qu'il vivrait jusqu'au jour où il chanterait messe à Jérusalem, *che viverebbe infino a che cantassi messa in Jerusalem.*

Gerbert bien décidé à ne jamais se mettre en mer, *proposito di non navigare mai*, se crut immortel. Mais un jour qu'il officiait à Sainte-Croix de Jérusalem, l'une des principales basiliques de Rome, il prit le frisson qui l'emporta. Cette agréable promesse n'était hélas qu'un calembourg.

Plusieurs des successeurs de Sylvestre II l'imitèrent sans scrupule, si l'on en croit les légendaires du temps. Citons entre autres Jean XIX qui s'adonnait plus spécialement à l'hydromancie ; Jean XX qui se montra d'une habileté rare dans la science des horoscopes et des divinations astrologiques, et le toscan Théophylacte, disciple de Sylvestre II, qui devint pape sous le nom de Benoit IX. Ce dernier allait, dit son biographe, « aux bois et aux montagnes rendre hommage aux génies familiers. »

Notons encore Hildebrand qui fut le terrible Grégoire VII. Ce pontife avait, au dire du cardinal Benno, étudié la féerie auprès d'un vieil archiprêtre nommé Laurent, lequel tenait sa science des arts de Tolède de Gerbert lui-même, et l'enseignait à Rome, à de hautes notabilités du clergé. Hildebrand, assure ce même Benno,

possédait un livre qui lui facilitait tous les enchantements : il pouvait à volonté secouer ses manches en bénissant la foule, et en faire jaillir des gerbes d'étincelles, au grand ébahissement du peuple.

Plusieurs des successeurs directs de Grégoire VII gardèrent de lui la puissance des charmes, et en usaient comme d'un droit légitime, à l'occasion. Remarquons d'ailleurs que les papes signalés pour leur puissance magique, ne sont pas ceux que l'Eglise révère le moins. Même dans l'histoire profane, aucun d'eux ne laissa une mémoire aussi fâcheuse que le trop célèbre Alexandre VI. Dans un siècle où il n'était plus permis de plaisanter avec la magie, que la jalousie de la Cour de Rome avait fini par déclarer science diabolique. Jean Baleus nous apprend qu'Alexandre VI (Ròdrigue Borgia) fut reconnu, par ses contemporains, pour un simple et abominable sorcier.

Ainsi, dans le maintien florissant de cette bigarrure religieuse, tout le monde était d'accord : hommes d'église et hommes d'armes, rois, princes, seigneurs, bourgeois et manants. Si quelque pieux personnage, pris d'un saint zèle d'orthodoxie religieuse, eut essayé de prêter un pied fourchu à l'enchanteur, il n'aurait pas facilement persuadé les contemporains de Sylvestre II et de Grégoire VII ; s'il eut essayé de

donner aux prestiges de la féerie les odieuses dénominations de sorcellerie et de maléfices, aurait-il eu quelque chance de réussite ? Il est très permis d'en douter.

Tout nous porte à croire que la menace des peines de l'enfer, lancée contre ces charmantes imaginations, au lieu d'être accueillie par la terreur docile des XVe et XVIe siècles, n'eût obtenu de nos ancêtres des XIe, XIIe et XIIIe siècles qu'une raillerie du genre de celle adressée par Aucassins au vicomte de Beaucaire, qui employait ce moyen pour l'enlever à Nicolette :

« En paradis qu'ai-je à faire ? Je n'i quiers entrer. » Là ne vont que les vieux prêtres et les éclopés qui, jour et nuit, toussent et crachent devant les autels. C'est en enfer que je veux aller. « Car en Infer vont li bel clerc et li bel cevalier..... Avec ciax (*avec ceux-ci*) voil jou aler ; et s'i vont les bèles dames cortoises que èles ont II amis ou III avec leurs barons (*leurs maris ;*) et si i vont harpeor et jogleor, et li rois del siècle. Avec ciax voil jou aler ; mais que j'aie Nicolette, ma très-douce amie aveuc mi. »

Si les trouvères confirment cette fusion des deux croyances, surabondamment attestée par les chroniques du temps ; si les poètes ont mis en action cette alliance intime de la dévotion aux saints et de la dévotion aux fées, il ne faut

pas trop s'en émerveiller. C'est une conséquence naturelle du genre de services positifs, réels, directement utiles à la vie de ce monde,que nos aïeux demandaient aux puissances des deux ordres. Les dévots de cette époque s'adressaient, peut-être y en a-t-il qui agissent de même aujourd'hui, à des êtres surnaturels dans de justes proportions, à des génies facilement accessibles et suffisamment définis.

Ce qu'il leur fallait, c'étaient des divinités bien personnelles, presque humaines, bien rapprochées de la demeure terrestre ; des demi-dieux curieux de tout voir, de tout entendre, désireux d'employer à chaque instant un pouvoir merveilleux, qui ne valait qu'à la condition de se manifester dans les affaires, petites ou grandes, des faibles mortels. Dans ces protecteurs invisibles, ils tenaient à reconnaître, comme jadis les Grecs, des parents ou des amis.

En refusant de faire un choix trop exclusif entre les gens du ciel et les héros de la magie, nos pères se sont montrés adroits, prudents et franchement réalistes ; ils ont agi en vrais Gaulois. Un jour de grand repas, une ménagère espérait obtenir plus facilement du gibier et du poisson frais, en s'adressant plutôt à une fée opulente qu'à une sainte qui avait fait profession de vivre d'herbes,pendant sa vie mortelle.

Un amant recommandait sa requête d'amour

à une de ces voluptueuses enchanteresses, accessibles à toutes les joies mondaines, bien plutôt qu'à une vierge du ciel, qui s'était sanctifiée en les méprisant. Un chevalier, prêt à courir les aventures, préférait un écu magique, la protection occulte de quelque géant, à la relique ou au secours d'un saint qui avait vécu, sans coiffer le haume ni manier la lance. Celui qui pensait autrement s'exposait, nous venons de le voir, à un reproche de ce genre :

> Voulez-vous devenir hermite
> Ou papelart ou ypocrite ?

Les saints avaient aussi leur œuvre, leur part légitime d'intervention ; mais leur rôle avait moins pour but le bonheur de la vie actuelle que la sanctification de la vie future. Leur protection dolente, agenouillée semblait mieux à sa place au lit de mort, dans le recoin ténébreux d'une église, au seuil d'un cimetière et à la porte du paradis. On se recommandait à celui qui tenait les clefs de la demeure céleste, à celui qui avait eu l'honneur d'être le mari de la Vierge et de charpenter pour nourrir le fils de Dieu. Mais à part quelques spécialités bizarres, comme celles de saint Julien, de saint Martin ou de saint Hubert, l'intervention des béats de l'autre monde ne devenait active qu'au

moment où la dernière heure paraissait devoir sonner.

Conserver ainsi, en face des élus du Calendrier, les élus de la mythologie féerique, c'était faire preuve d'une haute sagacité : nos spirituels aïeux avaient compris à merveille le surcroît d'activité que développe l'émulation de deux puissances rivales. Les maintenir sur le même rang dans la confiance humaine, n'était-ce pas obliger ces mystérieux patrons d'origine si différente, à rivaliser entre eux de zèle et d'activité, en faveur de leurs terrestres clients ?

Si la Cour de Rome ne s'était pas effarouchée plus tard, au point de vue de son omnipotence, de cette rivalité des enchantements et des miracles ; si dans les siècles plus rapprochés de nous, les pontifes chrétiens ne s'étaient efforcés de signaler le doigt de l'ange des ténèbres dans ces gracieuses fantaisies, de poursuivre comme sorciers et de brûler impitoyablement ceux qui puisaient à cet affluent du surnaturel, la foi se serait assurément conservée moins sombre et plus complète qu'elle ne l'est aujourd'hui.

En touchant à la part la plus poétique du grand édifice des croyances idéales, les prêtres ne comprirent pas qu'ils ébranlaient le temple, au lieu de le purifier. Si leurs pieux scrupules en firent disparaître les enchantements, les Réformés en élaguèrent les miracles. S'ils mirent

à la porte de l'empyrée les fées et les génies, Luther et Calvin en chassèrent les saintes et les saints. Continuant cette œuvre d'épuration, les philosophes du dernier siècle et les libres penseurs du XIXe se sont attaqués aux personnifications divines, trop matérielles à leurs yeux, trop limitées, trop individualisées, de Jéhovah et de sa céleste famille.

Si cette *furia* des iconoclastes de la piété et de la raison continue à faucher ainsi dans le champ du merveilleux, que restera-t-il bientôt du peuplement idéal de la terre et de l'espace? Que restera-t-il des bienheureuses populations du ciel?





EPILOGUE.

N'avons-nous pas tout tiré du trésor de notre première littérature nationale, de cette source inépuisable de documents historiques, d'où jaillissent à flots pressés les révélations les plus originales, les plus inattendues nous demandera t'on? Assurément non, à peine avons-nous soulevé le rideau du foyer ; à peine avons-nous jeté un regard sur « la gent menue » sur la classe d'où sortait tout travail et toute activité industrielle ; à peine avons-nous entrevu le rôle des femmes, aussi considérable alors qu'il est devenu humble et mesquin aujourd'hui.

Nous n'avons pas encore vu nos ancêtres s'agiter dans les détails de la vie ordinaire. Si

le public accueille ce travail et le trouve à son goût, cette part intéressante de l'existence de nos aïeux ne tardera pas à paraître. Nous irons les surprendre au bain, à la table, au lit, dans les champs et dans la rue ; nous assisterons à leurs jeux bruyants ou paisibles, à leurs chasses en forêts et en rivières, à leurs jeux de hazard, d'amour et d'esprit. Nous décrirons leurs professions, les instruments du ménage et de la ferme. La revue sera complète.

Tout cela est prêt à suivre le chemin qui mène à l'imprimerie, et formera, espérons-le, une autre partie aussi nourrie, aussi nouvelle, aussi consciencieusement étudiée sur les documents originaux, que l'a été la première. Si cette étude n'avait été interrompue par les malheurs de la patrie,dès aujourd'hui peut-être serait-elle terminée. Mais était-il possible de retenir son attention sur les épisodes lointains de notre passé, quand les drames sanglants, qui se jouaient autour de nous, détournaient si impérieusement nos regards, en exigeant notre part personnelle d'intervention.

Déjà cette revue rapide des premiers témoignages de notre langue nous a permis de constater, dans cette partie du moyen-âge, une physionomie bien différente de celle dont certains historiens graves s'étaient plu à l'affubler.

Les chevaliers ne nous ont pas paru avoir suffisamment réalisé le type de loyauté, de moralité, de désintéressement, sur lequel la tradition les avait moulés. Les châtelaines n'ont pas été tout à fait aussi scrupuleuses, aussi pieuses, aussi chastes qu'on nous l'avait dit ; les clercs aussi instruits, aussi dociles à l'influence de Rome, aussi détachés des plaisirs de la chair ; les populations aussi résignées, aussi humbles, aussi dévotes que nous l'avions supposé. La foi elle-même ne s'est pas trouvée aussi orthodoxe, aussi purement chrétienne, aussi féconde, aussi respectée que les adorateurs du vieux temps se l'étaient imaginée.

Par compensation, nos vieux poëtes se sont améliorés à nos yeux. Ils se sont présentés à nous plus nombreux, plus sensés, plus courageux et plus franchement indépendants. Au lieu de quelques jongleurs, de quelques harpeurs, acolytes des bouffons de cour, c'est toute une phalange d'écrivains brillants, vivants, rutilants de couleur, osés de fond et de forme, qui s'est dressée devant nous. C'est toute une armée de joyeux critiques dont la devise était déjà : châtier les mœurs en riant ; et dans ces tournois de l'intelligence, nous avons vu les deux sexes glorieusement représentés.

Leurs compositions ne peuvent plus aujourd'hui passer pour de grossières redites ; ce ne

sont plus de simples épaves, quelques échantillons d'un idiôme à bon droit oublié. Grâce à l'élégante curiosité de nos bibliophiles, au zèle qu'ils ont mis à remettre en lumière une partie déjà importante de ce vieux trésor littéraire, des appréciations aussi injustes ne sont plus possibles, elle ne peuvent plus être acceptées.

Le butin intellectuel de la vieille France est touffu, varié, opulent ; la plupart des œuvres qu'il contient sont composées avec cet esprit de suite, cette philosophie primesautière, assaisonnée de sel gaulois, que nous avions cru appartenir plus spécialement aux siècles plus rapprochés de nous. Dans cette merveilleuse explosion poétique, que l'on peut comparer à l'irradiation artistique de la race grecque, nos poètes chantaient sur tous les modes, sur tous les tons; leur vers piquant, leur prose savoureuse étaient jetés dans des moules neufs, entièrement de leur choix et de leur invention. Chacun suivait sa voie ; ils étaient originaux simplement, naturellement.

Robert Wace célébrant les grands événements de son époque n'imitait ni le grec Homère ni le latin Virgile; les connaissait-il l'un et l'autre ? C'est au moins douteux. Les hommes et les choses qui passent dans ses poëmes sont bien de son pays et de son entourage. A mon avis, son vers est aussi élevé, aussi pittores-

que, souvent aussi grandiose que celui des épopées antiques. Les croyances, les mœurs qu'il décrit ne sont pas celles des héros helléniques, non plus que les batailles qu'il raconte. Les jeux et les amours de son *roman de Rou* sont bien les jeux et les amours du nord de la France.

Au lieu des inertes hétaïres qu'Homère nous montre dans l'Iliade, se laissant entraîner sans mot dire, changeant de tente et de lit au gré des ravisseurs, ce sont de fières *pucelles* qui parlent et agissent, acceptent ou refusent. Quand le duc Robert de Normandie est introduit dans l'intimité de la belle Arlette de Falaise, qui doit enfanter de lui le célèbre Guillaume le Bâtard, la gracieuse fille, pour faire honneur à son noble amant, déchire son dernier vêtement du haut en bas. A l'étonnement de Robert, elle répond spirituellement qu'il n'est pas convenable qu'elle mette à la hauteur de sa bouche ce qui a touché ses pieds. Puis, après avoir « dormi un petit », la blonde descendante des filles de la Gaule, qui a hérité d'elles le don de la double vue, s'éveille et prédit au jeune duc qu'un fils naîtra de leur amour, « qui vers le ciel tant s'élèvera, que toute Normandie ombrera. »

Quand le même poète nous parle des rebellions des pauvres vilains, il n'oublie pas d'é-

numérer les impôts de tout genre, véritables tortures féodales qui rongeaient l'existence du serf et du manant. Il ajoute ce détail, si profondément historique, que ces malheureux au désespoir s'entendaient « pour faire commune »; vieille expression qui a si souvent retenti dans nos efforts d'indépendance, et qui s'est vue sinistrement parodiée de nos jours, à la grande joie de l'oppresseur étranger encore campé sous nos murs.

Les lais de Marie de France ne ressemblent également en rien aux métamorphoses d'Ovide; comme dans nos romans de chevalerie, ce sont bien les fées de nos légendes qui y remplissent le rôle des dieux latins. Ce sont bien exclusivement les imaginations fantastiques de nos pères qui jouent leur rôle dans les jolis contes de la savante trouvèresse.

Et Rutebeuf, de qui et de quoi parle-t-il dans ses dits, dans ses complaintes, dans ses stances passionnées? Uniquement des émotions de son pays et de son temps. Il blâme ou loue tour à tour les Croisades; il apprécie ardemment les influences heureuses ou néfastes des personnages haut placés; il prend parti dans les luttes universitaires. C'est uniquement notre vie nationale qu'il nous révèle, et tous les noms qu'il jette au vent de la renommée sont des noms de notre pays. Ce n'est ni Brutus, ni Tarquin,

ni Coriolan, ni les Gracques qui occupent sa pensée ; c'est :

> Monseignor Joffroi de Sargines
> Qui fu tant bons et fu tant dignes.

C'est le comte « Huède de Nevers; ce sont les « Cuens de Flandre ou de Bergoigne »; c'est *Phélippes* d'Artois ou Thibaut de Champaigne. C'est surtout le docte « mestre Guillaume de Sainct Amour » qu'il défend vigoureusement contre les vilains procédés des méchants papelards et du pape Alexandre IV lui-même, qui ont réussi à le faire exiler de Paris. Avec lui nobles et vilains portent exclusivement des noms de nos pays.

Ainsi en est-il de tous nos trouvères. Leurs œuvres sont bien la mine historique la plus riche, la plus française, à laquelle nous puissions aller demander les secrets de notre passé national; on l'a dit déjà, mais on ne saurait trop le redire, ne fut-ce que pour mettre un terme à l'insouciance des docteurs de l'enseignement, à l'égard de ce lot de nos richesses héréditaires, qu'ils ont paru dédaigner jusqu'ici.

Je me suis étonné souvent de n'entendre jamais parler, dans nos établissements d'éducation, de ces vertes prémisses de notre littérature.

D'où vient ce mépris de la pensée de nos ancêtres, et pourquoi laisse-t-on ignorer à nos enfants leurs brillants débuts littéraires ?

Cette langue qu'on néglige est bien la nôtre ; quelques semaines d'un travail agréable, souvent même un simple remaniement d'orthographe, suffiraient pour la rendre familière à notre oreille. C'est cette langue, gardons-nous de l'oublier, dont les premières manifestations ont été des triomphes sous la plume des Joinville, des Benoît de Sainte-More, des Wace, des Guiot de Provins, des Robert de Clari et des Villehardouin ; c'est elle qui, dès ses premiers pas, a triomphé du saxon et du latin, et est devenue par acclamation, au dire de Brunetto Latini, « la parleure la plus delictable et commune à toute gent. »

Malgré ces glorieux débuts, on pourrait croire aux enseignements de nos collèges, que le français n'a été qu'un impur patois, jusqu'à Malherbe ; qu'il ne s'est élevé à la dignité d'idiôme acceptable et de langage honnête qu'à l'ombre de la solennelle perruque de Louis XIV. C'est à peine si les lourds pédants, contemporains de Boileau, consentaient à en reconnaître les racines dans le siècle des derniers Valois.

Cet impardonnable pédantisme a si tristement influencé nos historiens, qu'à lire la plupart d'entre eux, il semble que nous ayons été long-

temps sans institutions propres, sans autonomie nationale ; on dirait que nous descendons immédiatement, directement, des Grecs et des Romains. C'est en effet les seules sociétés d'ancêtres civilisés sur lesquelles on tienne à nous renseigner à fond.

Si l'on veut combler enfin les lacunes historiques qui donnent une physionomie si monotone à ce long moyen-âge, à ces siècles dont on remplit si lestement les dates avec quelques récits de batailles et les fantaisies de quelques groupes princiers, il est indispensable de faire intimement connaissance avec la littérature expansive et imagée de ces temps trop oubliés. Il faut se rappeler que l'histoire grecque a souvent pris pour guides ses propres poètes, et nous résoudre à les imiter.

Sans cela nous continuerons à marcher en aveugles, à travers ces siècles intéressants, dont la vie, publique et privée, était devenue, grâce au contact de l'Orient, si active, si mouvante et si accidentée.

J'ai souvent désiré être riche, assez riche pour pouvoir former, à mes frais, une société de jeunes archivistes-paléographes, rompus à toutes les obscurités des textes manuscrits, à toutes les difficultés des écritures, et les lancer à la conquête des premiers témoignages de notre langue. Avec ces jeunes érudits, j'irais fouiller les

bibliothèques de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, afin d'en exhumer toutes les traces, vers et prose, de l'activité intellectuelle de nos ancêtres. Je ferais déchiffrer, recopier, rééditer tout ce passé littéraire, si piquant, si plein d'indiscrétions savoureuses, si osé, si neuf et si franc.

Ce que l'on a jusqu'ici mis au jour, de ce précieux héritage de la France, est déjà considérable; cependant je tiens pour assuré que le quart à peine en est aujourd'hui entre les mains des lecteurs. Ainsi l'éditeur allemand, qui a publié à Stuttgard une douzaine de pièces de Jehan de Condé, n'a pas cru devoir compléter sa tâche ; bien que le manuscrit qu'il avait sous les yeux, contînt vingt et une pièces signées par ce spirituel trouvère et beaucoup d'autres qui pouvaient, avec certitude, lui être attribuées.

Dans sa préface des poésies d'Eustache Deschamps, Crapelet avoue n'avoir fait qu'un choix très-limité, dans l'immense bagage poétique de ce fécond poète. Le nombre de ses œuvres a effrayé le savant éditeur ; il lui eut fallu dix volumes pareils à celui qu'il nous a donné, pour réussir à faire connaître *in extenso* l'unique et énorme manuscrit consacré à Eustache Deschamps, lequel contient tant de précieux détails de mœurs et tant de perles historiques.

Pour d'autres trouvères, les pièces déjà pu-

bliées sont éparses dans des recueils bigarrés, au lieu d'être réunies, chacune sous le nom de leur auteur, avec ses œuvres non encore imprimées. Garin, Jehan de Boves, Barbe de Verrue, Audefroy le Bâtard, Henri d'Andeli et tant d'autres, qui sont dans ce cas, se réjouiraient dans leurs tombes s'ils se voyaient accorder enfin les honneurs d'une édition spéciale. Cette apothéose tant attendue devrait-être aussi complète que possible ; les volumes seraient ornés de notices biographiques où l'on rassemblerait sur chacun d'eux tout ce que l'on sait, tout ce qu'eux-mêmes racontent de leurs aventures, de leurs succès et de leurs misères.

Un semblable travail réussirait, sans doute, à attirer définitivement l'attention des intelligents de notre époque sur ces confrères des anciens âges ; il jetterait une vive lumière sur les croyances et les habitudes morales, sur les occupations et les aspirations du milieu, si mal éclairé encore, où ils ont pensé et vécu.

Il est fort à souhaiter que cette mission, au-dessus des forces d'un simple littérateur, parvienne à tenter quelque héritier opulent, libre de son temps, généreux, passionné de la gloire héréditaire de son pays. C'est une campagne pacifique et de bon goût à entreprendre, à laquelle il faut apporter de l'ardeur et de la persévérance ; une tâche féconde en résultats,

qui ne laisse pas d'avoir sa part de soucis et de fatigue.

Ces titres de noblesse de la patrie française apporteraient une heureuse distraction à nos épreuves. Cependant, bien que déjà dépistés pour la plupart, beaucoup de ces honorables documents se cachent encore dans les oubliettes de nos collections nationales et des bibliothèques de nos voisins. Sous les mystérieux panneaux de hêtre de nos manuscrits gothiques, ils continuent à n'être regardés que pour l beauté de leurs majuscules peintes, pour la grâce naïve de leurs miniatures éclatantes d'or, d'azur et de carmin. Il faut enfin s'habituer à les considérer d'une façon plus sérieuse, et voir mieux, dans ces vénérables reliques, que des objets d'art et de curiosité.





TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.




TIRÉ A
PETIT NOMBRE.



E PRÉSENT LIVRE COMMENCÉ DÈS L'ANNÉE M D CCCLXX ET INTERROMPU PENDANT LA GUERRE ET LA COMMUNE DE PARIS, A ÉTÉ, PAR LES SOINS ET AUX FRAIS DE A. CLAUDIN, LIBRAIRE DE PARIS ET DE LYON

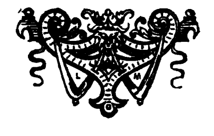
ACHEVÉ D'IMPRIMER CHEZ H. SCHOUTHEER

IMPRIMEUR EN LA CITÉ D'ARRAS

LE XXe JOUR DE DÉCEMBRE

DE L'ANNÉE

MDCCCLXXII.




VITAM IMPENDERE LIBRIS
A Ω
L M

